


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14022 – 6 F — DIMANCHE 25 - LUNDI 26 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

M. Mitterrand et l'Asie du Sud

LA visite que vient d'achever au Pakistan et au Bangladesh M. François Mitterrand confirme l'intérêt porté, depuis 1981, par le président de la République à l'Asie du Sud. Peu après sa première élection, il avait déjà fait de l'Inde l'un des trois piliers de la politique française en direction du tiers-monde, avec l'Algérie et le Mexique. 1989 avait en outre été « l'Année de l'Inde », en France, et « l'Année de la France », en Inde.

Dans le sous-continent indien, toutefois, il est toujours *délicat* d'être l'ami de l'un sans risquer de froisser l'autre. Pour l'éviter, il faut savoir dépenser des trésors de diplomatie... et parfois aussi des trésors tout court. Aux yeux des dirigeants d'Islamabad, ce qui est bon pour le Pakistan ne l'est pas *nécessairement* pour l'Inde, avec laquelle la tension monte à nouveau, après trois guerres entre les deux pays depuis l'indépendance, en 1947. Pour les Indiens, sûrs de leur position dominante dans la région, il est des gestes en faveur de ses voisins qui ne se font *pas*, ou *du* moins pas sans son aval.

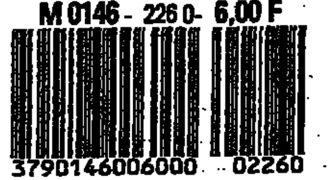
C'EST pour l'avoir négligé – ou pour en avoir minimisé l'impact – que les conseillers de *M. Mitterrand* l'ont placé dans *une position difficile*. Les affaires internationales n'étant pas uniquement affaire de sympathies réciproques, même si la sympathie est réelle entre M. Mitterrand et Mme Benazir Bhutto, il était clair que les Pakistanais relanceraient la question de la coopération nucléaire, suspendue depuis 1978.

Dans ces conditions, ou bien le président de la République accédait aux désirs, présentés avec un charmant sourire mais avec une détermination de fer, par Mme Bhutto, et il risquait de s'aliéner la bonne volonté de l'Inde, dont il cultive l'amitié et le marché depuis des années. Ou *bien il s'y refusait*, et sa visite aurait bien pu se terminer par un fiasco. M. Mitterrand s'en est habilement tiré, par des promesses assorties de longs délais ; mais on a bien senti sa colère d'être ainsi piégé... par ses propres troupes.

***IL est cependant important* que le président d'une des cinq grandes puissances sorte ainsi de la routine des tournées officielles obligées chez ses alliés et clients traditionnels, ou vers les pays dits importants. Le Pakistan et le Bangladesh sont deux pays de plus de cent millions d'habitants chacun, le premier accolé à un Afghanistan en guerre depuis dix ans, le second se débattant avec la misère et l'eau. Une eau nourricière qui peut aussi être ravageuse.**

D'où le généreux projet de contrôle des eaux des fleuves du Bangladesh lancé par la France et que la visite de M. Mitterrand a remis à l'honneur. Critiqué par certains spécialistes de l'environnement, parfois par New-Delhi, qui aurait souhaité une sorte de droit de regard sur ses voisins, ce projet a le mérite d'exister. Il correspond en tout cas à l'ambition de M. Mitterrand d'être, comme il l'a dit à Dacca, « l'avocat et le défenseur du tiers-monde ».

Lire page 2 l'article de notre envoyé spécial ***JACQUES AMALRIC***



M 0146 - 226 0 - 6,00 F
3790146006000 02260

La fin des mesures de rétorsion

La France va accorder des crédits à la Chine

Les exportateurs français pourront à nouveau commercer avec la Chine. Le gouvernement a en effet débloqué les crédits à moyen terme en faveur de ce pays.

Les mesures de rétorsion décidées à la suite de la répression du « printemps de Pékin » en 1989 n'avaient que peu freiné le commerce franco-chinois, qui a connu une excellente année 1989.

Dans une lettre adressée aux industriels français inquiets des pertes de marché éventuelles en Chine, le ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, indique que le gouvernement accordera à nouveau des crédits à moyen terme *« au cas par cas »*. Cette décision fait suite à l'assouplissement de la position européenne en matière de relations commerciales avec Pékin depuis la levée de la loi martiale, en janvier.

La Coface, organisme public d'assurance des exportations, a d'ailleurs décidé de couvrir à nouveau le « risque Chine ». En 1989, les exportations françaises vers ce pays ont progressé de près de 80 %.

Lire page 16 l'article de SOPHIE GHERARDI



La politique industrielle du gouvernement

L'alliance Renault-Volvo préfigure l'« ouverture » du secteur nationalisé

Les groupes Renault et Volvo ont précisé, le vendredi 23 février à Amsterdam, le sens du protocole d'alliance qu'ils viennent de conclure. Les deux entreprises ne fusionneront pas mais vont échanger des participations financières. L'identité des partenaires sera conservée et les marques resteront séparées. Renault prendra 10 % du capital de Volvo, et Volvo 20 % de Renault. Le vote d'une loi modifiant le statut de la Régie sera nécessaire ; la commission de Bruxelles devra également donner son aval. Cet accord ouvre la voie à une profonde transformation du secteur nationalisé.

Renault n'est pas privatisée. M. Rocard a raison de rappeler que, au terme de la loi, la barre entre le domaine public et le domaine privé est fixée en France à 51 % du capital d'une firme. Mais la distinction juridique ne trompe pas. Accueillir un actionnaire privé étranger et qui ne fait pas partie de la CEE, chez Renault, à hauteur de 20 % ou 25 % de son capital, au côté de l'Etat, c'est tourner une page historique pour la Régie et pour les nationalisations en France.

La Régie vient de trouver le partenaire qui lui manquait. Elle était restée isolée jusque-là par son statut, mais surtout par une crise qu'elle a subie tardivement mais violemment. Il a fallu recouvrer la santé, avant de convoler. L'accord conclu avec Volvo est l'occasion de modifier le statut et de redevenir une société anonyme, comme les autres. On savait la « banalisation » entamée depuis Georges Besse.

ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 12

Le Nigéria en quête d'amis

En visite en France, le président Babangida espère obtenir le soutien de Paris pour le rééchelonnement de sa dette

Le général Babangida fera du lundi 26 février au jeudi 1er mars la première visite officielle jamais effectuée en France par un président du Nigéria depuis l'indépendance de ce pays.

LAGOS

de notre envoyé spécial

Ce sera la rencontre de deux « Grands ». Plus peuplé que toute l'Afrique noire francophone réunie et doté de réserves naturelles qui en font le onzième producteur mondial de pétrole, le Nigéria a le sentiment d'être le seul pays qui compte vraiment au sud du Sahara, en dehors de l'Afrique du Sud.

Avec ses bases militaires, ses accords de défense, son influence exercée sur ses anciennes colonies désargentées, la France lui paraît la seule puissance qui mène encore une politique en Afrique, ce qui l'irrite et l'intéresse à la fois.

Dès l'indépendance, en 1960, du plus grand Etat de l'Ouest africain sous tutelle britannique, les relations avec Paris prirent un tour acrimonieux. En janvier 1961, Lagos rappelait son premier ambassadeur à Paris pour protester contre les expériences atomiques au Sahara, considérées comme *« l'expression du total désintérêt de la France pour les Africains »*.

Après diverses péripéties, la normalisation des relations entre les deux Etats eut lieu en 1965 mais de Gaulle n'oublia jamais et affront originel.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 4

M. Charasse en grand équipage

Aux Antilles, le ministre du budget mélange sérieux et gaudriole pour bousculer les administrations et ses « chers collègues »

CAYENNE

de notre envoyé spécial

Quand M. Charasse se déplace aux Antilles (deux journées et demie en Guadeloupe et deux journées et demie en Guyane, du 19 au 24 février), cela se remarque. Il débarque en force, flanqué des attributs de la République : deux à quatre motards en tête de cortège et, dans le cortège, onze collaborateurs, deux conseillers techniques de l'Elysée, plus quelques caisses de médailles à distribuer en chemin. La République reconnaissante ainsi reconnue, il reste à identifier son représentant. C'est facile, il fume de gros cigares et porte, comme l'ordinaire, d'incroyables bretelles.

C'est en ce modeste équipage que le ministre du budget a parcouru mairies, conseils généraux, conseils régionaux, écoles, bananeraies, fédérations socialistes et bidonvilles. Sa visite aux deux cents habitants du quartier de Four-à-Chaux, dans la commune de Capesterre, en Guadeloupe – baraques de bois et de tôles louées cinq cents francs par mois par des propriétaires pirates, installées sur des terrains situés en bordure de mer et qui appartiennent à l'Etat – vaut d'être racontée pour ce qu'elle révèle d'un homme plus compliqué que ne le laisse croire sa caricature.

M. Charasse arrive là, en queue de cortège, dans la Renault 5 du percepteur des impôts, le ventre avantageux, le havane vissé entre les dents, muni de ses plus belles bretelles (un éléphant élastique à gauche, un lion à droite). Le havane est-il de trop ? *« Je m'en fous »*, répond sobrement le ministre du budget. Et les quatre motards qui ont ouvert la route jusqu'aux taudis de la plage ? *« Ça fait tsar qui visite les steppes. Mais tous les préfets en veulent et, si je m'en passais, les élus diraient que je viens comme un bohémien, que je ne suis pas un vrai ministre. »*

Le ministre du budget avise *« le collègue »*, comme il dit, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM. *« Ces terrains,* lui dit-il, *appartiennent à l'Etat. Imagine qu'un mec s'installe dans ton jardin, construise une baraque et fasse payer un loyer, qu'est-ce que tu dirais ? »*

M. Charasse sait, en tout cas, ce qu'il va faire. Au maire socialiste, M. Léon Andy, il déclare, les yeux dans les yeux : *« Ces terrains sont la propriété de l'Etat. C'est ma propriété. Je te les donne. A condition que tu y construises des logements sociaux. Et ceux qui, ici, prennent des loyers sont invités à cesser leur petite comédie, sinon je men occuperai moi-même. »*

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

ÉTRANGER

URSS : tensions, manifestations et craintes de provocations dans tout le pays

Les premières élections libres ont lieu au Parlement lituanien

Les premières élections libres depuis la guerre avaient lieu samedi 24 février pour la désignation des députés au Parlement de la République. La tension, cependant, ne cessait de croître à l'approche des manifestations prévues dimanche, non seulement à Moscou mais dans de nombreuses autres villes d'URSS. Le pouvoir avait renouvelé ses appels au calme et au respect de la légalité mais redoutait apparemment toutes les formes de provocations.

MOSCOU

de notre correspondant

Il n'y avait plus qu'à attendre le bilan d'un week-end qui semblerait bien long à beaucoup de Soviétiques. Première hypothèse, les manifestations de dimanche se terminaient sans véritables incidents et la démocratie faisait alors un grand pas en Union soviétique. Non seulement des citoyens seraient descendus dans la rue, légalement, à l'appel d'hommes politiques et auraient donc consacré l'usage d'un droit encore nouveau, mais l'URSS aurait parallèlement connu ses premières élections libres, non plus partiellement libres mais totalement.

Les électeurs lituaniens qui se rendaient, samedi 24 février, aux urnes pour élire les membres de leur parlement républicain avaient en effet un véritable choix. Ils pouvaient, entre autres, voter soit pour leur puissant mouvement nationaliste (Sajudis), soit pour un Parti communiste nouvelle manière dont les dirigeants sont devenus populaires après avoir rompu avec le parti soviétique et s'être prononcé pour la restauration d'une Lituanie indépendante.

Dans chaque circonscription, des candidats des deux organisations étaient face à face et c'est ainsi, entre deux routes vers l'indépendance, que les Lituaniens pouvaient choisir. En accordant une écrasante majorité au Sajudis, ils marqueraient une volonté de rompre avec l'URSS et de se venger ainsi d'un demi-siècle de tragédies. En laissant le PC lituanien rester une vraie force, certes minoritaire mais de poids, ils exprimeraient, au contraire, un désir de permettre au Kremlin de sauver la face afin de pouvoir négocier avec M. Gorbatchev une transition sans drame vers leur liberté.

C'est toute la crédibilité d'un processus de passage pacifique d'une union forcée à l'établissement négocié de liens privilégiés qui se joue là et ces élections sont aussi le meilleur des tests possibles sur l'avenir des organisations communistes de l'actuelle Union soviétique. Car, si même en Lituanie un Parti communiste arrivait à se maintenir dans les conditions de la démocratie, cela signifierait que, au seul prix de l'aggiornamento radical que leur propose M. Gorbatchev, les PC des autres Républiques, en Russie notamment, pourraient y parvenir aussi.

La peur des provocations

Ce n'est que la Lituanie, mais l'enjeu politique est de taille et pèsera lourd sur les débats du prochain plénum du comité central, lorsqu'on y débattra du projet de nouveaux statuts du Parti qui sera soumis au congrès anticipé du début de l'été. Ce projet a été examiné jeudi par le bureau politique. On y a décidé d'y apporter quelques *« retouches »* – ce qui permettra, sans doute, de trouver des compromis sur des points discutés mais, à coup sûr, de retarder aussi longtemps que possible la convocation du plénum.

Majoritaire au bureau politique, M. Gorbatchev est en effet largement minoritaire au comité central – l'instance qui peut le destituer. La dernière réunion, celle où il a réussi à faire adopter son projet de programme et l'abandon du rôle dirigeant du parti a été extrêmement houleuse. L'appareil sait maintenant qu'il est virtuellement condamné, qu'il sera, sous trois mois, trop tard pour réagir et il ne s'agit donc pas pour M. Gorbatchev d'aller s'exposer à un plénum en position de faiblesse.



Il faut non seulement, pour cela, que le calme soit relatif dans le pays, mais si possible aussi que le parlement ait déjà adopté les amendements constitutionnels qui doteront l'URSS d'un régime présidentiel s'appuyant sur une démocratie multipartiste. On est au moment le plus dangereux, celui où la bataille finale contre l'appareil est déclarée mais pas encore gagnée. D'où la peur panique qu'éprouvent l'équipe Gorbatchev et beaucoup d'intellectuels réformateurs à l'idée que les conservateurs puissent utiliser les manifestations de dimanche pour monter une provocation d'envergure ou simplement utiliser un débordement spontané.

Panique à coup de rumeurs

Car si ces manifestations – seconde hypothèse – venaient à mal tourner, qu'il y ait des morts ou seulement des rues saccagées en plein cœur de Moscou, le secrétaire général se retrouverait en situation très délicate, obligé de donner des gages à la droite et donc de révolter la gauche. C'est tout le processus de passage à la démocratie qui s'en trouverait retardé, durablement peut-être, et cela à un moment où la démocratie, c'est-à-dire, en l'occurrence, l'instauration de disjoncteurs politiques, est l'unique moyen d'éviter que l'addition des crises ne conduise à une addition de révolutions sanglantes.

« Néo-fascisme »

Tous les Soviétiques ne maîtrisent pas, tant s'en faut, tous les tenants et aboutissants de la partie qu'ils voient jouer mais tous savent parfaitement bien que l'heure est grave. Ils le savent parce que de puissants secteurs de l'appareil essayent de susciter dans la population une demande d'ordre en semant la panique à coup de rumeurs et que ces rumeurs ont pris. Les Moscovites étaient tellement persuadés que leur ville allait être livrée cette semaine à quelque invasion tatare que beaucoup d'entre eux sont partis à la campagne, que les blindeurs de porte ont fait des affaires en or et que nombre de familles juives – visées par des pogroms, disait la rumeur – se sont installées chez des amis pour le week-end.

Devant la force et l'efficacité de cette campagne, l'équipe Gorbatchev a dû emboîter le pas. Après les mises en garde du Soviet suprême et du comité central, c'est le gouvernement qui a déclaré, vendredi, qu'il ferait respecter l'ordre au cours des manifestations et accrédité ainsi l'idée que les désordres étaient probables. L'objectif du secrétaire général est tout à la fois de montrer ainsi qu'il gouverne et de dissuader les gens de descendre en trop grand nombre dans la rue apporter un soutien populaire à l'opposition radicale . Le premier résultat est cependant que la peur frise maintenant la panique, notamment parmi les fonctionnaires du parti et de l'Etat dont les immeubles bénéficient d'une protection renforcée. Les parents gardent leurs enfants chez eux . A Leningrad, c'est après avoir appris qu'on expliquait dans les casernes qu'il préparait un coup d'Etat que le Front populaire a décidé d'annuler sa manifestation. A Tchita et Rostov sur le Don, les cortèges ont également été annulés par crainte de la violence, et vendredi, chacun abattait ses cartes et clarifiait sa position.

Au cours d'une conférence de presse, les députés du groupe inter-régional, les organisateurs des manifestations, ont formellement désigné en l'appareil le responsable de la campagne de rumeurs. Toute violence venant de la manifestation ne pourrait être, ont-ils martelé, qu'une provocation.

Le premier ministre, M. Ryjkov, est, lui, apparu à la télévision pour une interview impromptue. *« L'URSS a besoin d'ordre »*, a-t-il dit en expliquant qu'il fallait d'urgence en mettre dans l'économie et qu'il prendra, à cet effet, des *« mesures très sévères »*. Et c'est dans les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement, que le plus réformateur des membres du bureau politique, M. Iakovlev, a signé un long article expliquant que la lutte pour la démocratie sera *« dure »*, que *« seule la loi peut en être un garant sûr »* et que le respect de la légalité est donc aussi *« nécessaire que l'air »*. Tout le message se résumait à une idée : pour que puisse naître la démocratie et que soit évité le chaos, il faut d'urgence passer à un régime présidentiel permettant de concilier liberté et autorité.

Un mot retenait l'attention : « néo-facisme ». M. Iakovlev l'a en effet mentionné comme une *« dégradation morale »* menaçante et ce néo-fascisme s'est exprimé lui aussi vendredi soir au cours d'un meeting de deux mille personnes réunissant sur une même tribune nostalgiques du stalinisme et extrême-droite russe. A coup d'énumérations de noms de juifs accusés de tous les maux de la Russie, l'antisémitisme faisait le liant, déchaînant chaque fois des ovations passionnées da la salle.

On a chanté – mais oui – Jeanne d'Arc, l'Empire, la Grande Russie, les *« idéaux communistes »* (quelques sifflements) et la passionaria des conservateurs, Mme Nina Andreeva, a fait applaudir l'armée à tout rompre, déploré que le dernier plénum n'ait pas limogé MM. Gorbatchev, Iakovlev et Chevardnadze et conclu sur un : *« Vive l'unité des forces patriotiques et socialistes. »* Vive, en quelque sorte, le national-communisme !

BERNARD GUETTA

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

DIPLOMATIE

La fin de la visite au Bangladesh

Transformer « en bénédiction une calamité naturelle »

déclare M. François Mitterrand

M. Mitterrand, qui a quitté le Bangladesh samedi matin 24 février, était attendu à Paris le même jour en fin de matinée. A Paris, les Verts ont critiqué l'engagement du président de la République en faveur du programme d'endiguement des fleuves du Bangladesh, l'accusant de s'être fait le « VRP des erreurs écologiques ».

DACCA

de notre envoyé spécial

La dernière journée passée par M. Mitterrand au Bangladesh a été consacrée pour l'essentiel à l'inspection de zones en voie de réhabilitation après les crues exceptionnelles du Gange et de la Meghna en 1988 (elles avaient fait 1 600 victimes et recouvert 60 % du territoire national).

La visite de ce site, à une soixantaine de kilomètres de Dacca, a eu lieu sous un timide soleil de printemps, en hélicoptère. Les paysans de la région avaient été conviés. Ils étaient accourus environnants par milliers des hameaux pour applaudir ce chef d'Etat venu de si loin et dont leurs dirigeants disent qu'ils s'intéressent tant à eux.

L'expédition n'a duré que deux heures. Mais elle était symbolique de la volonté de M. Mitterrand de contribuer à transformer *« en bénédiction une calamité naturelle »*, pour reprendre les termes que le président de la République avait utilisés la veille.

De retour à Dacca, M. Mitterrand s'est entretenu avec le vice-président, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères du Bangladesh, avant de tenir une conférence de presse en solitaire (le président Ershad n'est apparemment pas homme à se livrer au jeu des questions-réponses) au cours de laquelle il a confirmé que la France consacrerait 140 millions de francs au cours des cinq prochaines années à la première phase du programme de contrôle des crues coordonné par la Banque mondiale et dont le prix est actuellement évalué à 146 millions de dollars.

La somme est importante, mais elle n'est rien par rapport à ce que devrait coûter le programme total d'endiguement des trois fleuves qui font la fertilité et – parfois – le malheur du Bangladesh : le Gange, la Meghna et le Brahmapoutre.

Aucune estimation officielle ne peut être faite tant qu'on ne connaîtra pas les résultats des études de faisabilité en cours et à venir ; mais les experts de toutes nationalités qu'on peut rencontrer à Dacca citent volontiers le chiffre minimal de 10 milliards de dollars sur vingt-cinq ou trente ans. Ce qui n'est pas étonnant, puisqu'on parle de construire, ou de reconstruire, plus de 3 300 kilomètres de digues d'une hauteur moyenne de 5 mètres, des digues qu'il va falloir protéger de l'érosion dans un pays dépourvu de la moindre roche, et qu'il faudra équiper de tout un système d'écluses, car il n'est pas question d'assécher les terres arables sous peine de les rendre arides.

Ce dispositif coûteux et complexe ne supprimera pas, d'autre part, les effets dévastateurs des raz de marée : pour cela, il faudrait le compléter par un système de protection des côtes de l'immense delta qui donne sur le golfe du Bengale.

Les questions des experts

Dire que ce plan titanesque de contrôle des inondations fait l'unanimité serait excessif. Nombre d'experts, bons connaisseurs du pays, s'interrogent, tout en reconnaissant qu'il est trop tôt pour répondre. Première question : faut-il consacrer de telles sommes – à condition qu'on puisse les réunir – à la seule lutte contre des inondations qui font en temps normal la richesse du pays ? Les inondations d'une intensité égale à celles de 1988 n'ont lieu, selon les statistiques, qu'une fois par siècle. Le programme envisagé n'est-il pas trop ambitieux, d'autant plus qu'il va modifier considérablement la structure foncière des campagnes et léser tout particulièrement les 50 % ou 60 % de paysans sans terre, qui survivent actuellement en cultivant tel ou tel lopin, au gré des fluctuations des fleuves ?

A supposer que le plan envisagé fonctionne, ne va-t-il pas obliger les paysans à modifier du tout au tout leurs méthodes ancestrales ? Et s'il fonctionne mal – les systèmes d'écluses et de drainage sont délicats à entretenir – ne risque-t-il pas de stériliser une partie des terres, dans un pays à la démographie galopante, où tout mètre carré cultivable compte ?

Ce ne sont là que quelques questions. Elles sont posées bien sûr par des experts britanniques – peu enthousiastes de voir les Français envahir une chasse gardée – mais aussi par des Scandinaves, des Néerlandais, présents depuis longtemps et qui connaissent bien ce genre de problème pour l'avoir résolu chez eux, par des représentants des innombrables organisations non gouvernementales qui travaillent dans le pays et qui s'étonnent que personne n'ait encore songé à consulter d'une façon ou d'une autre les bénéficiaires théoriques des grands travaux envisagés.

Ces derniers insistent d'autre part sur l'extrême bureaucratisation du régime, qui favorise la paralysie, et sur les risques de détournement d'une partie d'une aide aussi considérable.

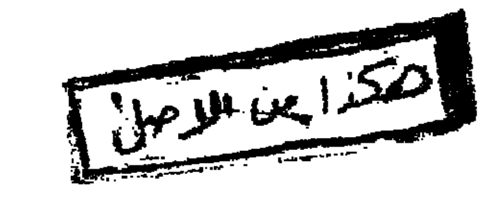
JACQUES AMALRIC

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



EUROPE

RDA : la campagne du SPD ouest-allemand

M. Oskar Lafontaine s'en prend vivement à la politique d'union de M. Kohl

M. Ibrahim Böhme a été confirmé, vendredi 23 février à Leipzig, président du Parti social-démocrate de RDA et désigné comme tête de liste du parti pour les élections du 18 mars. En présence de nombreuses personnalités du SPD de l'Ouest, les sociaux-démocrates de l'Est, qui tenaient en cette fin de semaine leur premier grand congrès ordinaire, devaient adopter samedi 24 février un programme politique qui insiste, en matière économique, sur le rôle du marché et la liberté d'entreprise.

LEIPZIG

de notre envoyé spécial

Le congrès du SPD de RDA était l'occasion pour M. Oskar Lafontaine de refaire son apparition en public pour la première fois depuis son éclatante victoire lors des élections régionales de Sarre, fin janvier. Le vainqueur de Sarrebrück, qui a l'intention de venir expliquer sa position en France lors du congrès du Parti socialiste à Rennes, a prononcé un violent réquisitoire contre la politique allemande du chancelier Kohl. Remarquant que *« la question n'est plus de savoir si on est pour l'unité allemande, mais quelle unité allemande on veut »*, le ministre-président de Sarre s'est interrogé sur les raisons des *« hésitations »* du chancelier Kohl à propos de la reconnaissance de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. Il a dénoncé le cavalier seul du gouvernement ouest-allemand pour régler la question de l'unité allemande, sa *« suffisance »* à l'égard de M. Gorbatchev. *« Si nous voulons le succès sur la voie de l'unité allemande*, a t-il dit, *nous devons trouver une solution européenne avec l'approbation des Etats-Unis et de Moscou.* (...) *Nous ne pouvons approuver qu'un chemin vers l'unité qui soit intégré dans le processus d'unification européenne. »*

M. Lafontaine a qualifié d'*« erreur »* l'absence de consultation des autres Européens lors de l'annonce par le chancelier Kohl de son programme en dix *points vers une fédération allemande* en décembre ou sur la question de l'union monétaire. Il a affirmé que cette dernière ne pouvait être réalisée qu'avec l'accord des gouvernements de la Communauté européenne et devait être liée à des progrès vers l'union monétaire européenne.

Sur le plan militaire, M. Lafontaine juge *« anachronique »* d'exiger que l'Allemagne unie reste membre de l'OTAN. Il estime que *« quiconque se reconnaît dans l'objectif des Etats unis d'Europe doit vouloir un système de défense européen »*, qui exclut notamment, selon lui, la présence sur le sol allemand d'armes nucléaires et chimiques.

M. Lafontaine a violemment critiqué, au nom de la *« justice sociale »*, le refus du gouvernement de prendre des mesures pour stopper le flot des réfugiés est-allemands vers l'Ouest. *« Il faut cesser de verser des primes au départ* [de RDA] *et encourager ceux qui restent par des aides qui témoignent de manière visible de la solidarité de la RFA »*, a t-il dit, et *« le bien-être de la population de RDA doit se gagner en RDA »*. Le futur candidat du SPD à la chancellerie a estimé que la politique de M. Kohl conduisait à un accroissement insupportable des tensions sociales en RFA comme en RDA, à miner le système économique est-allemand.

Trois jours après le premier grand meeting du chancelier Kohl en RDA, à Erfurt, l'intervention de M. Lafontaine confirme, si besoin en était, l'importance des élections du 18 mars pour les élections ouest-allemandes de décembre. Le soutien logistique programmatique de la « baraque » (le siège du SPD à Bonn) a été essentiel à la résurrection aussi rapide de la social-démocratie en RDA, comme celui de la CDU l'a été pour susciter un regroupement des forces conservatrices à l'Est.

Les jeunes dirigeants du Parti social-démocrate de l'Est n'entendent pourtant pas n'être que de simples marionnettes. Dans la perspective d'une réunification rapide, la mise en scène du congrès de Leipzig et l'effort programmatique entrepris peuvent prêter à sourire. Mais ils témoignent aussi du refus d'une partie au moins de la population est-allemande de se laisser purement et simplement avaler. Les sociaux-démocrates de l'Est sont fiers, et le font savoir, de renouer avec une tradition social-démocrate qui était fortement implantée avant le nazisme à l'est de l'Elbe. Cinq mois après sa réapparition, en octobre, dans la clandestinité, la social-démocratie en RDA fait preuve d'une étonnante bonne santé. Avec cent mille militants inscrits à ce jour, elle s'est imposé ces dernières semaines comme le parti avec lequel il faut compter. Les sondages, qui ne sont sans doute qu'indicatifs de tendances, le créditent de bonnes chances d'approcher de la majorité absolue lors des élections à venir. Mais il semble de toute façon le mieux placé dans la constellation politique actuelle pour nouer les alliances nécessaires en vue d'un gouvernement de coalition.

A quarante-six ans, Ibrahim Böhme, qui avait appartenu au Parti communiste jusqu'en 1976, n'est pas encore très connu de l'opinion publique est-allemande. Derrière des airs de dandy qui prêtent parfois à le sous-estimer, il a cependant révélé une énergie et une capacité à convaincre qui, à en croire les sondages, passent bien auprès de l'opinion. Mais les têtes d'affiche de ce début de campagne électorale en RDA s'appellent encore Helmut Kohl, Willy Brandt et Oskar Lafontaine.

HENRI DE BRESSON

La CEE pourrait offrir aux pays de l'Est un statut de membre associé

déclare un commissaire européen

La CEE pourrait offrir aux pays de l'Europe de l'Est un statut de membre associé pour encourager leurs réformes économiques, a déclaré, vendredi 23 février, M. Frans Andriessen, le commissaire aux affaires extérieures de la Communauté. Il a précisé que l'Association européenne de libre-échange, dont les membres n'appartiennent pas à la CEE mais entretiennent avec elle des relations économiques, est l'un des modèles auxquels on pense à Bruxelles.

Dans plusieurs de ses interventions depuis le début de l'année, M. Jacques Delors a déjà souligné l'insuffisance des instruments jusqu'ici mis en oeuvre par la Communauté pour développer ses relations avec les pays de l'Est, à savoir les accords de coopération, de nature essentiellement commerciale. En janvier, devant le Parlement européen, il évoquait la possibilité de concevoir des contrats d'association *«revisités »*, c'est-à-dire allant au-delà de ceux que la CEE a conclus avec de nombreux pays méditerranéens notamment et qui prévoient entre autres un traitement préférentiel en matière douanière. *« Cela permettrait*, disait-il, *d'inclure dans le volet institutionnel de ces accords une véritable instance de dialogue et de concertation politique et économique, d'étendre la coopération aux domaines technique, scientifique, culturel, environnemental, commercial, financier, sans la centrer forcément sur un marché commun qui ne saurait être accessible avant plusieurs années à des économies mal préparées. »*

La politique de la commission par rapport à l'AELE est d'autre part depuis plusieurs mois de l'inciter à renforcer ses structures, de façon à devenir ce que M. Delors appelle *« le deuxième cercle »*, celui *« des pays qui bénéficieront avec nous des avantages d'un grand espace économique commun à égalité de droits et de devoirs »*.

Des engagements doivent être pris sur la question des frontières après les élections en RDA

estime M. Hans Dietrich Genscher

Le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, a exposé vendredi 23 février, par téléphone, au chancelier Helmut Kohl la position de son pays sur la réunification de l'Allemagne. La teneur de l'entretien n'a pas été révélée, mais un porte-parole de la chancellerie avait écarté la veille la demande formulée par M. Mazowiecki en faveur de la conclusion d'un traité garantissant la frontière germano-polonaise avant la réunification.

Plusieurs dirigeants ouest-allemands ont cependant tenté vendredi de rassurer les Polonais. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Helmut Schaeffer, qui participait à un forum germano-polonais à Poznan, a ainsi déclaré que la République fédérale n'avait *« de revendications territoriales envers aucun de ses voisins, y compris la Pologne »*. Il a affirmé que la conférence à six (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, RDA, RFA), qui doit régler les aspects externes de la réunification, procéderait à de nombreuses consultations bilatérales et multilatérales et n'entreprendrait rien *« derrière le dos »* de quiconque, notamment pas des Polonais.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui n'a pour sa part jamais entretenu aucune ambiguïté sur la question des frontières, estime dans un entretien avec le *Augsburger Allgemeine* de samedi que *« l'incertitude et l'absence d'engagement sur cette question font obstacle à l'unification de l'Allemagne ». « Rien n'empêche que les deux Etats allemands – une fois que des élections démocratiques auront eu lieu en RDA – disent qu'ils n'ont aucune exigence territoriale envers quiconque »*, déclare encore M. Genscher, et il qualifie de *« légitime »* le désir de la Pologne d'être associée sur la question des frontières à la conférence à six.

L'idée de consulter tous les pays concernés par l'unité allemande a été soulignée vendredi par Mme Thatcher et par M. Giulio Andreotti, le président du conseil italien. *« L'architecture de la nouvelle Europe doit être élaborée en écoutant tout le monde »*, a déclaré Mme Thatcher. A Rome, le chef de la diplomatie italienne, M. Gianni De Michelis, estimant qu'avec la réunification allemande *« la nature de l'OTAN sera totalement modifiée »*, a demandé la convocation d'un sommet extraordinaire de l'organisation atlantique. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE : à la demande des autorités

Les élections pourront être contrôlées par l'ONU

Quarante-sept partis sont à l'heure actuelle officiellement enregistrés en Roumanie, où le ministre des affaires étrangères assure que le bon déroulement du scrutin du 20 mai pourra être supervisé par des observateurs étrangers. Par ailleurs, Bucarest n'envisage pas de quitter le pacte de Varsovie et reproche à Washington de tarder à fournir à la Roumanie l'aide d'urgence dont le pays a besoin.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Nous acceptons, mieux, nous approuvons l'idée d'une coopération internationale visant à s'assurer de la bonne préparation et du bon déroulement des élections libres et démocratiques dans ce pays. » Diplomate de profession, ancien interprète de Ceausescu, le ministre des affaires étrangères, M. Sergiu Celac, a ainsi laissé entendre, vendredi soir 23 février à Bucarest, qu'il y aurait bel et bien des observateurs des Nations unies le 20 mai prochain en Roumanie pour la première consultation démocratique depuis un demi-siècle.

Cette idée, M. Celac affirme l'avoir soumise lui-même à New-York le 16 février dernier au secrétaire général de l'organisation, M. Javier Perez de Cuellar, et celui-ci *« a réagi positivement »*. Le gouvernement roumain, a poursuivi le ministre à l'attention d'une poignée de journalistes étrangers réunis dans un salon du siège gouvernemental désormais *« protégé »* et en tout cas cerné par une trentaine de blindés place de la Victoire, *« est fermement engagé en faveur d'élections libres, honnêtes et vérifiables. Nous devons tout faire pour que chaque citoyen ait l'occasion d'exprimer son choix sans restriction aucune »*.

D'ailleurs, a laissé entendre M. Celac, qui manie aussi parfaitement l'anglais que le français et le russe, les trente-quatre autres nations de la CSCE pourront, si elles le souhaitent, également envoyer chacune un observateur en mai. D'autre part, a poursuivi le ministre, la Roumanie *« envisage sérieusement la possibilité rapide de faire acte de candidature au Conseil de l'Europe »*, où plusieurs pays de l'Est ont déjà au moins un statut d'observateur. En revanche, interrogé sur une éventuelle sortie du pacte de Varsovie, M. Celac n'en *« voit pas pour l'instant les raisons »*, et il n'a pas caché le mécontentement relatif du pouvoir roumain à l'égard de Washington.

A propos, par exemple, du retard dans la restauration par les Etats-Unis de la clause de la nation la plus favorisée pour Bucarest, M. Celac a déclaré : *« Pour le long terme, nous attendons seulement la justice* [de la part de Washington] *et non des faveurs particulières. »* Révélant au passage que l'aide des Etats-Unis à la Roumanie ne pourrait, selon M. James Baker, chef de la diplomatie américaine, être chargée à bord de cargos que d'ici six à huit semaines, le ministre a ainsi, volontairement ou non, mis en lumière les énormes réticences éprouvées par Washington à l'endroit du pouvoir actuel. On savait déjà que, lors de sa visite à Bucarest, il y a quelques semaines, M. Baker avait passé deux fois plus de temps avec les partis « historiques » d'opposition – ce qui avait fort mécontenté l'équipe au pouvoir, qui parle encore du *« mépris »* dont elle fut l'objet, – mais on ignorait que Washington en était à retarder les livraisons de l'aide d'urgence pour faire pression.

« Franchement, déclarait un peu plus tôt dans la journée à l'agence Reuter le ministre du commerce extérieur, M. Ion Aurol, *je ne comprends pas la position de l'administration américaine.* (...) *Je ne sais pas si on avance assez vite* [au gré de Washington], *mais une chose est sûre : on ne fait pas marche arrière, le processus de démocratisation dans ce pays est irréversible. »* Tel n'est évidemment pas l'avis de tous dans une nation profondément marquée par quarante années de dictature paranoïaque.

Ainsi l'Eglise orthodoxe, par la voix d'un de ses prêtres les plus célèbres, Gheorghe Calciu Dumatreasa, ne fait pas la moindre confiance à l'équipe en place. M. George Bush, déclarait vendredi le prêtre, après avoir célébré un office public *« à la mémoire des héros »* de la Révolution, *« conditionne la restauration de la clause* [de la nation la plus favorisée] *à la Roumanie à la démocratisation de la vie politique, ce qui signifie aussi assurer la liberté complète d'activité à tous les citoyens »*. Invité tout récemment à la Maison Blanche, le prêtre, qui a passé des années dans dans les geôles de Ceausescu avant de se réfugier aux Etats-Unis, a ajouté que l'Eglise, *« avec ses dix mille prêtres et ses dix-sept millions de fidèles, a un rôle à jouer dans l'instauration d'un ordre véritablement démocratique »*.

En attendant, et à l'unanimité, le bureau exécutif du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN) a présenté, à la veille du week-end, aux quelque deux cent cinquante membres du Parlement provisoire son premier projet de loi de type répressif. Rédigé à la suite de la violente mise à sac, dimanche dernier, du siège gouvernemental par des manifestants qui avaient, en outre, molesté l'un des deux vice-premiers ministres, le texte a été adopté *« à une forte majorité »*, après six heures de débats animés. Il prévoit des peines de six mois à trois ans de prison pour ceux qui entreraient par effraction *« dans les bâtiments publics et les bureaux ou immeubles des partis politiques »*, et de deux à sept ans de prison pour ceux qui utiliseraient, de surcroît, la violence. Des lois de ce genre *« existent dans tous les pays démocratiques »*, nous disait, vendredi soir, un membre du gouvernement. En Roumanie, dans le contexte de méfiance survoltée et généralisée de ces heures post-révolutionnaires, ce texte risque de donner naissance à une certaine appréhension dans les rangs de tous ceux – et ils sont nombreux – qui veulent manifester contre le gouvernement sans forcément tout casser.

PATRICE CLAUDE

□ **Bulgarie : dissolution des cellules du PC sur les lieux de travail.** – Le conseil suprême (ancien comité central) du Parti communiste bulgare (PCB), réuni vendredi 23 février, a décidé, sous la pression de l'opposition, de dissoudre les cellules du parti dans les administrations et dans les entreprises. *Les travaux de la* table ronde gouvernement-opposition sur l'avenir de la Bulgarie avaient été suspendus le 12 février à la suite d'une controverse sur ce point. L'opposition avait estimé que les cellules du PCB dans les entreprises constituent *« un élément fondamental du système totalitaire »*. – *(AFP.)*

ESPAGNE : pour la recherche d'une solution politique

Le ministre de l'intérieur demande à l'ETA d'observer une trêve de six mois

MADRID

de notre correspondant

A ceux qui réclament la relance des discussions avec l'ETA, le ministre espagnol de l'intérieur, M. José-Luis Corcuera, lors d'un entretien à la radio nationale, a lancé un appel pour qu'il y ait six mois sans attentats. Herri Batasuna, la coalition nationaliste basque, considérée comme le bras politique de l'ETA, avait proposé, le 12 janvier à Paris, une trêve bilatérale, qui serait précédée d'une déclaration publique de chacune des deux parties.

M. José-Luis Corcuera a prudemment entrouvert la porte, en disant que *« si l'ETA décidait de ne pas commettre d'attentats terroristes pendant six mois, cela démontrerait que la réflexion a eu lieu et que nous serions sur la voie de la disparition de la violence. Dans cette hypothèse, qui ne serait pas généreux ? La société espagnole l'a été en de multiples occasions »*.

Le ministre espagnol de l'intérieur n'a pas précisé en quoi pourrait consister sa générosité. Il a rappelé que l'organisation séparatiste basque avait *« ruiné les espoirs de paix »* apparus pendant les conversations d'Alger, rompues l'année dernière. L'ETA prétendait alors négocier directement avec le Parti socialiste au pouvoir, sans tenir compte des autres partis politiques basques. *« Trouver une voie raisonnable pour sortir de la violence suppose*, a précisé le ministre de l'intérieur, *que l'ETA reconnaisse l'existence du Parlement autonome basque comme étant l'expression de la souveraineté populaire et accepte les limites fixées à d'éventuelles conversations débouchant sur la pacification au Pays basque »*.

S'ils nous apportent la preuve fiable de leur nouvelle volonté, qui pourrait empêcher la mise en pratique d'un tel désir ? Une minorité, avec tous ses pistolets, n'imposera jamais sa volonté à la majorité, ni en Espagne, ni au Pays basque, a conclu M. Jose-Luis Corcuera, *car les Basques ne le permettront pas »*.

Le ministre espagnol de l'intérieur a démenti qu'il existe aujourd'hui des conversations avec l'ETA. – *(Intérim)*

PROCHE-ORIENT

Le dialogue israélo-palestinien

Pas d'accord entre MM. Baker et Arens

Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a déclaré, vendredi 23 février, qu'il n'était pas parvenu à se mettre d'accord avec le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, sur la date d'une rencontre tripartite préparatoire à un dialogue israélo-palestinien.

« Nous ne sommes pas tombés d'accord aujourd'hui sur un calendrier pour une rencontre trilatérale », a déclaré M. Baker. La rencontre a cependant été *« très constructive et j'espère très productive.* (...) *« Nous avons fait quelques progrès »*, a-t-il ajouté. M. Baker s'est refusé à tout autre détail sur les discussions visant à organiser une rencontre tripartite avec M. Arens et leur homologue égyptien, M. Ismat Abdel Meguid. Il s'est contenté de déclarer qu'il continuerait à travailler sur les mêmes questions.

Pour sa part, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a soutenu le droit des juifs soviétiques à circuler librement, dans un message parvenu aux organisateurs du colloque qui s'est tenu à Jérusalem à l'initiative du Centre international pour la paix au Proche-Orient. *« Je tiens à déclarer sans équivoque que nous soutenons le droit de tous les individus, y compris des juifs d'URSS, à circuler librement et à choisir leur lieu de résidence. Toutefois, ce droit à ses propres limites : il s'arrête là où commencent les droits d'un autre peuple. Dans ce cas, il s'agit des Palestiniens, qui ont le droit de vivre dans leur patrie »*, écrit le chef de l'OLP.

M. Arafat réaffirme par ailleurs dans son message qu'il a accepté l'idée d'un dialogue entre, d'une part, des représentants du gouvernement israélien et, d'autre part, des Palestiniens des territoires occupés et de la diaspora palestinienne. *« Un tel dialogue doit s'inscrire dans un processus qui aboutira à un règlement global et définitif de paix »*, souligne-t-il. – *(AFP.)*

LIBAN : après une trêve de cinq jours

Les affrontements entre interchrétiens ont repris

Les affrontements interchrétiens ont repris vendredi 23 février en milieu de journée, après une trêve de cinq jours, sur les fronts d'achrafieh, le cœur du beyrouth chrétien tenu par les Forces libanaises et encerclé par l'armée, et de la banlieue de Sinn El Fil, au nord de Beyrouth.

BEYROUTH

de notre correspondant

Une demi-heure plus tôt, une petite foule de trois mille personnes avait prié sur la principale place d'Acharfieh pour implorer la paix. Emouvant et dérisoire appel face à l'implacable volonté du général aoun d'imposer son pouvoir.

A midi donc, les lignes de démarcation interchrétiennes se sont embrasées. Les obus ont rapidement pris le relais des armes légères sans néanmoins que la bataille atteigne une grande intensité. La foule, piégée sur les voies de passage de l'intérieur du réduit, s'est éparpillée en courant dans tous les sens. Les voies de passage se sont refermées. Ce devait pourtant être le jour où elles auraient dû redevenir grandes ouvertes.

Samedi matin, les escarmouches se poursuivaient, sur le mode mineur certes, mais suffisamment pour que, au lieu de s'occuper de transformer la trêve précaire en accord de pacification, il faille commencer par la restaurer.

La journée de vendredi avait fait un mort et plusieurs blessés dans les rangs de l'armée, un mort et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils et, par débordement sur le secteur musulman où un obus est tombé du côté de l'hôpital Berbir, deux morts et trente-deux blessés.

LUCIEN GEORGE

AMÉRIQUES

NICARAGUA : à la veille du scrutin

Les observateurs des Nations unies estiment « positif » le bilan de la campagne électorale

La mission d'observation des Nations Unies pour la vérification des élections au Nicaragua (ONUVEN) estime dans son quatrième rapport, publié vendredi 23 février à Managua, que les électeurs allaient être en mesure, dimanche, de « choisir librement leur futur gouvernement ». Les auteurs reconnaissent cependant que le Front sandiniste de libération nationale (FSLN – au pouvoir depuis la révolution de 1979) « a peut-être abusé des ressources de l'Etat, en particulier des médias ».

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

Le rapport constate une amélioration continue depuis le début de la campagne : la violence a diminué très nettement après les incidents sanglants survenus le 10 décembre dans la petite ville de Masatepe (un mort et plusieurs blessés). Il évoque les protestations de l'opposition, qui n'a cessé de dénoncer la campagne d'intimidation menée contre ses partisans par une armée et un Etat au service du parti au pouvoir. Les observateurs de l'ONU notent à ce sujet qu'il faut tenir compte du contexte local, le Nicaragua n'ayant « *pas de tradition démocratique* ». « *L'élimination de l'intolérance et des vestiges d'autoritarisme prendra plusieurs années* », lit-on encore, mais la campagne électorale a permis de « *consolider les bases d'une société pluraliste* ».

Comme les trois autres qui l'ont précédé, le rapport des Nations unies a été mal reçu par les dirigeants de l'Union nationale d'opposition (UNO, coalition regroupant quatorze partis, des conservateurs jusqu'aux communistes), qui sont scandalisés par la référence à l'absence de tradition démocratique pour justifier les excès du parti au pouvoir. « *Cela veut donc dire que nous ne méritons pas la démocratie ?* » souligne l'un d'eux. Le journal la *Prensa* (opposition) écrivait récemment : « *Certaines personnalités étrangères défendent une thèse discriminatoire en disant qu'on ne peut pas exiger la perfection de la part du gouvernement sandiniste.* » Selon le conseiller juridique de l'opposition, M. Roger Guevara, « *la présence des observateurs est nécessaire, car elle a permis de mener un processus électoral civilisé, mais elle ne garantit pas l'impartialité du scrutin* ».

Le candidat de l'opposition à la vice-présidence de la République, M. Virgilio Godoy, a reproché à plusieurs reprises aux nombreux observateurs étrangers de ne s'intéresser qu'au résultat final et de ne pas tenir compte de « *la corruption et la répression utilisées par les sandinistes* » contre leurs adversaires. Ces propos inquiètent les observateurs de l'ONU, qui craignent d'être pris à partie le jour du scrutin si l'opposition est en difficulté.

Mécanisme de contrôle

Pour rassurer la population, le conseil suprême électoral a mis au point des mécanismes de contrôle du vote qui devraient rendre la fraude très difficile. Tous les bulletins de vote seront numérotés le jour même dans chaque bureau et signés par les assesseurs des partis. Les trois principales organisations d'observateurs (ONUVEN, l'Organisation des Etats américains et le Conseil des présidents librement élus, dirigé par l'ancien président américain, Jimmy Carter) feront un comptage parallèle dès la clôture du vote dimanche à 18 heures. Cette opération portera sur 10 % des bureaux, mais les résultats ne seront pas publiés avant les données officielles du Conseil suprême électoral.

Toutes ces mesures ont réussi à augmenter quelque peu le niveau de confiance des électeurs, mais aussi des autres groupes d'observation venus du monde entier. Environ deux mille observateurs se sont réparti la tâche, y compris dans les zones difficiles d'accès, comme la côte atlantique, où vivent les Indiens Miskitos. La majorité appartiennent au Comité de solidarité avec le Nicaragua ou à des organisations religieuses (Etats-Unis et Europe surtout) qui luttent depuis plusieurs années contre la politique hostile des Etats-Unis à l'égard du régime sandiniste.

Beaucoup de parlementaires ont également fait le voyage, ainsi que des représentants des trois grandes internationales : socialiste, démocrate-chrétienne et libérale. La plupart découvrent le Nicaragua et sont en général plutôt surpris, en bien, par le déroulement de la campagne. C'est le cas des huit députés français qui ont parcouru le pays. Parmi eux, le député de la Loire, M. Pascal Clément, reconnaît qu'« *il est prématuré de dire que nous assistons à un scrutin démocratique, mais tout cela laisse penser que nous sommes dans un pays en voie de démocratisation* ».

BERTRAND DE LA GRANGE

SALVADOR : l'ancien président Duarte est mort

La ténacité vaincue

L'ancien président salvadorien José Napoleon Duarte est mort, vendredi 23 février, à l'âge de soixante-quatre ans, après une longue agonie. Il souffrait depuis 1988 d'un cancer du foie. Fondateur de la démocratie chrétienne salvadorienne, il avait dirigé son pays de mai 1984 à mai 1989.

Avec la même opiniatreté, José Napoleon Duarte aura combattu la maladie qui vient de le terrasser et l'adversité qui ne l'aura pas épargné tout au long de sa carrière politique. « *Marionnette des communistes* » pour les uns, devenu par la suite « *suppôt des Etats-Unis* » pour les autres, le chef de file de la démocratie chrétienne aura incarné à la fois les espoirs, les contradictions et les désillusions du Salvador. Avec lui disparaît l'une des figures-clés de cette époque de confusion qui n'a pas fini d'agiter son pays et l'isthme centraméricain.

Malgré ces revers, Duarte ne s'est jamais départi de son ambition ni de sa détermination à accéder aux plus hautes responsabilités de l'Etat. Né le 23 novembre 1925 dans une famille de la petite bourgeoisie, il obtient une formation d'ingénieur civil dans une université catholique aux Etats-Unis. Nourri de la doctrine sociale de l'Eglise, il se lance en politique et fonde en 1960 le Parti démocrate-chrétien. Toujours sous l'emprise d'une toute puissante oligarchie symbolisée par les « quatorze familles », le Salvador est alors gouverné par les militaires.

En 1964, Duarte est élu maire de la capitale et s'affirme – mécontentement populaire aidant – comme le champion incontesté de l'opposition. A l'élection présidentielle de 1972, il devient naturellement le candidat d'une coalition de centre gauche, formée par la DC, le Mouvement national révolutionnaire, de tendance social-démocrate, et l'Union démocratique nationaliste proche du PC.

Huit ans d'exil au Venezuela

Redoutable orateur, Duarte sait galvaniser les foules, mais les autorités recourent à la fraude et répriment brutalement ses partisans. Arrêté et torturé, Duarte est ensuite contraint de s'expatrier. Après huit années d'exil au Venezuela, il est autorisé à rentrer dans son pays à la suite d'un coup d'Etat. En 1979, les antagonismes se sont exacerbés, et des groupes de guérilla ont fait leur apparition. Duarte accepte, en mars 1980, d'apporter la caution de son parti en devenant lui-même membre de la junte. A la fin de l'année, alors que l'escalade de la violence s'amplifie et que la junte est dépassée par les événements, il est désigné comme président de la République.

Lors des élections de l'Assemblée constituante en 1982, la DC arrive en tête mais doit céder la place à une coalition de la droite et de l'extrême droite. Duarte s'engage à fond dans la campagne pour l'élection présidentielle de 1984. Favori de l'ambassade américaine, il réalise son rêve : devenir le premier président élu du Salvador depuis un demi-siècle. En octobre, il se rend sans escorte dans une zone contrôlée par la guérilla pour s'entretenir avec une délégation de l'opposition armée. Mais quelques semaines après la trêve qui marque la rencontre de La Palma, les combats reprennent de plus belle.

Malgré le succès électoral de son parti, qui obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale en mars 1985, le président ne réussit pas à tenir sa promesse de « *faire disparaître les causes de la guerre* ». En sept ans, les règlements de compte politiques et les combats ont fait plus de soixante mille morts. Pour parer au plus pressé, Duarte est devenu de plus en plus dépendant du soutien américain et, autrefois ennemi juré des militaires, il finit par tomber sous leur coupe.

Son dernier succès aura même un goût amer. Luttant avec une ardeur et un courage extrêmes contre la maladie, il parviendra certes à transmettre le pouvoir à son sucesseur élu. Mais il s'agit de M. Alfredo Cristiani, qui appartient à cette extrême droite qu'il a tant combattue.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **ARGENTINE : le dialogue politique est dans l'impasse** – M. Eduardo Angeloz, l'ancien adversaire radical du président Carlos Menem lors de l'élection présidentielle de mai 1989, a rejeté l'offre de participation au gouvernement que lui avait faite le chef de l'Etat. M. Menem pensait, grâce à cette ouverture, ralentir le dérapage économique et calmer la tension sociale croissante dans le pays. Mais vendredi 23 février, M. Angeloz indiquait son refus d'apparaître comme « *le sauveur qui, d'un trait de crayon, apporte la solution* ». Il souhaite, avant d'envisager d'entrer au gouvernement, qu'un accord politique préalable soit conclu et propose que celui-ci soit entériné par un référendum. Un point que M. Menem devait qualifier d'« *intolérable* ». – *(Corresp.)*

CANADA : devant la chute de popularité des conservateurs

M. Mulroney remanie son gouvernement

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a remanié, vendredi 23 février, le tiers de son cabinet, afin de revigorer une équipe dont la cote de popularité est au plus bas dans les sondages, quinze mois après avoir été confortablement reconduite au pouvoir.

Quinze portefeuilles changent de titulaire. A la tête du ministère des transports, M. Benoît Bouchard avait eu la lourde tâche, l'automne dernier, d'annoncer la suppression de la moitié des services ferroviaires offerts aux passagers. Il hérite du portefeuille de l'industrie. Très exposé au ministère des pêches, secteur en pleine crise au Canada, M. Thomas Siddon s'occupera dorénavant des affaires indiennes. Son successeur, M. Bernard Valcourt, député de la province côtière du Nouveau-Brunswick, fait un retour remarqué. Il avait dû démissionner de son poste de ministre de la consommation, en août dernier, après un accident de la route sur une moto qu'il conduisait en état d'ébriété. Notable aussi, la promotion d'un député nouvellement élu, Mme Kim Campbell, passée du secrétariat d'Etat aux affaires indiennes au ministère de la justice qui n'avait encore jamais été dirigé par une femme. Elle aura à défendre, dans ses nouvelles fonctions, un projet de loi qui recriminalise l'avortement.

M. Mulroney a reconnu que son gouvernement avait été amené à prendre des mesures impopulaires ; les dernières en date figurent dans un budget rigoureux présenté mardi dernier. Mais, au moment où ses adversaires libéraux se cherchent un nouveau chef, le premier ministre conservateur n'ignore pas qu'il a encore trois ans pour remonter la pente, avant les prochaines élections.

MARTINE JACOT

AFRIQUE

Le Nigéria en quête d'amis

Suite de la première page

En 1969, le gouvernement français, sans aller jusqu'à reconnaître officiellement le Biafra, en sécession, estima que ses habitants avaient le droit de « *déterminer leur destin* ».

Il fallut attendre le septennat de M. Giscard d'Estaing pour que les relations politiques se réchauffent un peu, au printemps 1978, alors que les industriels français manifestaient depuis longtemps un vif intérêt pour un pays devenu, dès 1974, le cinquième producteur de l'OPEP.

Par-delà les paroles de circonstance, l'argent sera la toile de fond de la visite du général Ibrahim Babangida. Il y a quelques jours, au Lagos Motor Boat Club – un des rares endroits où l'air est respirable dans une capitale de 8 millions d'habitants en passe de battre tous les records de pollution – les membres de la Chambre de commerce franco-nigériane distribuaient à quelques journalistes invités avant ce voyage des cartes de visite sur lesquelles figuraient les noms d'entreprises à dimension internationale : Fougerolle, Bureau Véritas, l'Office général de l'air, l'Air liquide, Michelin, Peugeot, Spie-Batignolles, BNP, etc.

A l'époque du boom pétrolier, au début de la décennie 80, une centaine de groupes français ont participé à l'industrialisation et à l'équipement en infrastructures du « géant » africain auquel les crédits étaient proposés de toutes parts. Aujourd'hui où la COFACE ne garantit plus rien, en raison des déboires passés, deux mille sept cents Français sont présents, contre onze mille en 1983, mais l'espoir de réaliser des affaires demeure. Malgré les innombrables difficultés de la vie quotidienne, le banditisme, la corruption, plusieurs dizaines de grandes entreprises françaises estiment qu'il vaut la peine de rester, coûte que coûte, au Nigéria pour ne pas avoir perdu sa place quand le pays sortira revigoré d'un douloureux programme d'ajustement structurel (*le Monde* du 16 février).

L'attente des patrons français

Les expatriés français attendent beaucoup de la courte visite – officielle mais non « d'Etat » – de M. Babangida, caressant l'espoir de nouveaux contrats grâce à l'amélioration des relations politiques. En recevant les journalistes français, M. Eyoma, ministre délégué aux affaires étrangères, n'a pas fermé la porte à de telles perspectives. « *Quelques accords pourraient être conclus, qui amélioreraient notre commerce bilatéral et nos activités économiques*, a-t-il dit. *En outre, nous explorerons toutes les voies pour augmenter les investissements français au Nigéria. Cette visite sera aussi l'occasion d'exprimer notre position sur la dette, le marché unique européen en 1992 et les événements en Europe de l'Est et en Afrique du Sud.* »

Le but principal du général Babangida est de se ménager un soutien français au sein du Club de Paris, avec lequel il va devoir renégocier un nouveau rééchelonnement de sa dette, étant incapable de régler les échéances dues pour 1990.

Bien que ses performances économiques ne soient nullement supérieures à celles des Etats africains francophones, le Nigéria nourrit un certain complexe de supériorité et entend jouer au maximum de l'avantage de constituer le seul marché de la région à dimensions rentables, du simple fait de l'importance de sa population. Reste à savoir si le Trésor, qui a envoyé une mission avant la visite officielle, est sensible à l'argument.

Un premier programme de visite du général Babangida avait été annulé au dernier moment, en juin 1989, en raison d'émeutes contre la vie chère, qui firent de nombreux morts dans plusieurs grandes villes. L'armée tira à vue pour empêcher une généralisation de troubles de nature à remettre en question la politique d'ajustement structurel (hausses salariales chichement mesurées, mais 47 % d'inflation l'an dernier) et le programme de « *retour progressif au régime civil* ».

« *Nous sommes en démocratie militaire* », affirme – petit calot sur la tête, corps puissant sous l'uniforme – le ministre de l'énergie, des mines et de l'acier, le général de l'armée de l'air Nurudee Imam, un de ces militaires typiques de l'équipe qui porta au pouvoir le général Ibrahim Babangida en 1985, après une série de coups d'Etat.

Musulman, né en 1941, entré dans l'armée à vingt et un ans pour y gravir rapidement tous les échelons, père de trois enfants et auteur de quelques ouvrages austères – telle, en 1979, une *Relation entre civils et militaires, l'expérience nigériane*, – l'actuel chef de l'Etat a promis de restituer le pouvoir aux hommes politiques d'ici à 1992. Une Constitution de la future IIIe République a été adoptée il y a un an et un calendrier a été établi, qui devrait s'achever par des élections législatives, une transmission des pouvoirs à l'Assemblée nationale et une élection présidentielle.

Tensions religieuses

« *Le mois prochain, chaque Nigérian pourra s'inscrire au parti de son choix* », assure M. Aliyu Mohammed, secrétaire à la présidence de la République, une fonction qui s'apparente à celle de premier ministre. L'an dernier, les autorités estimèrent que les treize associations politiques qui devaient profiter de la levée de l'interdiction des partis conduisaient le pays à la ruine parce qu'elles reproduisaient exactement les clivages ethniques traditionnels. Finalement, deux formations ont vu le jour, avec le concours financier de l'Etat : un Parti social démocrate, réputé de « centre gauche », et une Convention nationale républicaine, en principe de « centre droit ».

Reste à savoir si cette reconstruction volontariste du paysage politique résistera à des forces autrement plus ancrées que les partis dans les cœurs et les esprits, notamment les forces religieuses. Dans l'attente d'un recensement national, en 1991, une certaine imprécision demeure quant à la population nigériane. Une estimation donnait plus de 113 millions d'habitants en 1988, dont 60 % appartenaient aux trois principaux groupes ethnique d'ordre de grandeur comparable, Haoussas au Nord, Yoroubas au Sud-Ouest, Ibos au Sud-Est, une vingtaine d'autres ethnies formant le reste.

En 1980, une autre estimation, fondée sur un recensement ancien, donnait 45 % de musulmans, 38,5 % de chrétiens et 16,5 % d'animistes. Malgré le rôle, souvent modérateur, d'une chefferie que les Anglais avaient eu la sagesse de garder en place, l'activisme religieux doit être pris en compte. L'islam est en progrès et se montre particulièrement militant à l'Université.

En janvier, le général Babangida a dû renoncer à deux visites officielles aux Etats-Unis et en Italie à cause de l'agitation que des mutations au sein de l'armée et du gouvernement avaient suscitée parmi les chrétiens. Des manifestations pacifiques avaient eu lieu après que l'archevêque catholique de la ville de Kaduna eut affirmé que le gouvernement penchait « *ouvertement aussi bien que secrètement* » en faveur de l'islam.

Malgré les affirmations des autorités sur l'intérêt que porte Lagos à ses voisins francophones, la presse nigériane ne dit pratiquement pas un mot de ce qui se passe hors des frontières. Du moins, cette presse, riche en titres, parle-t-elle assez librement de la situation intérieure. Le 16 février, le *Guardian* local faisait état de soixante-dix-huit arrestations après des troubles religieux qui commencèrent, dans le Nord, par une marche de jeunes musulmans à l'occasion d'une éclipse solaire. Une femme fut brûlée vive en face d'un hôtel.

Pluralisme politique ou pas, on s'attend que ce genre de nouvelles fasse longtemps l'actualité locale malgré les appels au calme du général Babangida, qui affirmait en janvier : « *Il n'y a pas de Nord, pas de Sud, pas de chrétiens ni de musulmans ; il n'y a qu'un Etat et une nation.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Abuja, capitale « à la campagne »

ABUJA

de notre envoyé spécial

A Abuja, les Nigérians sont en train de réaliser le vieux rêve de l'humoriste qui voulait « *installer les villes à la campagne* ». Mieux, ce nom presque inconnu des cartographes devrait être, d'ici à quelques années, celui de la capitale fédérale.

Les comptables ont beau crier casse-cou, quiconque se pose sur « l'aéroport international » – où l'on s'attend toujours à voir gambader quelques animaux – après avoir quitté Lagos, ses 8 millions d'habitants, ses immenses embouteillages, ses miasmes lagunaires, a l'impression de revivre et ne trouve pas l'idée aussi farfelue qu'on le dit parfois.

La route qui conduit vers le « centre », en direction du mont Zuma, est semée de pancartes que certaines sociétés étrangères participant à l'entreprise ont plantées à leur propre gloire. Les travaux ne vont pas aussi vite qu'on le prévoyait il y a une dizaine d'années, mais de la belle ouvrage a déjà été réalisée et de grands chantiers restent ouverts. La facture est actuellement de quelque 5 milliards de francs, pour un projet dont le coût total serait de l'ordre de 40 milliards.

De larges avenues, éclairées à profusion la nuit, permettent de se rendre d'un hôtel de luxe à l'autre. Ils sont soit vides, soit carrément bondés, pour cause de congrès, une activité fort encouragée par les autorités, qui veulent lancer la ville. Edifiée grâce à l'argent saoudien, la grande mosquée, avec ses quatre minarets hauts de 80 mètres, fait la nique à la basilique du président Houphouët-Boigny à Yamoussoukro. La Société générale d'entreprise, française, achève de construire – pour 160 millions de francs – le futur siège de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), cette organisation régionale qui englobe des anglophones et des francophones et que le Nigéria aimerait faire sortir un jour de sa léthargie.

Symboliquement au centre

Six ministères, dont ceux de l'intérieur et de l'agriculture, servent de pionniers. Il reste notemment à installer la future Assemblée nationale et la présidence de la République.

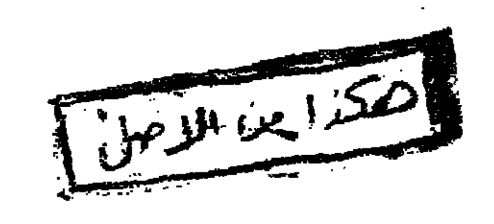
« *Nous espérons que le chef de l'Etat viendra d'ici à 1992* », confie le général Gado Nasko, « ministre de la capitale fédérale », qui a la haute main sur le projet. Quand celui-ci sera-t-il totalement réalisé ? « *Cela dépendra de l'argent dont nous disposerons dans l'avenir.* » L'« ajustement structurel » se prête infiniment moins que feu le boom pétrolier à la concrétisation sur le terrain des belles maquettes exposées dans la salle d'audience du général.

Le ministère des affaires étrangères demeure à Lagos, et les diplomates accrédités ne semblent pas pressés de déménager. « *Pourtant*, assure un expatrié, *la vie est infiniment moins dure ici. Pensez : l'eau coule au robinet, il n'y a pas de coupures de courant et le téléphone marche !* » Des « prouesses » incroyables à seulement 500 kilomètres de Lagos, dans un site choisi parce qu'il se trouve symboliquement au centre du pays, au cœur d'une région où ne domine aucune des grandes ethnies rivales. Sur les 3 millions souhaités, 200 000 Nigérians vivent déjà à Abuja. Ce sont les citoyens d'un pays idéal, encore à naître. Celui où les luttes tribales et religieuses appartiendraient enfin au passé.

J. G.

□ **KENYA : agitation au sein de l'ethnie luo.** – Des troubles ont eu lieu vendredi 23 février dans la ville de Kisumu, fief traditionnel des Luo, la deuxième tribu du Kenya. Ils précédaient l'enterrement, prévu pour samedi, de l'ancien ministre des affaires étrangères – originaire de la région – Robert Ouko, dont le corps mutilé et brûlé avait été retrouvé le 16 février près de sa ferme.

Les mécontents reprochent au président Moi de ne pas vouloir faire la lumière sur cette affaire. – *(Corresp.)*



POLITIQUE

M. Charasse en grand équipage

Suite de la première page

Le ministre du buget fera ensuite un triomphe à la mairie où la population rassemblée n'attendra pas longtemps pour tout connaître des exploits du généreux donateur, des vertus *« du travail des hommes, de la sueur des hommes et de l'espérance »*, ainsi que des fortes évidences qui forment la ligne directrice de l'action politique : *« On va pas supprimer les bidonvilles en trois jours. Mais si on commence pas, on les supprimera pas. »*

« L'avantage de vos îles »

style Charasse est ainsi fait . De formules ahurissantes délirées sur un ton définitif et solennel : *« L'avantage de vos iles, c'est que le soleil tourne autour. »* D'encouragements paradoxaux adressés aux gens des impôts qui se gardent de passer les concours de promotion interne afin d'éviter les mutations en métropole. *« Imaginez, les filles, que vous ayez à faire votre service militaire. Vous trouveriez un Jules à Besançon où il fait un froid de canard. Ce serait formidable. Il faut bouger dans la vie. »* De distributions de médailles commémoratives de la Révolution française, par coffrets d'une, trois ou quinze pièces, selon le statut du récipiendaire. 49 médailles pour la première journée du voyage. Avec, en prime, un numéro de camelot sur les qualités du présentoir fourni gracieusement par l'administration des monnaies et médailles : *« C'est lourd, mais ça tient debout tout seul, car on n'est pas si con qu'on en a l'air. »*

Le style Charasse est ainsi fait . Du moins bon, du bon et parfois du meilleur. Ce ministre-là met un point d'honneur à bousculer les administrations, la sienne et celles de ses *« chers collègues »*. Les agents du fisc ont été priés, tout au long de sa visite, moyennant un poste ou deux supplémentaires, d'augmenter sensiblement le taux de recouvrement de l'impôt dans deux départements où tout ce qui ressemble à une lettre du Trésor public revient à l'envoyeur avec la mention *« inconnu à cette adresse »*. Les agents des douanes ont été encouragés à considérer la lutte contre le trafic de drogue comme *« une guerre »* et à utiliser en conséquence les *« méthodes de la guerre »* (Marie-Galante, île dépendante de la Guadeloupe, est aujourd'hui considérée comme un lieu de transit de la cocaïne vers l'Europe, et la Guyane menace de le devenir aussi).

Le style Charasse est ainsi fait, roublard et franc du collier tour à tour ; le sérieux au milieu et la gaudriole autour.

Un cadeau aux enfants

Après avoir *« offert »* à la commune de Capesterre ces quelques hectares de bidonvilles – *« une honte pour la République »* – il s'en est allé à Cayenne où il a acheté à l'improviste dans un magasin de la ville – *« avec mes économies à moi »*, a-t-il précisé – un magnétoscope et un téléviseur pour les offrir aux enfants d'une école d'un quartier déshérité.

Mission a été donnée à un membre de son cabinet de faire connaître cette initiative au ministre de l'éducation nationale, bête noire et tête de turc du ministre du budget, dévoreur de crédits, soupçonné de vouloir installer des instituteurs partout en France, y compris derrière *« les pompes à essence »* et de préparer ainsi, en renfort du Syndicat national des instituteurs, le congrès du Parti socialiste.

« En 1988, a-t-il expliqué au président socialiste du conseil général de la Guyane, Elie Castor, *on a dit : « ça va mal à l'éducation nationale ». Je leur ai donné un milliard et demi de décrets d'avance. On m'a dit : « Oh ! que ça va mal ! ». En 1989, j'ai donné six milliards de mesures nouvelles, plus douze de mesures reconduites. Ça fait 18. On m'a dit : « Oh ! la la, que ça va mal ! ». Plus je donne, plus ça va mal. Je vais finir par arrêter. »*

Le *« je »* et la menace, pour plaisants qu'ils soient, sonnent bizarrement. M. Charasse a une singulière tendance à considérer que le budget c'est la France et que l'Etat c'est lui. Il protège *« son »* tiroir-caisse, en défendant la loi de finances. Et il promet de tirer les oreilles - de *« faire des observations »*, comme il dit - au plus cancre des ministres dépensiers. *« Et quand je promets, je tiens. Quand c'est non, c'est non. La messe est dite et on n'a rien à rajouter. »*

Le style Charasse est ainsi fait . C'est un langage que l'on commence à connaître. M. Rocard, qui n'en apprécie pas toutes les subtilités, lui a dit un jour que *« la plus grande vertu du parler vrai, c'est le silence »*. M. Charasse parle cru et d'abondance. Il tourne sa langue une demi-fois plutôt que sept, car *« sur le champ de bataille, un seul mot a suffi à Cambronne qui avait en face de lui des Anglais distingués. Et toc, tout le monde avait compris ! »*.

Pour toutes ces raisons, le ministre du budget dit en confidence qu'il se considère comme *« le nègre du gouvernement »*. A son retour en métropole, on lui accordera au pire qu'il en est le vilain petit canard, au mieux le merle blanc.

JEAN-YVES LHOMEAU

Le contentieux des municipales devant le Conseil d'Etat

Les électeurs de Bastia devront une fois encore retourner aux urnes

Continuant l'examen du contentieux né lors des élections municipales du printemps dernier, le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 23 février, le scrutin de Bastia parce que la grève des postes avait empêché un grand nombre de procurations d'être *distribuées* à temps.

Les Bastiais commencent à en avoir l'habitude : il n'y a pas d'élections, dans la préfecture de Haute-Corse, sans que le résultat en soit contesté. Régulièrement, le Conseil d'Etat annule des scrutins. La dernière fois, c'étaient les régionales de mars 1986, alors que le Conseil constitutionnel invalidait, lui, les législatives qui avaient eu lieu le même jour. En 1977, les municipales avaient aussi été invalidées et celles de 1983 avaient subi le même sort de la part du tribunal administratif avant d'être confirmées par la juridiction d'appel. Chaque fois c'est la fraude qui est accusée. L'ancien maire, M. Jean Zuccarelli (MRG), a même été inculpé de fraude électorale après les élections de 1986 et un médecin écroué à la suite des cantonales de 1988.

Rien de semblable cette fois. Seule est mise en cause la grève des postes qui sévissait en Corse en mars dernier. Ce mouvement revendicatif avait empêché la distribution de 787 volets de vote destinés aux mandataires et de 823 volets destinés à la mairie. M. Jean Zuccarelli, député MRG et actuel président des radicaux de gauche, était pourtant sûr de sa victoire.

Dès le premier tour, sur 14 123 suffrages exprimés, il avait obtenu 7 173 voix (50,78 %) contre 5 599 (39,64 %) à la liste de droite menée par M. Natali (divers droite) et 1 351 (9,56 %) à celle des régionalistes conduite par M. Siméoni (UPC). Son avance sur son suivant était nette mais il ne disposait que de 111 voix de plus que la majorité absolue.

Faisant le même raisonnement que le tribunal administratif et malgré la requête du ministère de l'intérieur, qui est venu au secours du président du MRG, le Conseil d'Etat, conformément à sa jurisprudence, a estimé que *« l'impossibilité où se sont trouvés les électeurs dont les procurations n'ont pu être acheminées d'exprimer leurs suffrages était de nature à altérer la régularité des opérations électorales »*, et cela bien que personne ne disposât des moyens de pallier la grève des postiers.

Or, là aussi, conformément à sa jurisprudence, même s'il n'y a pas eu *« manœuvre »*, le Conseil d'Etat a décidé que, pour apprécier l'influence de cette situation sur le scrutin, il convenait *« de placer les candidats dont l'élection est contestée dans la situation la plus défavorable, et d'ajouter les suffrages, qui n'ont pu ainsi être émis, au nombre total des suffrages exprimés pour le calcul de la majorité absolue, sans modifier le nombre des suffrages obtenus par les différentes listes »*.

Le résultat de ce calcul est simple : après correction, la liste de M. Zuccarelli n'a pas obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Elle ne pouvait donc pas être proclamée élue à l'issue du premier tour. Les Bastiais ont été dispensés d'un second tour en mars, mais, bien que le président du MRG ait prétendu que la décision du Conseil d'Etat *« ne répond pas à l'équité »*, ils vont devoir maintenant retourner aux urnes.

TH. B.

□ **La *« nouvelle régate »* de M. Soisson.** – Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Soisson, évoquant, dans un entretien paru, samedi 24 février, dans *le Courrier de l'Ouest*, l'accord conclu entre le Mouvement des radicaux de gauche et l'Association des démocrates, dont il fait partie, déclare : *« J'affronte cette nouvelle régate avec la sérénité de l'expérience. (...) Seule la création d'un deuxième pôle de la majorité présidentielle est de nature à permettre de gagner les prochaines élections. (...) »*

LIVRES POLITIQUES

Les révolutions ont tourné court

LE communisme se meurt, le communisme est mort ! Mais de quoi, mais comment ? Paul-Marie de La Gorce livre les résultats de l'autopsie, en rappelant qu'il avait préalablement repéré, quand ils s'étaient produits, les signes d'un mal fatal. Au risque de ne pas être entendu sur le moment. Telle était la fascination exercée par le communisme, que ses plus acharnés adversaires n'imaginaient pas sa fin : dès lors qu'on allait jusqu'à l'assimiler au Mal, c'est qu'on lui conférait une sorte d'éternité, même lorsqu'il y avait lieu d'en douter ! *« Les Occidentaux eux-mêmes, pour la plupart, refusaient passionnément de voir s'effondrer le mythe contre lequel ils avaient engagé leur croisade, le mythe de la révolution mondiale menaçante représentée partout par le même ennemi »*, observe Paul-Marie de La Gorce.

Or ce mythe a commencé, ou aurait dû commencer, à perdre de sa crédibilité il y a une trentaine d'années avec le divorce sino-soviétique qui, en séparant Pékin et Moscou, dispersait *« les Etats et les partis rassemblés naguère pour la même cause »*. L'auteur reprend le fil de cette histoire, moins pour en établir la chronologie que pour cerner les causes de l'échec du prétendu mondialisme de l'idéologie communiste. Il souligne ce que la victoire du communisme chinois a eu de spécifique par rapport à la démarche de la révolution soviétique.

Il revient sur l'échec du communisme dans les pays arabes et musulmans, où l'idéologie marxiste a été occultée par d'autres forces de mobilisation des masses : le nationalisme et l'islam. L'auteur note que, d'une manière générale, les succès *obtenus dans le tiers-monde par* l'URSS dans les années 70 n'ont pas été des gains durables. *« Partout,* écrit-il, *les conditions nationales et régionales ont prévalu et décidé de l'évolution des régimes. (...) Les révolutions du tiers-monde n'ont pas été le prolongement de la révolution bolchévique au-delà des frontières de l'URSS. »* Même l'Angola agit à sa guise ; l'Ethiopie, estime l'auteur, n'attend que la fin de ses épreuves internes *« pour sortir de son tête-à-tête avec Moscou »*, tandis que Cuba prend ses distances avec la perestroïka.

Son statut de superpuissance, l'URSS le devait à la domination qu'elle exerçait sur l'Europe de l'Est depuis la fin de la guerre. Cependant, il y eut rapidement l'exception yougoslave, puis, en liaison avec la rupture sino-soviétique, la dissidence albanaise et la demi-dissidence roumaine, qui, rappelle l'auteur *« fascina les Occidentaux » :* c'était le début de la dispersion du bloc de l'Est. La mise au pas de la Tchécoslovaquie en 1968 semblait rééditer celle de la Hongrie en 1956 sauf que cette fois *« la presque totalité des partis communistes hors du bloc soviétique condamna, critiqua ou déplora l'intervention de l'armée rouge à Prague »*. L'unité internationale du communisme s'en trouvait sérieusement ébranlée.

On sait la suite avec la crise polonaise, et sa spécificité *« nationale »*, puis l'évolution acceptée de la Hongrie et le basculement de l'Allemagne de l'Est. Paul-Marie de La Gorce ne peut s'empêcher de constater, à bon droit, que jusqu'au début de 1989 peu d'observateurs occidentaux ont cru à la possibilité de tels changements.

Les experts marxistes du capitalisme n'ont pas davantage brillé par le succès de leurs prévisions. En dépit de ses erreurs et de ses crises, le capitalisme a su s'adapter dans les pays où il était bien implanté, et la révolution n'a pas tellement triomphé ailleurs, là où le terrain lui paraissait plus favorable, c'est-à-dire dans le tiers-monde. En Amérique latine, il n'y a pas eu de contagion castriste, après l'échec de Guevara ; au Vietnam, l'enlisement économique a succédé à la victoire militaire, alors que les pays à économie capitaliste du voisinage décollaient. Les désillusions du nassérisme en Egypte, du baassisme en Irak et en Syrie, les velléités socialistes d'Afrique complètent, en négatif, ce bilan.

L'objet de l'étude de Paul-Marie de La Gorce, intitulée *Requiem pour les révolutions* dépasse, on le voit, le champ du communisme, qui ne fut pas la seule forme d'action révolutionnaire mise en œuvre pendant cette période. D'autres voies de libération et d'épanouissement s'offrent-elles encore à ceux que le capitalisme n'a toujours pas touché de sa grâce ?

Pour répondre à cette interrogation, l'auteur revient sur le passé afin de montrer que le socialisme français a échoué entre les deux guerres et à la Libération (sous la pression de la guerre froide notamment). Le travaillisme britannique n'a pas mieux fait, et seule la social-démocratie allemande, au prix d'une *rupture avec l'héritage* marxiste, a gouverné durablement mais en assurant la pérennité du capitalisme. On en est encore là aujourd'hui : partout où les socialistes sont au pouvoir, la rupture avec le capitalisme n'est plus de mise.

Ainsi, aucune des grandes utopies et idéologies qui ont marqué le siècle n'a vraiment triomphé. Il y a une raison à cela : comme de Gaulle, auquel il rend hommage, Paul-Marie de La Gorce assure que l'Histoire est faite par les nations, les seules réalités qui vaillent. C'est dire qu'il n'entrevoit pas comme certains *« la fin de l'Histoire »*. Au contraire, il perçoit de *« nouvelles fractures »* qui ne manqueront pas de la nourrir.

S'il constate — sans ricaner et en soulignant la part d'espérance qu'elles ont fait naître — la mort des révolutions, s'il se félicite du rejet *« des mythes fascinants et redoutables d'un modèle unique »*, l'auteur n'en est pas, pour autant, plus serein. Il craint *« un déchirement irrémédiable du monde »* si une nouvelle révolution ne se fait pas en faveur de *« l'universalité »*, contre les risques de retour à *« la barbarie »*.

Dans l'immédiat, la question se pose de savoir ce qui sortira, en Europe de l'Est, de l'évolution du communisme à laquelle on assiste. En juin dernier, un colloque organisé par le Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation des sciences politiques avait anticipé l'actualité en travaillant sur le thème : « Vers l'Europe des Etats de droit ? Evolutions à l'Est et citoyenneté européenne. »

Pierre Grémion et Pierre Hassner ont réuni, sous le titre *Vents d'Est,* les contributions de plusieurs des participants en privilégiant les pays apparaissant déjà comme *« les champions de la réforme »*, l'URSS, la Pologne et la Hongrie, avec, en contrepoint, la Tchécoslovaquie, *« pays de tradition juridique et démocratique »*. Le fait que l'accélération de l'Histoire ait, depuis lors, bouleversé les choses réactualise l'intérêt de cette réflexion.

► *Requiem pour les révolutions*, de Paul-Marie de La Gorce. Flammarion, 250 pages, 89 F

► *Vents d'Est,* présenté par Pierre Grémion et Pierre Hassner. PUF, 139 pages, 98 F.

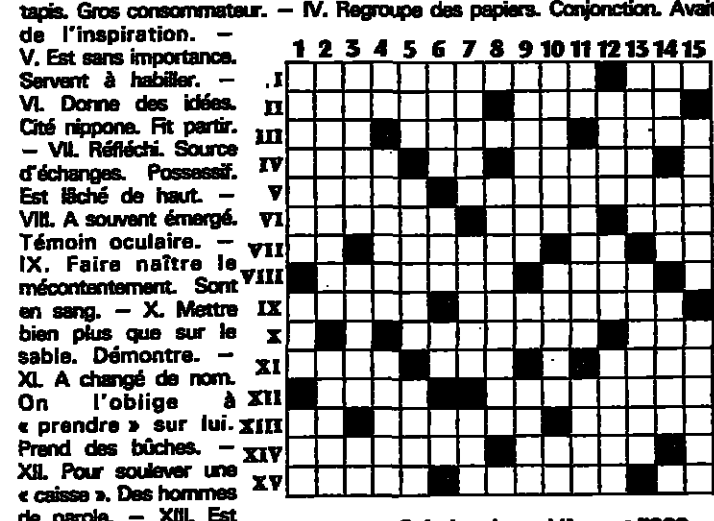
ANDRÉ LAURENS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5204

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on ne peut pas dire que l'on n'y voit goutte. Est bien attaché. – II. Va à la poubelle. Loin d'être aisé. – III. Est peuplé d'Indiens. Grands tapis. Gros consommateur. – IV. Regroupe des papiers. Conjonction. Avait de l'inspiration. – V. Est sans importance. Servent à habiller. – VI. Donne des idées. Cité nippone. Fit partir. – VII. Réfléchi. Source d'échanges. Possessif. Est lâché de haut. – VIII. A souvent émergé. Témoin oculaire. – IX. Faire naître le mécontentement. Sont en sang. – X. Mettre bien plus que sur le sable. Démontre. – XI. A changé de nom. On l'oblige à « prendre » sur lui. Prend des bûches. – XII. Pour soulever une « caisse ». Des hommes de parole. – XIII. Est adoré. Il en faut plus d'un pour faire un macaron. Met fin à une action. – XIV. Qui n'apporte pas de témoignages. Un soulèvement lui fut fatal. – XV. Bête de somme. Chasse... mouche. Alimente de nombreux rêves.



VERTICALEMENT

1. Pour eux, on fait bouillir la marmite. Incapable de passer à l'action. Peut servir à bâtir. – 2. Est là depuis le début. Est sage comme une image. – 3. Proche de Beaujolais. De quoi mettre les voiles. Sont pris en grippe. – 4. Lettre grecque. Connut quelqu'un qui était fort comme un taureau. On a des mots, en sa présence. – 5. Lettres de noblesse. Est à l'origine de nombreux heurts. Peut nous rester en travers de la gorge. – 6. Fils de prince. Susceptible de fondre. « Quartier » de Nantes. Conjonction. – 7. Inspirait des artistes. Il y a des jours où il peut être vraiment verni. Est d'une grande mollesse. – 8. Abrite des combattants. – 9. Rend moins dangereux. Fait perdre du temps. Fis regretter d'être venu. – 10. De quoi se faire prendre. A beaucoup à perdre. Vient de l'étranger. – 11. Pronom. Avec lui, il y a de quoi être distrait. Chef de bandes. – 12. A parfois besoin d'être ouverte. Est fort. Permettre une certaine entrée. – 13. Remplit des caisses. Occasion de se mettre à l'ouvrage. – 14. Permet de faire aller le bâtiment. Est plein de petits trous. Bonne pour la culture. – 15. Future société. Donner lieu à un jugement.

Solution du problème nº 5203

Horizontalement

I. Crevaison. – II. Hérisson. – III. Ecot. Ares. – IV. Muselière. – V. Il. Sue. Et. – VI. Ost. Hue ! – VII. Endettés. – VIII. Eue. Errer. – IX. Suie. – X. Gloire. Né. – XI. Seul. Roue.

Verticalement

1. Cheminée. Gs. – 2. Recul. Nulle. – 3. Eros. Ode. Ou. – 4. Vitesse. Sil. – 5. As. Lutteur. – 6. Isaïe. Trier. – 7. Sore. Hère. – 8. Onéreuse. Nu. – 9. Sète. Ruée.

GUY BROUTY

SOCIÉTÉ

Malgré les retards provoqués par l'explosion de la fusée

Arianespace espère signer cette année dix contrats pour des satellites

Au centre de lancement spatial de Kourou (Guyane), les recherches se poursuivent pour tenter de comprendre les causes de l'explosion du lanceur Ariane-4, survenue, en plein vol, vendredi 23 février. Il faudra encore de nombreuses semaines pour analyser et corriger les causes de cet échec, qui a provoqué la perte de deux satellites de télécommunications japonais. Mais, malgré un processus retardé, Arianespace espère signer cette année dix nouveaux contrats pour des satellites.

KOUROU (Guyane)

de notre envoyée spéciale

L'effondrement aura été de courte durée. L'industrie spatiale est ainsi faite que tous, déjà, n'ont plus qu'une chose en tête : comprendre. Douze heures seulement après l'explosion du lanceur lourd Ariane-4, qui a précipité dans l'Atlantique les débris des deux satellites Superbird-B et BS-2X, les experts, au prix d'une nuit blanche, étaient en mesure de donner une première explication de l'accident. Et de confirmer ce que l'on soupçonnait déjà la veille au soir : si l'échec de la mission n'est apparu aux spectateurs qu'au moment même de l'explosion, soit une minute et quarante secondes après l'heure H zéro, les défaillances sont apparues beaucoup plus tôt au niveau du premier étage de la fusée.

Tout était joué, en fait, quelques secondes seulement après la mise à feu. Ainsi que le rappelle le communiqué d'Arianespace diffusé dans la matinée de vendredi, le décollage du lanceur, après un compte à rebours sans faille, s'est effectué comme prévu à OO h 17 (heure de Paris). Mais très vite, « *à H + 6,2 secondes, la pression de la chambre de combustion de l'un des moteurs de la baie de propulsion, le moteur D, chute en une demi-seconde de sa valeur nominale de 58 bars à environ 30 bars* ».

Pour compenser la poussée insuffisante du moteur déficient, le système automatique de contrôle d'attitude transmet alors aux moteurs voisins, entre H + 6 et H + 8,5 secondes, l'ordre de rectifier le tir. Mais les corrections deviennent rapidement insuffisantes. A H + 101 secondes, la pression dynamique atteinte crée des efforts insupportables pour la structure du lanceur : celui-ci explose sur sa trajectoire, à 9 km d'altitude et à 12,5 km de distance du pas de tir. Les étages supérieurs de la fusée risquant de continuer leur course folle, ordre est alors donné, par mesure de sécurité, de détruire l'ensemble du lanceur.

Consciente de sa responsabilité « *à l'égard des opérateurs et utilisateurs de satellites* », Arianespace annonce dans ce même communiqué qu'une commission d'enquête, constituée – comme le veut l'usage – d'experts indépendants de la société, serait mise en place dès le début de la semaine prochaine. Selon M. Frédéric d'Allest, président d'Arianespace, cette commission pourrait remettre son rapport « *dans un délai inférieur à deux mois* ».

Prendre son temps

Autant dire, d'ici là, que les commentaires officiels concernant les causes de l'accident se feront rares. D'autant qu'il est à l'heure actuelle nettement trop tôt pour en savoir beaucoup plus. « *La déficience survenue six secondes après le décollage sur le moteur D a entraîné à son tour un certain nombre d'anomalies, dont nous n'avons pas encore la liste complète* », précise M. d'Allest.

L'une d'entre elles, pourtant, retient déjà l'attention : trente secondes après la mise à feu, une chute brutale de la pression s'est en effet produite, au foyer, sur l'un des quatre propulseurs d'appoint liquide (PAL-3) dont est également doté le premier étage. Or cette baisse de pression, qui a amené la valeur nominale (58 bars) à 36 bars, n'est apparemment pas due à une tentative automatique de correction de la trajectoire. Elle pourrait donc constituer, si elle se vérifie, une piste importante pour tenter de reconstituer les causes de l'accident (1).

« *Nous allons nous hâter lentement, comme la règle l'exige dans ce genre de situations*, résume M. d'Allest, en précisant que *la priorité absolue sera donnée à la rigueur technique* » dans les analyses. Les spécialistes vont d'abord s'efforcer de réunir le maximum d'informations sur les événements précédant l'explosion. La séquence vidéo du lancement, vue et revue au centre de Kourou, livrera peut-être quelques renseignements supplémentaires. Et l'examen détaillé des télémesures, qui devrait être terminé dans les jours à venir, fournira plusieurs centaines de paramètres qu'il faudra prendre en compte dans l'analyse ultérieure.

On espère beaucoup, également, de l'étude des débris des moteurs Viking, dont une partie pourrait être retrouvée au sol ou près de la côte. Ces « vestiges », qui assurent la propulsion du premier étage du lanceur, pourraient livrer des informations non négligeables. Lorsque le premier étage d'Ariane avait explosé, le 23 mai 1980, lors du deuxième lancement de la fusée européenne, des morceaux de moteurs Viking avaient ainsi été repêchés au large de la côte guyanaise, dont l'analyse avait contribué à faire avancer l'enquête.

Dès vendredi matin, plusieurs débris de l'explosion ont été retrouvés par les gendarmes et les légionnaires qui, inlassablement, arpentent les rivages de Kourou. Pour l'heure, il s'agit essentiellement de débris des deux satellites japonais, éléments légers que le vent a repoussés sur la côte. Mais d'autres débris ont été repérés au large des îles du Salut. Et un hélicoptère a été mobilisé pour effectuer des recherches au sol, au-dessus de la savane. Compte tenu de la distance à laquelle s'est produite l'explosion, il faudra sans doute poursuivre ces recherches en mer, si toutefois l'ordre est donné de procéder à des chalutages.

C'est dire qu'Arianespace, même si les vols « *sont suspendus jusqu'à la compréhension totale et la correction des causes de l'accident* », ne chômera pas dans les mois à venir. A en juger par les commentaires glanés ici et là, le diagnostic final de l'explosion pourrait, d'ailleurs, se révéler moins grave qu'on ne le craignait au départ. Et la longue expérience des moteurs Viking, dont 250 exemplaires ont volé sans problèmes depuis dix ans, constituera sans doute un atout de poids lorsqu'il s'agira d'y trouver des remèdes.

Si aucune mauvaise surprise n'apparaît d'ici là, Arianespace pourrait ainsi, selon les vœux de son président, résorber son retard « *dans un délai d'un an* ». Et la société espère même, compte tenu de la souplesse de ses calendriers de lancement, ne pas perdre de contrats d'ici là. « *L'objectif de signer dix nouveaux contrats dans l'année 1990 est maintenu* », soutient M. d'Allest, en précisant que « *la production des lanceurs Ariane-4 se poursuivra dans les semaines à venir, de façon à pouvoir, dès la reprise des vols, retrouver une cadence maximale de lancements* ».

Même si ses réserves lui permettent de faire face à ce type de situations, lois du spatial obligent la perte financière sera malgré tout sévère pour Arianespace. Superbird-B et BS-2X, les deux satellites de télécommunications japonais qu'Ariane devait mettre sur orbite géostationnaire lors de ce trente-sixième vol, risquent de lui coûter cher. D'autant que le satellite Superbird-B, le plus lourd des deux, était en partie assuré (50 millons de dollars) à la société SRRR, filiale française d'Arianespace créée en 1986.

Deux solutions se présentent à la société japonaise SCC (Satellite Communications Corporation), à laquelle appartenait le satellite : soit demander un remboursement financier, soit faire jouer la garantie de relancement proposée en option par SRRR – solution que choisissent 90 % des clients d'Arianespace. En ce qui concerne le satellite BS-2X, son constructeur américain, la General Electric, s'était assurée par ses propres moyens. Au total, la valeur assurée des deux satellites est estimée à environ 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

CATHERINE VINCENT

(1) Cette dernière anomalie de fonctionnement n'aurait en fait pas eu lieu. Elle serait due à une lecture trop rapide des bandes de télémesure.

« Un risque normal » pour les assureurs

L'explosion de la fusée Ariane et de ses deux satellites coûtera environ 200 millions de dollars (plus d'un milliard de francs) aux assureurs. « *C'est un volume très important mais un risque normal* », a estimé un responsable du secteur spatial de la Société commerciale de réassurance (SCOR).

Cet échec ne devrait pas, selon lui, entraîner, dans l'immédiat, de baisse de la capacité d'assurance dans le domaine spatial, qui est actuellement de 280 millions de dollars par lancement. « *Cela pourrait cependant freiner la baisse du taux des primes qui était passé de 25 % à 17 % en deux ans* », affirme pour sa part M. José da Costa, responsable des risques spatiaux de la société Faugère et Jutheau.

L'assurance spatiale, qui ne comprend qu'une dizaine de grosses compagnies à travers le monde occidental, table en effet sur un taux de défaillance de 14-15 % pour un satellite (6 % pour les missions habitées). Or Ariane a enchaîné une série de succès « *étonnante* », selon la SCOR. Un sinistre devait donc « *fatalement* » se produire. Le coût pour les assureurs n'est pas exorbitant : il représente à peine la moitié des primes encaissées en 1989 – 400 millions de dollars.

Deux ans avant les Jeux olympiques d'Albertville

Michel Rocard sur les pistes

Le premier ministre s'est rendu, vendredi 23 février, en Savoie pour « *témoigner de sa confiance et de son encouragement* » aux organisateurs des Jeux olympiques qui auront lieu dans deux ans sur une dizaine de sites autour d'Albertville.

LES SAISIES

de notre envoyé spécial

Le soleil est de la partie. Il rend la neige encore plus éclatante et apporte une note joyeuse à l'escapade du premier ministre. Visages colorés, blousons lumineux, les gamins de l'école de ski des Saisies forment une haie d'honneur pour accueillir Michel Rocard. Lui, encore tout bronzé d'un récent séjour dans la station voisine des Arcs, sourit. Le premier ministre écoute les explications des responsables du futur site nordique des Jeux olympiques de 1992. Deux ans avant le grand événément qui va mobiliser le département de la Savoie, il vient constater l'état d'avancement des travaux. « *Vous êtes sur les gradins d'où les spectateurs pourront suivre les épreuves olympiques de ski de fond et de biathlon* », commente un responsable du site. Les personnalités suivent l'évolution des skieurs qui miment les champions en action.

« *Si vous faites des infidélités aux Arcs nous serions heureux de vous accueillir ici* », lance le maire de la commune. « *Je suis déjà venu deux fois aux Saisies dans mon enfance* », lui répond Michel Rocard sans oublier de rappeler que sa mère est Savoyarde.

Et voilà « Rocky » salué par des mains qui s'agitent là-haut à l'endroit où sont massés les curieux de cette promenade. L'invité accepte le panier garni de jambon offert en signe d'amitié, puis lève son verre de « framboise-vin blanc ». La fête réjouit l'assistance.

Sur le chemin enneigé, Michel Rocard se montre plus habile que Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, pour négocier la descente. Qu'importe, la journée s'annonce agréable. Le repas de midi pris à la mairie de Chambéry chez « *l'ami de longue date* », Louis Besson, avait déjà donné le ton. Michel Rocard s'était plu à souligner les vertus d'un maire et d'un ministre qui a « *le souci de la politique concrète* ».

Quelques mots, quelques phrases pour rappeler « *une certaine conception de l'action politique, généreuse, ouverte, tolérante que nous voulons exercer* ». Des signaux envoyés à Michel Barnier, le président RPR du conseil général présent lors du banquet. Des invitations adressées à tous ceux qui, « *sans préjugé* », participent à la préparation de ces Jeux olympiques et auxquels le premier ministre apporte sa confiance et son encouragement.

Les déplacements en hélicoptère ne perturbent pas la bonne humeur de Michel Rocard. D'un coup de rotor, il parcourt les sites olympiques. Des Saisies, il gagne Albertville où il admire la patinoire en construction puis se rend dans les locaux du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO). L'occasion de féliciter la région Rhône-Alpes qui a eu « *la bonne idée d'avancer son programme d'équipements scolaires en finissant la construction de ces locaux qui deviendront, après les Jeux, les bâtiments d'un futur lycée d'enseignement professionnel* ».

Une forêt « trop sacralisée »

Le sourire du premier ministre ne s'évanouit pas lorsqu'on lui demande si les voitures du COJO seront toujours de marque Renault en 1992... Aux écologistes qui s'inquiètent de l'arrachage des arbres pour tracer des pistes, le premier ministre livre son sentiment sur la forêt, pour lui « *trop sacralisée* ». « *C'est un milieu vivant qu'il faut entretenir et protéger. Mais quand je vois les dégâts commis dans le parc de Versailles par une récente tempête, je me demande si on n'a pas trop attendu pour effectuer quelques coupes et élagages nécessaires à la vie de ces bois.* »

Rien ne paraît ébranler un chef de gouvernement prêt à soutenir tous ses ministres. Oui, il fallait annoncer aux Français que des avalanches pouvaient se produire. Oui, Brice Lalonde a eu raison de se faire du souci pour la pollution des eaux. Et Michel Rocard veut encore et toujours expliquer. Au président de la chambre d'agriculture il rappelle qu'il ne s'agit pas de mettre en cause une catégorie de citoyens. « *La pollution la plus importante est celle des eaux usées dont nous sommes tous responsables en tant qu'utilisateurs.* » L'homme politique se fait pédagogue pour rappeler son souci de ne mettre en cause personne tout en rendant chacun responsable de son environnement. « *Il ne suffit pas d'accuser les industries de polluer, il faut aussi se préoccuper des autres facteurs susceptibles de rendre l'eau impropre à la consommation.* »

Le fidèle des Arcs va rejoindre sa famille dans l'un des dix sites olympiques.

SERGE BOLLOCH

ENVIRONNEMENT

Sécheresse, inondations et tempêtes

Des caprices bien français

« *Messieurs, depuis quelques années, nous sommes témoins de refroidissements sensibles dans l'atmosphère, de variations subites dans les saisons, d'ouragans et d'inondations extraordinaires auxquels la France semble devenir de plus en plus sujette.* » Cette remarque, assortie d'une demande de renseignements sur ces phénomènes inquiétants, fait partie d'une circulaire ministérielle adressée aux préfets en... 1821. Les caprices du temps ont toujours conduit à penser qu'« *on n'a jamais vu ça* »...

Refroidissements mis à part, la circulaire ministérielle de 1821 décrirait bien la succession de conditions météorologiques très contrastées et parfois dramatiques que la France a subies depuis un mois.

Quatre violentes tempêtes ont balayé diverses régions françaises en trois semaines : le 25 janvier, le 3 février, les 7 et 8 février, le 11, 12 et 13 février. Après la sécheresse continue du 1er septembre 1988 au 10 février 1990 (à l'exception de février, de mars et surtout d'avril 1989), la deuxième décade de février (du 11 au 20) a été marquée par des pluies torrentielles tombant sur plusieurs régions françaises : plus de 200 mm à Bourg-Saint-Maurice, 150 à Limoges, 130 à Bordeaux, 115 à Belfort, plus de 100 à Carcassonne et à Toulouse, provoquant des inondations ou des avalanches meurtrières et catastrophiques.

Certes, les pluies de cette décade constituent des records pour la période de référence de trente ans. Mais elles ne sont pas vraiment d'une importance exceptionnelle. Tout le monde – sauf les spécialistes de la Météorologie nationale – a oublié les pluies très abondantes et les violentes tempêtes qui ont caractérisé la période du 1er au 12 février 1988, en particulier dans les quarts nord-ouest et sud-ouest de la France et dans les Alpes du Nord.

Une telle combinaison de tempêtes et de pluies très abondantes est caractéristique de la circulation générale ouest-est, qui permet, en particulier en février, aux perturbations venant de l'Atlantique de s'engouffrer les unes après les autres sur l'Europe occidentale. Ces vents d'ouest font tomber le maximum de précipitations sur les versants ouest des reliefs, c'est-à-dire au vent. Ce qui explique qu'il pleuve à seaux sur ces versants, mais que les pluies soient beaucoup moins fortes dans les vallées orientées nord-sud et situées sous le vent. Ainsi, pendant la deuxième décade de février 1990, n'est-il tombé que 23 mm d'eau à Clermont-Ferrand et 18 mm à Colmar, alors que Limoges et Belfort étaient inondées ou au moins détrempées.

Comme celle de février 1988, la période agitée de février 1990 a été suivie de températures printanières dues aux masses d'air venues du sud ou du sud-ouest.

Pour les climatologistes de la Météorologie nationale, les derniers caprices du temps entrent tout à fait dans le cadre de notre climat océanique – donc éminemment variable – doux et humide. Même si une sécheresse se poursuivant pendant neuf mois consécutifs est tout de même rare en France, tout comme est rare la température supérieure à 0 °C qui règne actuellement dans la journée sur les massifs montagneux, au moins jusqu'à 2 000 mètres d'altitude.

Mais les économies modernes et les citadins des pays industrialisés supportent de moins en moins les caprices du temps.

YVONNE REBEYROL

(1) 1 cm de pluies est l'équivalent de 10 cm de neige fraîche.

Numéros utiles

De l'Ile-de-France, on peut appeler les numéros de téléphone suivants:

● **36-65-00-00**: pour les prévisions à cinq jours concernant l'Ile-de-France, le Centre et la Normandie ;

● **36-65-01-01**: pour les prévisions à cinq jours sur la France entière.

Des numéros particuliers sont à la disposition des habitants de chaque département d'Ile-de-France pour des prévisions locales détaillées:

● **36-65-02-75**: pour Paris ;

● **36-65-02-77**: pour la Seine-et-Marne ;

● **36-65-02-78**: pour les Yvelines ;

● **36-65-02-91**: pour l'Essonne ;

● **36-65-02-92**: pour les Hauts-de-Seine ;

● **36-65-02-93**: pour la Seine-Saint-Denis ;

● **36-65-02-94**: pour le Val-de-Marne ;

● **36-65-02-95**: pour le Val-d'Oise.

Pour les prévisions particulières:

● **36-65-04-04**: montagne et neige ;

● **36-65-08-08**: marine.

Enfin sur Minitel3615, code Météo, on peut avoir le magazine météo complet sur la France.

Pour résoudre le problème des déchets

Les Verts réclament un arrêt « en douceur » du programme électro-nucléaire français

***« N'ayant trouvé aucune solution fiable aux problèmes de ses déchets, l'industrie nucléaire nous a conduits dans une impasse. Pour en sortir, il faut arrêter en douceur notre programme électro-nucléaire. Nous demandons que, à l'instar des Suédois et des Italiens, les Français soient consultés par référendum sur cette proposition. »* C'est en ces termes qu'Antoine Waechter, député au Parlement européen, a présenté, vendredi 23 février à Paris, la position des Verts sur l'épineux problème des résidus atomiques.**

M. Waechter a rappelé que, depuis une vingtaine d'années déjà, les écologistes mettent en garde l'opinion et les responsables politiques sur les incertitudes de l'aventure nucléaire. Loin d'avoir été dissipées, ces incertitudes sont plus présentes que jamais et semblent, en effet, conforter les positions de ceux qui, contre vents et marées, n'ont cessé de manifester leur méfiance et leur opposition à l'égard de cette technologie.

Mais par quoi remplacer le parc de 50 centrales, qui fournit actuellement 70 % de l'électricité en France ? Les Verts préconisent la construction de mini-centrales au gaz, installées à proximité des agglomérations et produisant à la fois de la chaleur et du courant. Leur rendement serait très largement supérieur à celui des méga-machines actuelles, dont les pertes à la production et durant le transport sont considérables. Cette substitution pourrait se faire en une dizaine d'années, au fur et à mesure que les centrales atomiques d'aujourd'hui achèveront leur carrière.

« *Du jour au lendemain*, a souligné Antoine Waechter, *les pouvoirs publics peuvent être contraints de tout arrêter, à la suite d'un accident du type de Tchernobyl. Les autorités de sûreté nucléaire elles-mêmes évoquent cette hypothèse qui plongerait le pays dans le marasme économique. Il faut sortir de l'état de dépendance dans lequel on a placé le pays.* »

Divergences sur le long terme

Les Verts sont également partisans de renoncer au retraitement des combustibles irradiés, solution déjà adoptée par les Etats-Unis et la Suède. Autrement dit, ils demandent l'arrêt de l'extension de l'usine de la Hague et même sa fermeture progressive puisque le plutonium qu'elle produit ne trouve plus de débouchés civils.

Restent les milliers de tonnes de déchets résultant des activités nucléaires et du démantèlement des installations. Les écologistes sont opposés à tout stockage définitif en sous-sol. Selon eux, aucun site géologique et aucune institution n'offre une garantie qui, en raison de la durée de vie des radionucléides, devrait s'étendre sur des milliers d'années. Les résidus atomiques doivent donc être conditionnés et entreposés là où ils ont été produits.

Sur le devenir lointain des déchets nucléaires, les Verts semblent divisés. Antoine Waechter souhaite que le Commissariat à l'énergie atomique lance un programme de recherches sur la transmutation, comme le font déjà les Américains et les Allemands. Il s'agit de transformer les radionucléides à très longue vie, comme le plutonium, l'amerécium et le neptunium en éléments à vie plus courte, de manière à réduire au moins leur durée de nocivité. Mais d'autres, comme le docteur Jean Brière, spécialiste de médecine nucléaire, ne croient pas à l'efficacité de cette solution, si tant est qu'on arrive à la mettre en œuvre.

MARC AMBROISE-RENDU

SPORTS

FOOTBALL

Luis Fernandez exclu de l'AS Cannes

Le joueur international de football Luis Fernandez a été définitivement exclu du club de l'AS Cannes, vendredi 23 février, à la suite d'« *écarts de conduite répétés* », a expliqué l'entraîneur de l'équipe. Agé de vingt-neuf ans, Luis Fernandez, quarante-sept fois sélectionné en équipe nationale, ancien joueur du Paris-Saint-Germain et du Matra-Racing, avait signé, en début de saison, un contrat de deux ans ans avec le club de la Côte d'Azur, où il espérait « *retrouver la joie de jouer* ».

SOCIÉTÉ

Mme Elisabeth Kopp acquittée par le tribunal fédéral suisse

L'extrême clémence d'un jugement

L'acquittement, vendredi 23 février, par le tribunal fédéral – la plus haute instance judiciaire helvétique, – de l'ancien ministre de la justice et de la police, Mme Elisabeth Kopp, jugée pour violation du secret de fonctions, a suscité des réactions mitigées dans les milieux politiques en Suisse. Le procureur a fait connaître son intention de ne pas faire appel du jugement.

LAUSANNE

de notre correspondant

Mme Kopp, qui avait assisté impassible à la lecture du jugement, est sortie tout sourire et détendue du tribunal de Lausanne, un bouquet de fleurs à la main, entourée de ses deux ex-collaboratrices et de son mari. Sûre d'elle et visiblement satisfaite, mais se refusant à tout commentaire, elle a posé, de bonne grâce, pour les photographes et la télévision, sous les applaudissements de quelques inconditionnels. En revanche, d'autres curieux ne dissimulaient pas leur étonnement, voire leur consternation, certains allant même jusqu'à qualifier ce procès de *« mascarade »*.

Toujours est-il que ce jugement a, d'emblée, frappé par sa clémence. Ainsi, la Cour a estimé que l'ancien ministre n'avait pas violé le secret de fonctions en téléphonant à son mari, le 27 octobre 1988, pour l'inciter à démissionner du conseil d'administration de la société Shakarchi Trading de Zurich, soupçonnée de blanchiment d'argent de la drogue. Les juges n'ont apparemment pas été en mesure d'établir si Mme Kopp savait ou non que les informations qui lui avaient été communiquées par sa collaboratrice émanaient de son propre ministère. Sa culpabilité n'ayant pas pu être clairement établie, elle a donc été acquittée au bénéfice du doute. Le tribunal lui a néanmoins infligé le paiement des 4/10e, soit 2 000 F suisses (environ 7 600 F), des frais de la cause, pour manquement à son devoir de diligence, en omettant de vérifier la source de ses informations.

Condamnée sans peine

La Cour a purement et simplement acquitté Mme Renate Schwob, ancienne juriste à l'Office fédéral de justice, qui avait fait part à la conseillère personnelle de Mme Kopp, Mme Katharina Schoop, des soupçons pesant sur Shakarchi Trading. Certes, Mme Schwob n'a pas suivi la voie hiérarchique, mais elle n'a rien fait de répréhensible aux yeux de la loi. Elle se voit même attribuer un dédommagement de 30 000 F suisses (environ 115 000 F) pour ses frais.

Seule Mme Katharina Schoop, ancienne conseillère personnelle du ministère, a *été* reconnue coupable de violation du secret de fonctions, pour avoir communiqué à M. Hans Kopp des renseignements qu'elle savait provenir du ministère public. La Cour a cependant renoncé à la condamner et l'a libérée de toute peine, considérant qu'elle avait agi sur instructions de Mme Kopp, commettant ainsi *« une simple erreur de droit »*. Elle devra contribuer aux frais de justice, à raison de 1/10e, les 5/10e restants étant à la charge de l'Etat, c'est-à-dire du contribuable.

Commentant ce jugement, le procureur, M. Joseph-Daniel Piller, qui s'était montré plutôt sévère dans son réquisitoire et avait demandé une amende de 8 000 F suisses pour Mme Kopp, a déclaré que le dossier était désormais clos et qu'il n'avait pas l'intention de présenter un recours. D'ailleurs, il ne s'est même pas montré surpris par le verdict, indiquant qu'il avait *« lui aussi envisagé cette possibilité »*. L'un des cinq juges, à qui nous avons demandé s'il s'estimait satisfait, s'est borné à répondre : *« Je peux simplement vous dire que la décision est prise à la majorité simple... »*

Il n'empêche que ce jugement est loin d'avoir fait l'unanimité et nombre de points d'interrogation subsistent. Blanchie, Mme Kopp ne sort pas lavée de tout soupçon. Même au Parti radical, qu'elle représentait au gouvernement, on se garde de trop pavoiser. Ne dissimulant pas leur mécontentement , les socialistes parlent sans ambages de *« parodie de justice »*, ou de *« justice de classe »*.

« Tout le monde n'est pas égal devant la loi », a affirmé le président du PS, M. Helmut Hubacher. *« Les tribunaux ne devraient pas avoir à juger d'affaires politiques,* a-t-il ajouté. *Des amendes sont infligées en cas de mauvais stationnement, mais un membre du gouvernement qui induit le public en erreur se voit acquitter. »* Un représentant radical au Conseil des Etats (Chambre haute) s'est même demandé s'il *« était vraiment sage d'aller devant le tribunal fédéral pour quelque chose qui était jugé comme peu grave »*.

Ce procès, qui a vu, pour la première fois, comparaître un ancien membre du gouvernement helvétique devant la Haute Cour, s'est cantonné dans un juridisme étroit et a finalement tourné court, un peu comme s'il s'était agi de faire diversion, escamotant l'essentiel, c'est-à-dire le blanchiment de l'argent de la drogue. Les débats se sont uniquement focalisés sur le secret de fonctions sans trop égratigner Mme Kopp, qui, envers et contre tout, représentait l'autorité. Comme en témoigne le scandale des fichiers, c'est ailleurs que cette affaire déploie des effets inattendus, remettant en question bien des certitudes helvétiques.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La fin de la session extraordinaire sur la drogue

Coopération internationale : oui Ingérence de l'ONU : non

Les travaux de la session extraordinaire des Nations unies, consacrée à la drogue, se sont achevés vendredi 23 février, et chacun exprimait sa satisfaction. Sans cacher qu'il faudrait du temps et une forte volonté politique de chaque Etat membre pour que les vœux, formulations et encouragements, contenus dans l'ambitieux programme d'action adopté par l'assemblée générale, prennent corps. L'ONU s'est prononcée pour un accroissement de la coopération internationale mais contre l'ingérence *« dans les affaires intérieures des Etats »*.

NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Par rapport à d'autres réunions internationales consacrées au même thème, notamment celle de Vienne en décembre 1988, des progrès ont été accomplis. Pour la première fois, sans doute, à un niveau aussi élevé que l'ONU, pays producteurs et pays consommateurs de stupéfiants ont accepté de partager leur responsabilité dans la propagation du fléau. Autre innovation : l'aide globale (économique, sociale, judiciaire...) qu'il faut apporter aux pays concernés. Le principe est admis.

Et c'est là une façon de reconnaître – et de chercher à y remédier – le handicap que constitue pour nombre de pays du tiers-monde l'effondrement de leurs ressources liées aux matières premières. D'où le retard accumulé dans leur politique de lutte contre la drogue. Enfin le problème des pays de transit (Inde, Pakistan, pays du Maghreb...), généralement oubliés dans les discussions Nord-Sud et qui, cette fois, se voient promettre une assistance technique et financière

Deux projets abandonnés

Mais au-delà de cette *« percée conceptuelle »*, selon l'expression d'un délégué, de cette volonté de faire des dix prochaines années *« la décennie de l'ONU contre la drogue »*, de fortes résistances demeurent. La plus importante concerne *« la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats »*. Une notion contenue dans la déclaration politique adoptée en fin de session et selon laquelle la lutte internationale contre la drogue doit aussi s'accompagner du *« respect de l'intégrité territoriale de Etats »*. A cet égard, Cuba et la Chine n'ont pas manqué de condamner l'intervention américaine au Panama présentée comme une *« croisade anti-drogue »* par les Etats-Unis.

En outre, deux projets évoqués en début de session – l'éventuelle présence de détachements de *« casques verts »* de l'ONU venus prêter main forte aux pays en lutte contre les trafiquants et la possibilité de créer un tribunal international devant lequel seraient déférés les *« narcocriminels »* – ont été discrètement abandonnés au fil des travaux. *« Peu réalistes »*, ont conclu les délégués, plus sensibles à la crainte exprimée par certains pays de l'Est (RDA, Tchécoslovaquie) de voir leurs concitoyens menacés par la drogue après l'ouverture des frontières.

D'autres difficultés sont apparues à propos du blanchiment des narcodollars et on voit mal comment l'ONU pouvait faire mieux sur ce chapitre que de songer à créer un service chargé de collecter les renseignements sur les mouvements de fonds liés à la drogue. L'Organisation accorde sans doute une place importante à l'utilisation illicite du système bancaire international dans ces textes, mais c'est surtout pour se borner à préconiser la signature d'accords bilatéraux et multilatéraux. Un long processus.

Pour mémoire, il suffit de rappeler qu'un document particulièrement important, la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants adoptée en 1988 à Vienne, a certes été signé par quatre-vingt-neuf Etats. Mais à ce jour, seuls une demi-douzaine d'entre eux l'ont ratifié. Au lieu des vingt pays, minimum qui conditionne l'entrée en vigueur d'une telle convention.

Pendant ce temps, la situation s'aggrave, dans la plupart des pays et, à l'intérieur, dans les grandes métropoles. Sur ce plan, l'intervention de M. David Dinkins, le maire de New-York, a été édifiante. Dans cette ville, le nombre des enfants drogués a augmenté de 268 % depuis 1986, a-t-il révélé. *« Parmi les drogués new-yorkais, 20 % d'entre eux ont 12 et 17 ans et 60 % des enfants confiés aux services d'adoption ont des mères droguées »*, a souligné M. Dinkins. *« Les enfants de New-York ont besoin d'aide. D'urgence... »*

SERGE MARTI et AFSANE BASSIR POUR

Démantèlement d'un important réseau de trafic d'héroïne

Les insatiables vétérans de la French connection

Un important réseau de trafiquants d'héroïne vient d'être démantelé par l'Office central de répression du trafic des stupéfiants (OCRTIS), au terme de cinq ans d'enquête. Du 15 mai 1988 au 10 février dernier, dix-neuf Français ont été inculpés pour trafic de stupéfiants par M. Alain Verleene, magistrat instructeur à Paris, et écroués. La plupart de ces trafiquants étaient fichés, de longue date, au grand banditisme.

Peut-on songer à la retraite quand on est un vétéran de la French connection ? Plusieurs trafiquants d'héroïne de cette époque sont aujourd'hui écroués pour avoir ressusciter une filière entre la France, la Thaïlande et les Etats-Unis. On retrouve à leur tête William Perrin, cinquante-neuf ans, condamné en 1972 pour trafic de stupéfiants. A ses côtés, des « vieux de la vieille » – nés entre 1920 et 1943 – qui avaient eux aussi illustré la chronique judiciaire : Dominique Giudicelli, Michel Ardouin, Ange Casanova et Robert Delanne.

Dès sa sortie de prison, en 1981, William Perrin renoue avec ses anciens complices. Rapidement, un système d'importation de l'héroïne par des petits passeurs est mis sur pied. Recrutés parmi des bergers et des agriculteurs corses, ces « mules » effectuent de courts séjours en Thaïlande. Chaque voyage permet de rapporter quelques centaines de grammes d'héroïne. La marchandise est remise aux complices de William Perrin dans un grand hôtel de Bagnolet, aux portes de Paris. Un système de fret par conteneurs est aussi utilisé : Jean Vandramani, un autre « papy » de la French connection, est interpellé à Bangkok le 1er mars 1986 alors qu'il s'occupe d'expédier 30 kilos d'héroïne camouflés dans des meubles à destination de Paris.

La navigation de plaisance va permettre d'acheminer 260 kilogrammes d'héroïne du Triangle d'or vers les Etats-Unis, ainsi qu'une trentaine de kilos vers la France. Une drogue très pure, et donc très chère, selon le commissaire Pierre Goujard, de l'OCRTIS. En juillet 1985, un sloop de 9 mètres, le *Mamithe*, quitte le port de Saint-Laurent-du-Var. Direction la Thaïlande, d'où il emporte 60 kilos de « blanche » jusqu'à l'île franco-néerlandaise de Saint Martin, aux Antilles. L'héroïne est ensuite revendue à des acheteurs américains, sur une île de Porto-Rico. De mars 1986 à avril 1987, lors d'un deuxième périple, 200 kilos d'héroïne sont cachés à bord du *Blaireau*, un deux-mâts qui vogue d'Ajaccio aux Antilles, toujours via la Thaïlande.

2 millions de dollars dans le jardin

La troisième croisière n'aura pas lieu. Les amarres d'un catamaran sont sur le point d'être larguées, le 10 mai 1988, quand William Perrin et quatre de ses complices sont arrêtés. Des policiers néerlandais les interpellent sur l'île de Saint-Martin, au moment où les trafiquants déposent, sous de fausses identités, 4 millions de dollars dans une agence de l'Algemene Bank Nederland. Extradés vers la France (1), les truands mettent les policiers français sur la piste des « investisseurs » du réseau.

Il s'agit d'un groupe de Corses à qui William Perrin empruntait l'argent nécessaire au financement du trafic. Avec un très fort taux d'intérêt : pour 1 million de francs prêtés, il fallait rembourser 10 millions de francs un an plus tard. Parmi ces « investisseurs » figurent Ange Casanova, propriétaire de plusieurs bars et commerces, ainsi que Xavier Tomasini. Ce dernier, cinquante-deux ans, était à la barre du voilier *le Blaireau* lors de la deuxième traversée. Propriétaire du complexe hôtelier du Palm beach, à Ajaccio, il est interpellé en 1988 par les policiers français. Il se suicidera lors de la garde à vue, en se jetant du quatrième étage de l'immeuble du SRPJ d'Ajaccio.

La liste des arrestations s'allonge encore avec celles de plusieurs Corses appartenant à la bande dite de « la Brise de mer » – Dominique Giudicelli, Jean-Marie Lucchetti et Xavier Gambini. Le 7 février 1990, enfin, Robert Laouira est le dernier interpellé ; cet ancien jockey faisait fonction de passeur de billets à « blanchir ».

Les profits accumulés par les trafiquants s'élèvent, selon les enquêteurs, à quelque 300 millions de francs. Deux millions de dollars (12 millions de francs) ont été retrouvés dans des boîtes métalliques enfouies dans le jardin d'une villa de Neuilly-sur-Seine achetée par William Perrin. Trente millions de dollars (180 millions de francs) seraient déposés aux Antilles dans plusieurs banques de « paradis fiscaux ». Des millions qui attendent les anciens de la French connection. A supposer, plaisantent les enquêteurs de l'OCRTIS, qu'ils ressortent un jour de prison pour en profiter.

ERICH INCIYAN

(1) Le 26 novembre 1989, William Perrin a failli s'évader de la prison de Fleury-Mérogis. L'homme qui pilotait l'hélicoptère, Michel Ardouin, ancien « lieutenant » de Jacques Mesrine, a été arrêté le 17 février.

Le discours du premier ministre sur la justice

Magistrats, avocats et personnels pénitentiaires jugent « floues » les intentions de M. Rocard

Après les mesures pour la justice annoncées par le premier ministre, jeudi 22 février (*le Monde* des 23 et 24 février), le Syndicat de la magistrature (gauche) a indiqué qu'*« il ne perçoit pas aujourd'hui quel est le projet de Michel Rocard pour la justice »*. Le SM apprécie toutefois que *« vingt et un mois après son installation à l'hôtel Matignon, le premier ministre semble enfin s'intéresser à la crise de la justice »* et réclame une réforme des statuts garantissant l'indépendance des magistrats. Par ailleurs, l'Association française des magistrats de la jeunesse se félicite que *« le premier ministre ait déclaré son intention de faire de 1991 une année prioritaire pour la justice »*, mais demande que *« que la justice des mineurs soit la première à bénéficier de cette priorité »*.

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) estime, lui, qu'*« au-delà des déclarations visant à donner à ce secteur la priorité pour 1991, le flou a surtout caractérisé l'intervention de Michel Rocard »* ; le SNPES jugera donc la mise en œuvre des intentions gouvernementales au moment du dépôt du budget pour 1991. Mêmes réserves de la part de l'Union des syndicats pénitentiaires, qui *« s'étonne de l'intérêt soudain du premier ministre pour le personnel pénitentiaire et reste extrêmement vigilante sur les réalisations qui doivent suivre »*.

Réforme de l'aide légale et rapprochement des professions d'avocat et de conseil juridique : les avocats attendaient de Michel Rocard des réponses précises sur ces dossiers, qui engendrent depuis des mois bien des protestations. Beaucoup ont été déçus : les douze lignes consacrées à ces deux projets dans le discours du premier ministre sont, de l'avis de tous, *« insuffisantes »*.

Pour l'aide légale, M. Michel Rocard, qui avait tenu à rencontrer M. Paul Bouchet, le président de la commission de la section des études du Conseil d'Etat, dans la matinée du jeudi 22 février, s'était contenté d'affirmer qu'une *« suite positive »* serait donnée à ces travaux. Un *« engagement de principe »* salué par la conférence des bâtonniers, qui s'interroge toutefois sur les échéances à venir : le premier ministre, évitant soigneusement de donner des rendez-vous précis, avait parlé d'un *« délai raisonnable »*. Une indication bien floue pour les avocats. *« Nous avons demandé qu'un projet de loi soit déposé dès la session d'automne*, explique Me Alain Mikowski, le secrétaire général du Syndicat des avocats de France (SAF). *Aucun engagement dans ce sens n'a été annoncé. Il n'y a rien de concret dans ce discours. »*

Une déception partagée par la Confédération syndicale des avocats (CSA), qui juge le discours bien *« flou »*, et la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), qui craint des *« mesures-gadgets »*. *« La profession ne se contentera pas, en matière d'aide légale, d'une aumône*, explique le FNUJA. *Elle exige la refonte totale du système, et cela dans l'intérêt du justiciable. »*

Quant aux propos de Michel Rocard sur la nécessité de *« surmonter »* les appréhensions suscitées par le projet de fusion des professions d'avocat et de conseil juridique, ils n'ont guère convaincus ceux qui s'inquiètent des conséquences de cette réforme. *« Il ne répond pas aux questions précises que nous avons posées*, explique Jean-Louis Schermann, le secrétaire général de la CSA. *Nous avions demandé des garanties sur la réglementation de l'exercice du droit. Il n'en a pas parlé. Nous avons entendu une belle pétition de principe qui n'a aucun débouché concret. »*

□ **Fausses factures de Nancy : M. Michel Bouriez inculpé de corruption active.** – Directeur général du groupe Cora-Revillon et directeur du développement des hypermarchés Cora, M. Michel Bouriez a été inculpé, jeudi 22 *février*, de corruption active d'un citoyen exerçant un ministère de service public par Mme Monique Dory, juge d'instruction à Nancy. M. Bouriez, dans l'affaire des fausses factures de Nancy, avait déjà été inculpé en janvier 1988, de faux, usage de faux et complicité, de trafic d'influence et d'abus de biens sociaux par M. Gilbert Thiel, le magistrat instructeur précédemment chargé du dossier. A l'époque président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, M. Bouriez avait été écroué pendant près de deux mois.

Un programme mondial d'action

Convaincue que la lutte contre l'abus de drogues, le trafic et la production de stupéfiants et de substances psychotropes *« est une responsabilité commune à laquelle la communauté internationale se doit d'assigner un rang de priorité plus élevé »*, et que l'ONU doit être *« le moteur principal d'une action concertée »*, l'Assemblée générale a adopté une déclaration politique en trente points engageant les pays membres à mettre leurs moyens en commun pour lutter contre ce fléau.

Dans cet esprit, un vaste programme mondial d'action a été adopté comportant, notamment, les points suivants.

● **Prévention et réduction de la toxicomanie en vue de l'élimination de la demande** : utilisation de programmes d'information et d'éducation pour prévenir l'abus de drogues illicites ; constitution de banques de données fondées sur le système international d'évaluation de l'abus de drogues que l'ONU met actuellement au point ; appui financier de l'UNICEF aux pays en développement pour les aider à prévenir la toxicomanie chez les enfants et recours aux conseils de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour réduire l'abus de drogues sur les lieux de travail.

● **Traitement et réadaptation des drogués** : fourniture d'une assistance des organismes compétents de l'ONU aux Etats intéressés ; intégration de programmes de réinsertion sociale des toxicomanes dans les stratégies nationales.

● **Contrôle de l'offre de stupéfiants** : élimination de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des stupéfiants et application des nouvelles mesures d'incitation pour le remplacement des cultures ; maintien d'un équilibre entre l'offre et la demande de matières premières à des fins médicales et scientifiques ; recours à l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour conseiller les Etats.

● **Suppression du trafic illicite des stupéfiants** : effort pour ratifier d'ici la fin de l'année la convention des Nations unies contre le trafic ; possibilité, pour les Etats, d'établir des points de contrôle communs aux frontières.

● **Lutte contre les effets néfastes de l'argent provenant de la drogue** : la Division des stupéfiants de l'ONU et Interpol devraient établir un répertoire des lois et règlements sur le blanchiment de l'argent et les Etats promulguer des lois considérant ces activités comme des délits ; utilisation des biens confisqués pour combattre l'abus de drogues.

● **Renforcement de la répression** : prise en considération des traités types sur l'entraide en matière pénale et sur l'extradition ; protection du pouvoir judiciaire contre toute forme de pression et d'intimidation ; mesures à prendre contre le détournement d'armes et d'explosifs et le trafic par navire ou aéronef.

RÉGIONS

Quinze ans d'études et de travaux

« Ardèche claire » : la reconquête de l'eau

En ces temps de pollution et de pénurie d'eau, l'opération « Ardèche claire » est exemplaire pour la France verte : 246 millions de francs d'investissements, quinze ans d'études et de travaux – dix ans sont passés, cinq restent à faire – permettent de soutenir le débit estival de la rivière, de traiter les eaux usées de toute une région dans dix-huit stations, de fournir une eau de baignade et de jeux aux touristes qui fréquentent les fameuses gorges de l'Ardèche, d'alimenter les canaux d'arrosage et les réservoirs d'eau à consommer, de restaurer le patrimoine paysager, de développer le tourisme et de parfaire les équipements sportifs et de loisirs...

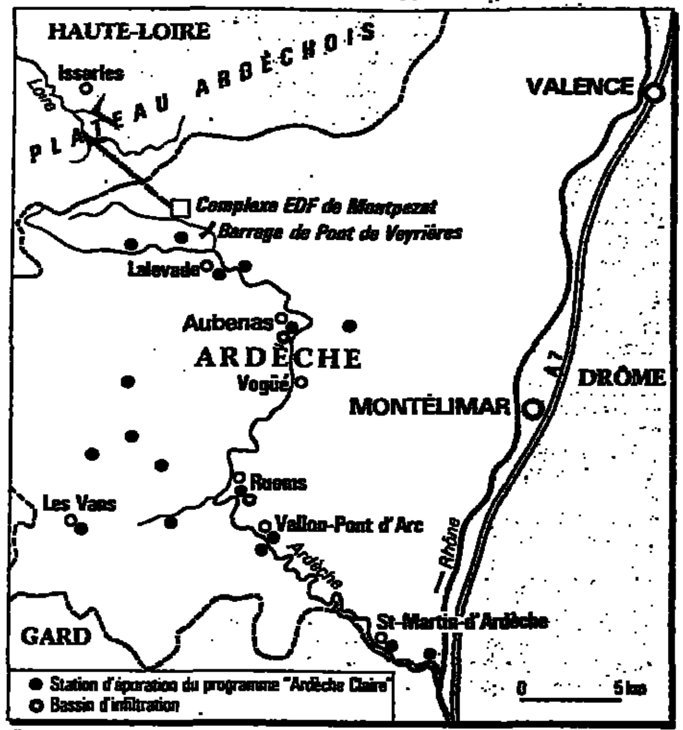
Autant que les résultats, la manière de les atteindre est intéressante. Consensus politique (1), concertation écologique, participation financière de l'Europe, de l'agence de bassin, des ministères concernés, du conseil régional, du conseil général, des communes riveraines et d'Electricité de France ; échelonnement dans le temps d'un « contrat de rivière » qui, après avoir privilégié la qualité de l'eau (volet A), favorise une gestion intelligente de la rivière et de ses affluents (volet B). Clef de voûte de tout le projet : l'existence d'un capital en eau fort précieux, en amont de la Fontaulière, affluent de l'Ardèche.

Au cours des années 50, en effet, la construction de la centrale hydroélectrique de Montpezat, au pied des Cévennes, a entraîné le basculement des eaux de ruissellement du plateau ardéchois, de leur versant atlantique vers le versant méditerranéen (ou du bassin de la Loire vers celui du Rhône, par Fontaulière et Ardèche interposées). Ces eaux, turbinées par la centrale, se perdaient en toute saison. Depuis deux ans, elles alimentent la retenue du nouveau barrage de Pont-de-Veyrières (2), produisent de l'électricité, mais surtout soutiennent les débits de l'Ardèche, toujours très affectés par les sécheresses de l'été.

De juin à septembre, l'automate programmable du barrage calcule journellement les « lâchures », en fonction du débit naturel de l'Ardèche dans son cours moyen. Quand le barrage atteint, malgré ses 180 000 m³ de stock, la cote minimale d'alerte, le volume manquant est régénéré par les réserves EDF situées sur le plateau ardéchois. Ainsi au cours de la saison touristique 1989, à la sécheresse catastrophique, le débit de l'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc a-t-il été multiplié par deux.

La qualité « baignade »

Tandis que le Syndicat départemental de l'équipement de l'Ardèche (SDEA), émanation du conseil général, apportait de l'eau en maîtrisant la construction du barrage et ses usages, le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Ardèche (SIVA) s'employait à laver les eaux usées des cités riveraines dans dix-huit stations d'épuration (réalisées aujourd'hui à 90 %), afin de porter la qualité de l'eau au meilleur niveau. Mieux même, les trente-cinq communes ardéchoises solidaires ont décidé d'atteindre la qualité « baignade » (normes européennes) sur toute la rivière, au prix d'un traitement tertiaire original. Les eaux, issues des stations d'épuration, passent à travers le filtre naturel des terrasses alluviales sur une épaisseur de 2,6 m à 3,6 m de graviers et de sable. Encore faut-il maîtriser les manœuvres de vannes et le réglage des débits par un système automatique, afin que le volume d'eau à traiter ne dépasse pas le pouvoir filtrant des bassins.



d'après document CEREC-AUBENAS

Les conclusions d'une campagne de mesures sont plus qu'encourageantes : l'abattement des coliformes totaux et germes de contamination fécale est de 2 à 3 puissances de 10.

Désormais, la rivière Ardèche, longtemps malade de ses eaux rares et polluées, est convalescente.

Pour lui assurer une guérison complète, le SIVA a décidé de mettre en œuvre, par un avenant au contrat de rivière initial, *« l'aménagement et la protection des berges, du lit de la rivière, du milieu aquatique et du paysage »*, 20 millions de francs de travaux – dont les premiers effets se feront sentir à partir de cette année – ont été affectés à la protection des berges contre les crues, à la fréquentation de la rivière, à la pratique de la pêche et du canoë-kayak, à la préservation des paysages naturels ; 10 millions de francs sont consacrés à un traitement spécifique de la pollution industrielle.

« Ardèche claire » n'a pas manqué de susciter des initiatives nouvelles. Ainsi, le Syndicat des eaux de la Basse-Ardèche (SEBA), qui regroupe quinze collectivités et soixante-dix-neuf communes, va mettre en œuvre pendant cinq ans et pour une dépense de 80 millions de francs, un projet d'adduction d'eau potable de la vallée de l'Ardèche.

La carte du tourisme européen

Une prise directe sur le barrage, un débit de 300 l/s, une seule usine de traitement en aval, une conduite d'adduction télescopique de 50 km de long permettront de satisfaire les besoins futurs d'une région qui joue la carte du tourisme européen. A l'horizon 2015, ce sont 160 000 habitants qui devraient être desservis en période estivale.

Un projet de construction d'un barrage de retenue à Puylaurent est diligenté afin d'accroître le débit du Chassezac, et, du même coup de l'Ardèche, à hauteur de Vallon et des gorges.

ANDRÉ GRIFFON

(1) Le bureau syndical du Syndicat départemental de l'équipement de l'Ardèche, où toutes les tendances politiques sont représentées, est présidé par M. Henri-Jean Arnaud, conseiller général modéré de Granges-lès-Valence ; M. Yves Serre, conseiller général socialiste de Vallon, préside le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Ardèche ; M. Henri Torre, président du conseil général, où l'opposition est majoritaire, préside le Comité de bassin Rhône-Méditerranée.

(2) Un point d'accueil et d'information va être aménagé sur le belvédère qui domine le barrage, sur la route de Montpezat-sous-Bauzon.

L'utilisation des « télétechnologies »

Nîmes met en relation ses réseaux de communication

Privatisations, contrats d'objectifs, redistribution des primes au personnel communal, M. Jean Bousquet, député, maire de Nîmes, a fait de la rationalisation de la gestion communale une priorité dès son arrivée aux affaires en 1983.

Depuis, il n'a pas varié. Au point de traquer les économies d'échelle jusque dans les domaines les plus en pointe, tels que celui des télétechnologies. D'où le plan de communication technique présenté récemment à la presse dans le cadre du nouveau stade des Costières.

Un concept simple et logique, même s'il recouvre des technologies extrêmement sophistiquées. Le principe : devant l'explosion de l'informatique, de la télématique, de la téléphonie moderne, de la téléalarme, de la télésurveillance, de la télégestion, etc., face à la superposition galopante des réseaux de toutes sortes, il y a lieu de chercher à optimiser les coûts d'investissement et d'exploitation.

Une « maison des services »

C'est la fonction du plan de communication technique, qui inclut en outre la gestion des réseaux d'énergie, de transport et de voirie. Il aura trois vocations majeures : la conception de ces mêmes réseaux, mais aussi l'orientation et l'assistance des futurs projets immobiliers, publics ou privés, et enfin la création de nouveaux services ou projets techniques utilisant l'ensemble de ces technologies de communication. Le plan aura en quelque sorte dans son domaine le rôle joué par les agences d'urbanisme dans le leur.

C'est une agence spécialisée, Optime, à laquelle on doit la conception des réseaux du CNIT de la Défense, qui a conçu la nouvelle bible de la communication nîmoise. Dans un premier temps, les spécialistes ont élaboré un « schéma d'orientation général », après avoir interrogé associations, élus, administrations, enseignants. Dans une deuxième phase, une analyse de l'organisation, des méthodes, des familles technologiques, des réseaux et des flux de communication au sein même de l'administration municipale ont abouti à un schéma directeur. La synthèse des deux documents conduit à la définition du plan.

L'innovation majeure est de réaliser dans les deux ans à venir un véritable « centre nerveux » nîmois, localisé dans la zone « ville active », située au sud-est de l'agglomération, à proximité immédiate du nœud autoroutier A 9 (Orange-Montpellier) et A 55 (Arles-Nîmes).

Est prévue l'édification d'une « maison des services », dont une partie sera consacrée à la gestion des réseaux publics (circulation, chauffage des bâtiments communaux, informatique municipale, télésurveillance, téléalarme). Une autre partie (3 000 m² de surface utile) proposera aux entreprises des services « pointus » de télécommunication et de transmission de données, aussi bien vers Nîmes que vers l'extérieur.

Autre élément du projet, la constitution d'une banque d'images à partir de la future médiathèque, que construit l'architecte anglais Norman Foster en face de la maison Carrée.

Préfiguration de la partie régie de la « maison des services », la régie de contrôle du stade des Costières a été récemment présentée à la presse nationale : entre la gestion de l'énergie, la surveillance vidéo des abords, le contrôle magnétique informatisé des accès, tout y est, ou presque. Il est d'ailleurs question que le stade, dans un premier temps, regroupe les fonctions communales de communication avant que la « maison des services » ne soit opérationnelle.

Pour le maire de Nîmes, l'intérêt de cette intégration technologique n'est plus à prouver. Pour lui, il ne faut pas se laisser aller à une crainte paralysante du Big Brother d'Orwell. *« Ces technologies existent, il serait stupide de ne pas les utiliser. »*

Et, pour étayer son propos, M. Bousquet use d'un argument massue. Si Nîmes avait anticipé son plan de communication technique, intégrant un système d'alarme relié à un PC urbain, elle aurait été alertée une demi-heure plus tôt lors de l'inondation catastrophique du 3 octobre 1988. Et une demi-heure, cela aurait évité 2 milliards de dégâts, soit la moitié de la colossale ardoise enregistrée. Coût du système d'alarme spécifique : 10 millions de francs !

OLIVIER CLERC

ALSACE

Des immigrés dans les « conseils d'arrondissement » à Mulhouse

Des élections, auxquelles est conviée la population immigrée, désigneront en mai prochain à Mulhouse (Haut-Rhin) les conseillers d'arrondissement. La ville a été découpée en six arrondissements. Doléances, suggestions, propositions, seront présentées par les élus au conseiller municipal délégué à l'arrondissement et à l'adjoint chargé de la politique des quartiers. Ces nouvelles instances seront purement consultatives. Elles participent de la politique des quartiers que Jean-Marie Bockel, député et maire de la ville (PS), a inscrite en tête des préoccupations de son équipe.

HAUTE-NORMANDIE

Contrôles à la centrale de Paluel

La production de la centrale nucléaire de Paluel a atteint 33,1 milliards de kilowattheures en 1989, en forte progression par rapport à 1988 mais à un niveau inférieur aux espérances.

Les quatre tranches de 1 300 mégawatts de la centrale ont en effet produit 2 milliards de kilowattheures de moins que prévu, en raison des arrêts pour rechargement des tranches 3 et 4, considérablement allongés pour procéder à des contrôles supplémentaires sur les tubes des générateurs de vapeur.

Comme d'autres centrales du même type, celle de Paluel a été victime de la maladie des générateurs de vapeur, dont le circuit primaire présente par endroits des fissures de corrosion.

« L'hypothèse la plus probable sur l'origine de ces anomalies est celle de l'effet simultané de l'érosion mécanique et du dépôt de la grenaille », explique M. Leroy, directeur de la centrale, qui précise que *« ces incidents n'ont provoqué que des fuites très en deçà des normes fixées par le ministère de la santé »*.

La remise en route d'un générateur de vapeur touché par le mal n'est possible qu'après le bouchage des tubes endommagés. Pour éviter une extension, les techniciens d'EDF vont restaurer les tubes et procéder à des lessivages chimiques. *« Ces opérations de contrôle devraient à nouveau altérer la production de la centrale en 1990 »*, précise la direction.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Arles fait « sauter le verrou » sur le Rhône

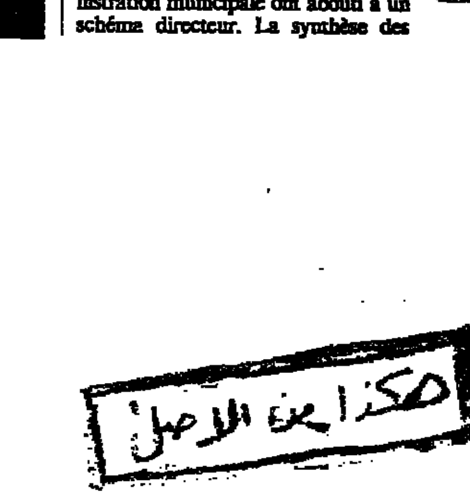
Un obstacle important dans la réalisation future de la liaison Rhône-Rhin va disparaître avec l'aménagement, à 8 km au sud d'Arles, du Seuil de Terrin, une barre rocheuse – véritable « verrou » – qui limite la profondeur du fleuve à 3,50 m, sur une longueur de 2 km, ne permettant jusqu'ici le passage qu'à des cargos de 1 600 tonnes, quand les convois fluvio-maritimes de 3 000 tonnes au gabarit européen réclament 4 mètres de tirant d'eau.

Réunies à Arles, les parties prenantes du projet (la Compagnie nationale du Rhône, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le conseil général des Bouches-du-Rhône, la ville et la chambre de commerce d'Arles) ont pris la décision de faire réaliser *« d'ici deux à trois mois »*, un chenal de 4,50 m de profondeur sur 40 mètres de large dans le Seuil de Terrin, tandis que des aménagements seront effectués dans le port fluvial d'Arles et dans la cale de halage, pour y accueillir des cargos fluvio-maritimes de 3 000 tonnes.

Le coût des travaux est estimé à 43 millions de francs. La CNR va faire procéder, dans le même temps, à des dragages, afin que la navigation au gabarit européen puisse emprunter la Saône au-delà de Chalon jusqu'à Saint-Symphorien. Il restera encore 229 km, entre Chalon et Mulhouse, pour achever la liaison Rhône-Rhin.

Cette page a été réalisée avec l'aide de nos correspondants : Etienne Banzet, Bernard Lederer et Guy Porte.

Coordination : Yves Agnès.



THÉATRE

Chérubin devenu papa

La Comédie-Française n'avait pas joué « la Mère coupable » de Beaumarchais depuis 1850. Elle reprend la pièce dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent

L'Autre Tartuffe est le troisième volet d'une suite, après *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro.* Cette fois, nous sommes vingt ans plus tard, en 1791. Chérubin et la comtesse ont donné naissance à un fils, Léon, qui est chevalier de Malte. Le comte, pour sa part, est devenu père d'une fille, adultérine aussi, Florestine. Suzanne et Figaro sont toujours là. Et un caractère extérieur, irlandais, « grand machinateur », Autre Tartuffe, s'emploie à détruire et ruiner cette famille. Beaumarchais l'appelle Bégearss, un nom pas possible que notre auteur a fabriqué à partir de « Bergasse », nom d'un avocat qui avait sérieusement ébréché l'image de marque de Beaumarchais (règlement de comptes sans éclat).



Jean-Luc Boutté et Christine Fersen.

Que pensait Beaumarchais de sa *Mère coupable* ? Il est mi-figue mi-raisin. Il a mis sept ans à l'écrire. En 1784, il nous dit l'avoir « sur son chantier », mais il ne l'achève qu'en 1791. Ce *Tartuffe,* nous dit-il, *« mes deux comédies espagnoles furent faites pour le préparer ».* Mais il la remettait au lendemain, parce qu'il craignait, pour l'écrire, de *« manquer de force ». « Et peut-être n'en ai-je plus »,* avoue-t-il.

Jean-François La Harpe, l'expert théâtral de l'époque, estime que ce drame est *« également vicieux dans le plan, dans les caractères, dans les situations, dans les moyens, dans le dialogue ».* Et c'est vrai. L'intrigue est si compliquée et vicieuse que le spectateur ne comprend qu'après coup les faits paraissent arbitrairement arrangés, le dialogue est plat, il n'y a plus ici l'allant dynamique des deux comédies. Mais Beaumarchais a voulu une pièce plus sombre, des gens moins jeunes, un air du temps plus incertain, et comment résister à l'agrément de retrouver, si changés, Figaro, Almaviva, les autres (Chérubin, hélas, n'est plus) ?

« La principale surprise, pour nous, c'est que Chérubin nous ait laissé un fils aussi peu dégourdi », écrit Charles Péguy (Péguy et Bonaparte sont les deux seuls grands esprits qui ont réagi à cette pièce de Beaumarchais). Et Péguy précise : *« Le plus grand vieillissement qui puisse arriver à un homme, c'est d'avoir un enfant sensiblement idiot. C'est ce vieillissement posthume qui est arrivé à notre Chérubin. »*

A noter que ledit enfant, Léon, est, par la volonté de Beaumarchais, chevalier de Malte, c'est un ordre à la fois religieux et militaire qui, sourdement, se refusa à l'abolition des privilèges. A ce propos, Beaumarchais tient à déclarer que sa pièce n'a pas de lien avec la situation « politique » du pays (1791), que le seul lien c'est qu'il abandonne ses honoraires d'auteur aux soldats de la République.

Mais il y a des petites touches, quand même, *« ce pays remué de fond en comble », « ces nouvelles et merveilleuses lois »,* ou bien Suzanne qui, entendant le mot « comité », dit : *« Réellement, depuis deux ans, on n'entend plus du tout la langue de ce pays ! »*

Péguy non plus ne sait pas sur quel pied danser. Il dit : *« C'est une pièce sotte à souhait, mais n'est-il pas de règle que tout homme d'esprit professionnel finisse ainsi ? »* Or, deux pages plus loin (c'est dans son livre *Clio*), nous lisons : *« Qu'un homme ait vu, dès 1791, qu'après avoir nourri le Tartuffe clérical, il faudrait nourrir le Tartuffe du monde moderne, c'est ce que je nomme un événement... »* Et, pour Péguy, *« le régime moderne est le règne de l'argent. L'Ancien Régime, au moins, n'avait pas commis cet abus d'être inexpiablement le règne de l'argent. C'est la substance du monde moderne que cette implacable omnipotence de l'argent ».*

Mais Beaumarchais contredit Péguy lorsqu'il écrit, en juin 1797 : *« Heureusement, on peut se montrer pauvre sans être humilié de malaise, comme autrefois. C'est un des biens de la Révolution. »* D'ailleurs, au « Tartuffe de la religion » de Molière, Beaumarchais disait plus subtilement opposer un *« Tartuffe de la probité ».*

Dans sa mise en scène, aujourd'hui, Jean-Pierre Vincent s'est appliqué à assombrir carrément le drame de Beaumarchais. L'éclairage est très noir. Le décor (Jean-Paul Chambas) est une pièce aux murs noirs (sauf un curieux parterre vertical de fleurs), il y a des étagères vides, des choses empilées en désordre dans un coin, climat de déménagement, de deuil, on ne sait pas. Beaumarchais, lui, disait qu'il avait écrit cette pièce pour montrer que *« tout homme qui n'est pas un épouvantable méchant finit toujours par être bon ».*

Christine Fersen (la Comtesse) est et restera une actrice de grande classe, mais ici elle ne donne pas la femme tout à fait abîmée en religion, en prières, que voyait Beaumarchais. Nicolas Silberg (le Comte) est plus terrifiant que nature. Thierry Hancisse (le fils de Chérubin) n'a pas trouvé grand-chose. Jean-Luc Boutté (le Tartuffe) (1) est d'un jeu juste, intelligent, savant, et comme immatériel, comme « au-delà des forces ». Catherine Samie et Michel Aumont (Suzanne et Figaro) sont clairs et nets, c'est la tradition Comédie-Française dans toute sa... dans tout son bonheur.

Il ne faut pas manquer cette soirée, somme toute. Pour revoir ces figures aimées. Pour voir une belle mise en scène, de vrais acteurs. Pour écouter un texte écrit en pleine année terrible, par un grand esprit singulier. Un mot de lui : dix mille manifestants envahirent un jour son jardin, sa maison, fouillant partout durant des heures, renversant tout. Le lendemain, Beaumarchais dit simplement : *« Les enfants ont pillé les fruits verts, j'aurais voulu qu'ils eussent été plus mûrs. »*

Je disais : Péguy et Bonaparte. Oui, étrangement, Beaumarchais était pour Bonaparte l'auteur de *la Mère coupable*, pas celui du *Figaro.* Ça se passe en 1798, Beaumarchais est rentré d'exil, il est fauché, il veut vendre sa maison, il a l'idée de la proposer à Bonaparte qui revient d'Italie : *« Citoyen Général, une maison de campagne au milieu de Paris, qui ne ressemble à aucune autre, vous est offerte par son propriétaire... Ne dites pas non, Général, avant de l'avoir vue... »*

La « maison de campagne », Bonaparte le sait bien, est un château dément, deux cents fenêtres, des marbres, des ors. Il n'a nul besoin de ce luxe, il est domicilié rue de la Victoire, dans le charmant pavillon de Joséphine, avec un jardin. Sans même dire un mot de l'offre « immobilière », il répond à Beaumarchais : *« Le général Desaix m'a remis, Citoyen, votre aimable lettre du 25 ventôse. Je vous en remercie. Je saisirai avec plaisir toutes les circonstances qui se présenteront de faire la connaissance de l'auteur de* la Mère coupable. *Je vous salue. Bonaparte. »*

Virtuose de l'implicite, Bonaparte signifie par là qu'il n'apprécie pas *Figaro,* Lui et Beaumarchais ne se rencontrèrent pas.

MICHEL COURNOT

▶ **Comédie-Française en alternance. 20 h 30 en soirée. Tél. : 40-15-00-15.**

(1) Michel Aumont et Jean-Luc Boutté, tous deux malades, sont remplacés, à partir du dimanche 25 février, respectivement par Jacques Sereys (Figaro) et Christian Blanc (le Tartuffe). Dans *Comme il vous plaira,* c'est Marcel Bozonnet qui reprend le rôle de Jacques, à la place de Michel Aumont.

ARTS

La peinture en fumée

Après l'incendie de l'entrepôt du quai de Seine les artistes qui l'occupaient s'organisent

Le samedi 10 février dernier, le feu a pris quai de Seine, dans le dix-neuvième arrondissement, dans l'un des deux magasins généraux, anciens entrepôts bâtis de part et d'autre du bassin de la Villette. Il semble qu'un court-circuit électrique en soit la cause, court-circuit lui-même provoqué par les infiltrations d'eau, conséquences des tempêtes des jours précédents. Signalé à la gérance, il n'aurait pas été réparé à temps.

Cet immeuble, qui depuis fort longtemps ne servait plus au commerce, abritait de très nombreux ateliers d'artistes. Ceux-ci ont donc été entièrement détruits, et, avec eux, les travaux accumulés des années durant par leurs occupants, parmi lesquels les peintres Hélène Agofroy, Laurent Joubert et Nadjoa Mehadji. Pour certains, la situation est d'une terrible simplicité : exception faite de quelques œuvres stockées dans des galeries, il ne reste rien de quinze ou vingt ans de peinture, de sculpture ou de photographie.

Leur désarroi est à la mesure du désastre, désarroi d'autant plus cruel que les artistes ont assisté des heures durant à l'incendie. Celui-ci s'est déclaré au début de l'après-midi et ne s'est achevé que dans la nuit, les sapeurs-pompiers ayant été contraints, décision très rarement prise, de laisser brûler l'édifice de fond en comble, alors même que, dans un premier temps, le sinistre avait paru circonscrit. Il semble que la vétusté de la construction, l'importance des parties en bois, l'insuffisance des mesures préventives et la présence dans les ateliers de nombreux produits inflammables aient interdit toute intervention efficace à l'intérieur du bâtiment.

Pour l'heure, les pouvoirs publics ne mettent guère de hâte à proposer des solutions. On parle de permettre aux artistes d'installer des ateliers de fortune dans la Grande Halle de la Villette jusqu'à l'été. Mais tout cela n'est que provisoire.

La mairie de Paris est propriétaire de l'endroit, dont elle a confié la gérance à la SEP (Société entrepositaire parisienne), récemment rachetée par le groupe Courrèges Prestige-Hoche immobilier.

Quel sort va-t-on réserver à l'immeuble ? La reconstruction, immédiatement annoncée, prendra du temps, ne serait-ce qu'en raison de la complexité des travaux à accomplir. L'entrepôt serait-il rapidement reconstruit, cela ne signifierait cependant pas que tous les artistes retrouveraient un atelier, et cela d'autant moins qu'agences d'architectes et de publicité et sociétés de production sont elles aussi attirées par l'endroit, au centre d'un quartier en cours de métamorphose. Or ce sont là, par définition si l'on ose dire, des locataires plus « sûrs » et plus aisés que les peintres...

Afin donc d'éviter que le quai de Seine cesse d'être celui des artistes, tous ceux qui y travaillaient, vingt-quatre au total, toutes disciplines confondues, ont décidé de se constituer en association afin d'obtenir relogement et réparation. Ils demandent la reconstruction à l'identique de ce *« magnifique entrepôt du dix-neuvième siècle »,* souhaitent continuer à travailler ensemble et posent une question à la fois délicate et essentielle : par qui seront-ils dédommagés de la perte d'une quantité littéralement inestimable d'œuvres d'art parties en fumée ?

PHILIPPE DAGEN

▶ **Artistes du quai de Seine. Agence Téménos, tél. : 48-24-10-20.**

□ **Rectificatif.** – Deux erreurs se sont glissées dans l'encadré « Passé présent » consacré au Salon des artistes décorateurs (*le Monde* du 24 février). Il fallait lire *« Dix-neuf mille visiteurs au Salon de 1919 ».* En outre, l'ouvrage paru chez Flammarion a pour titre : *les Artistes décorateurs, 1900-1940.*

MUSIQUES

Austin, notes en voyage

Un chanteur, James McMurtry, et un groupe, Poi Dog Pondering viennent rappeler la vitalité musicale de la capitale du Texas

Ce sont des musiciens d'Austin, Texas. Un groupe et un chanteur. Les uns comme l'autre ont signé avec la même maison de disques (CBS) et viennent de passer à Paris, où ils ont donné un concert gratuit dans un magasin de disques, les uns à la FNAC, l'autre au Mégastore. Si l'on continue de chercher des correspondances entre Poi Dog Pondering et James McMurtry, on risque de leur faire du tort. Il suffit de s'étonner encore une fois de la diversité musicale de la capitale du Texas : du blues traditionnel des Fabulous Thunderbirds ou de Lou Ann Barton aux excentricités graciles de Two Nice Girls, les disques sortent régulièrement, toujours imprévisibles, rarement décevants. C'est sans doute quelque chose dans l'air, ou dans l'eau potable.

Par ordre chronologique, James McMurtry est arrivé le premier, quelques mois après la sortie de *Too Long In The Wasteland,* un disque qu'il n'avait à l'origine, pas vraiment l'intention d'enregistrer. Sa vraie vocation était de devenir songwriter à Nashville, d'écrire pour les grands de la country music. C'est qu'il n'a pas le genre de voix qu'on a l'habitude d'entendre sur les juke-boxes des restaurants d'autoroutes américains : un registre limité, un timbre sourd, sombre, rien à voir avec les sanglots et trémolos de rigueur.

Et puis, passant par chez son père, James McMurtry a rencontré John Mellencamp – l'ex-star du rock FM reconvertie dans l'authenticité – qui était là pour écrire un film. Et Mellecamp, après avoir écouté ses chansons, a proposé au compositeur de devenir chanteur et a produit son disque. Il y a beaucoup de passage, chez Larry McMurtry. C'est *le* romancier texan, comme Robert Benton est *le* cinéaste texan. Il a écrit le roman dont Bogdanovich a tiré *la Dernière Séance.* James McMurtry est censé ne pas apprécier qu'on lui parle de son père.

Mais en fait Larry surgit sans cesse au détour de la conversation : *« Mon père a une maison fantastique, au nord du Texas. J'adore y aller, il n'y est jamais. »* Ou, quand on lui fait remarquer que ses chansons, micro-nouvelles en musique, concises et fortes, évoquent par moments les nouveaux romanciers du Sud : *« Je ne vois vraiment pas comment. Je dois lire deux livres par an. J'ai grandi entouré de livres et j'ai dû me battre pour leur échapper. ».*

Aujourd'hui, il vit en dehors de la ville et prétend qu'il passe ses journées à tirer au pistolet dans des bouteilles vides. Sauf quand il tourne. Depuis l'enregistrement du disque, il a formé un groupe avec, entre autres le guitariste de Joe Ely.

Statistiquement, il y a quelque chance pour qu'il ait croisé le camion de Poi Dog Pondering sur une des routes qui mènent à Austin. Depuis sa formation, il y a trois ans, le groupe y est basé, mais les membres viennent de tous les coins des Etats-Unis. Mark Orrall, le guitariste et chanteur, est hawaïen, c'est de l'archipel qu'il a rapporté l'expression Poi Dog, chiot en pidgin. Ils sont une dizaine, un peu plus, un peu moins, selon les humeurs de chacun, l'instrumentation varie (à Paris, guitares, basse, percussions, violon, flûte à bec, accordéon, trompette, mélodica...) et ils jouent ce qui leur passe par la tête, du folk celtique ou du reggae.

Bruce Hughes, l'excellent bassiste, explique qu'ils ont formé le groupe au rebours de toutes les règles du show-business, sans se préoccuper de contrats d'édition ou d'enregistrement, sans savoir qui écrirait les chansons : *« Nous sommes une anomalie et les professionnels ont pris ça pour de la roublardise. »*

En fait, leur secret est simple, ce sont des musiciens de rue (à Paris ils sont allés jouer sur le parvis de Beaubourg) et, de cette expérience, ils ont gardé la solidité et la souplesse des musiciens qui ont tout fait, tout vu : par exemple, le concert qu'on doit improviser à trois heures de route d'Austin, sur le chemin du retour, parce que le camion est tombé en panne et qu'il n'y a plus d'argent pour le réparer. Et finalement, ces dizaines de concerts ont payé. Ils ont enregistré deux 25 cm pour un label indépendant, avant de signer avec CBS. Le disque actuellement disponible en France est la compilation de ces deux albums, et le prochain devrait sortir en mai.

Qu'on les voie sur scène ou qu'on les écoute sur disque, on ressent la même surprise incrédule : ils réussissent tout, les combinaisons d'instruments, ou les croisements dangereux entre sonorités et genres, ils savent aussi écrire des chansons. Et quand on rencontre Poi Dog Pondering, tel le passant qui tombe sur eux à un coin de rue, on n'a plus envie de repartir.

THOMAS SOTINEL

Triste fin pour la Gaîté-Lyrique

La Planète magique dépose son bilan

La Gaîté Lyrique, l'une des plus belles salles à l'italienne de la capitale, avait été concédée alors que M. François Léotard était ministre de la culture, pour cinquante ans à Jean Chalopin, auteur de *l'Inspecteur Gadget,* producteur de dessins animés (*le Monde* des 21 septembre 1986, 8 décembre 1989 et 4 janvier 1990). Il voulait en faire un centre de jeux pour les enfants. La Planète magique a ouvert, non terminée, au mois de décembre 1989, et vient de déposer son bilan.

Pour rien

La Gaîté-Lyrique a été dégradée pour rien. Si elle n'était pas irrécupérable, on serait tenté de se réjouir et de voir là comme une sorte de justice divine : tuer un théâtre est un crime. Surtout pour y installer, derrière la façade sauvegardée, un salmigondis de jeux électroniques, de stands à bonbons, de boutiques à gadgets.

A cause d'une situation juridique complexe, la Gaîté Lyrique – où, depuis *Orphée aux enfers* d'Offenbach, on a pu voir les Ballets russes de Diaghilev et les danseurs balinais, Patrice Chéreau et Bob Wilson, etc., – avait été laissée à l'abandon, après que Silvia Monfort eut été obligée d'en abandonner la direction. Le bâtiment était dans un état lamentable, et la Ville de Paris estimait que sa réfection était trop coûteuse.

Seulement, aujourd'hui, elle a perdu la caution qu'elle avait déposée, soit sensiblement le prix de la réfection – aux alentours de cent millions. Triste fin...

COLETTE GODARD

Des bas-fonds d'Athènes à Pleyel

Premier concert à Paris de Manos Hadjidakis et son orchestre

Bien qu'il soit l'auteur de la chanson *Jamais le dimanche* et le compositeur de la musique du film *America, America* d'Elia Kazan, Manos Hadjidakis est moins connu en France que Mikis Theodorakis. Pourtant tous deux, sensiblement le même âge mais des personnalités différentes, chantent l'âme grecque et allient leurs voix à celles des grands poètes helléniques (Ritsos, Séféri et Nikos Kazantzakis). Tous deux aussi ont travaillé sur des ballades, avant de sortir du cadre de la chanson populaire grecque, de quitter la monotonie byzantine imprimée par le bouzouki, d'utiliser les divers éléments d'un orchestre symphonique et d'imaginer une musique plus simple, une sensibilité plus moderne.

Né en Grèce du Nord, mais installé à Athènes, dès le début des années 30, Manos Hadjidakis découvre vite le *rebetika* (du mot turc *rebet,* le hors-la-loi), surgi quelque temps plus tôt des bas-fonds sous forme de chansons souvent anonymes et exprimant, dans une langue argotique et avec un rythme lent, une façon de vivre au jour le jour avec des références à la drogue, à la prison, au sous-prolétariat de la société grecque en voie d'industrialisation, à l'immigration et à la nostalgie des réfugiés d'Asie mineure.

Le *rebetika* marquera profondément Hadjidakis. Plus tard, il ressuscitera toute une tradition de chansons *rebetika,* notamment celles de Tsitsanis, dans une série d'albums *(Lilacs out of the Dead, Earth, Liturgical Songs, The Environs).* Compositeur pour le théâtre et la danse (*les Oiseaux,* pour Maurice Béjart), Hadjidakis dirigera, à Athènes, l'Orchestre national grec, à la fin des années 70.

Salle Pleyel, ce samedi 24 février, Manos Hadjidakis conduit son propre orchestre et est entouré des chanteuses Maria Farandouri, bien connue en France pour ses interprétations de Mikis Théodorakis, Nena Venetsanou et du chanteur Elias Lioungos.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.**

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 24 – DIMANCHE 25 FÉVRIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Faces (1968, v.o.), de John Cassavetes, 15 h ; Rétrospective Rudolf Thome : Deux images (1984), de Rudolf Thome ; les Formes de l'amour (1988), de Rudolf Thome, 17 h 15 ; Rétrospective Rudolf Thome : Hast du lust, mit mir einen Kaffee zu trinken (1980), de Rudolf Thome ; le Philosophe (1988), de Rudolf Thome, 19 h ; Rétrospective Rudolf Thome : Sept femmes (1989, v.o. s.t. anglais), de Rudolf Thome, 21 h.

DIMANCHE

Queen Kelly (1928), d'Eric von Stroheim, 15 h ; *Rétrospective Rudolf* Thome : Description d'une île (1977, v.o.), de Rudolf Thome, 17 h : Rétrospective Rudolf Thome : Journal (1975, *v.o.), de Rudolf Thome, 21 h.*

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : Tulipa (1967, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 14 h 30 ; Uno, dos, eso es (1986, v.o. s.t.f.), de Miriam Talavera ; Una novia para David (1985, v.o. s.t.f.), d'Orlando Rojas, 17 h 30 ; Ritual para un viejo lenguaje (1986, v.o. s.t.f.), de Marco Antonio Abad ; Amada (1983, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : Un Sueno en el Parque (1965, v.o. s.t.f.), de Luis Rogelio Nogueras ; El Bohio (1984, v.o. s.t.f.), de Mario Rivas ; Quinoscopio nº 1 (1985, v.o. s.t.f.), de Juan Padron : Vampiros en La Habana (1985, v.o. s.t.f.), de Juan Padron, 14 h 30 ; Ociel del Toa (1965, v.o. s.t.f.), de Nicolas Guillen Landrian ; Aventuras de Juan Quinquin (1967, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 17 h 30 ; Géminis (1989, v.o. s.t.f.), de Miguel Fernandez ; Lejania (1985, v.o. s.t.f.), de Jesus Diaz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Métiers de Paris : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Bouchers : le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju ; Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 14 h 30 ; Editeurs : Françoise Verny (1987) de Marion Scali, Numéros zéro (1977) de Raymond Depardon, 16 h 30 ; Policiers : Appelez le 17 (1957) d'Edouard Molinaro, Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Photographes-reporters : Pgma : une agence photo (1980) de Fernand Maszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Métiers de Paris : Travailleurs de nuit : Tous les jours la nuit (1982) de Joannick Desclercs, le Père Noël est une ordure (1983) de Jean-Marie Poiré, *14 h 30 ; Cover-girls : Actualités Gau*mont, Tu seras terriblement gentille (1967) de Dirk Sanders, 16 h 30 ; Négociants en vins : Bercy village (1982) de *François Chardeaux, Quand le vin est* tiré... (1964) de Claude Loursais, 18 h 30 ; Danse : Une journée à l'Opéra (1944) de R. Hervouin, Yvette Chauvire *pour l'exemple (1986) de D. Delouche,* 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ *(A., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e *(42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS *(A., v.o.) : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, *8e (43-59-92-82) ; Saint-*Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59) ; Fauvette* Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Pathé* Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI ***LES GOSSES*** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-*Images*), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CRIMES ET DÉLITS. Film américain *de Woody Allen, v.o. : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-*22-46-01) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

LE DINDON DE LA FARCE. Film américain d'Anthony Perkins, v.o. : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

NÉ UN 4 JUILLET. *Film américain* d'Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugre*nelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. :* Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NIKITA. Film français de Luc Besson : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-*19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA ***FEMME ET SON AMANT*** *(*) (Fr.-Brit.,* v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ENSORCELÉS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT *(Fr.-All.-It.) : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).*

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE ***CROISADE*** *(A., v.o.) : George V, 8e* (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, *6e (46-33-*10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Gaumont *Parnasse, 14e (43-35-30-40) ;* Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAMAN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *14 Juillet Odéon, 6e (43-25-*59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-*90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN **ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI *(Fr.) : Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La *Géode, 19e (46-42-13-13).*

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e* (45-74-93-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

OUBLIER PALERME *(It.-Fr., v.o.) :* Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PALOMBELLA ROSSA *(It., v.o.) :* Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE *(A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) :* v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RIPOUX CONTRE RIPOUX *(Fr., v.f.) :* UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, *2e (47-42-60-33) ;* Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-*22-46-01) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC *Ermitage, 8e* (45-63-16-16).

SEA OF LOVE *(A., v.o.) : UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOCKER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Para*mount Opéra, 9e* (47-42-56-31).

LE SILENCE D'AILLEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) *: Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SPOUTNIK LOVE. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 16 h (21).

COMMENT GAGNER UN MAXIMUM EN TRAVAILLANT LE MINIMUM. Neuilly-sur-Seine. L'Athlétic (46-24-03-83). (Mer., jeu., ven, sam.), 20 h 45 (21).

CONGO-OCÉAN. Théâtre de la Main-d'Or - Belle de Mai (48-05-*67-89). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ;* dim. 15 h (21).

DIALOGUE DE SOURDS. Huchette (43-26-38-99). (Dim.), 21 h 30 (21).

REGAIN. *Antony, Théâtre Firmin-*Gémier (46-66-02-74). (Dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (27).

L'EXTRAORDINAIRE ÉPOPÉE DE ***FERDINAND BARDAMU.*** Roseau Théâtre (42-71-30-20). (Dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30 (27).

NONNA. Espace européen (42-93-*69-68). (Dim. soir, lun.), 20 h 30* (27).

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMI- **CILE)** (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h,* dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (45-89-43-22). *L'Essoreuse* : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-*67-27). Salle C. Bérard. Les incerti*tudes du désir : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30, dim. 16 h, mer. 19 h.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOC- **TEUR PARADIS** (42-08-68-69). Show-Bus : 14 h 30, dim. 14 h 30. Charli Encor : 21 h, dim. 18 h.

BERRY (43-57-51-55). Voyage au bout de la nuit : 18 h, dim. 17 h 30. Moa Binbin : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-*38-35-53). Un caprice : 20 h 30.*

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Arrêt imminent, dernière station : 22 h, dim. 17 h.

CAFÉ DE LA GARE *(42-78-52-51).* L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 17 h et 22 h. Marc Jolivet est au Café de la gare : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets sattriques : 21 h, dim. 16 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. *Monsieur Badin : 20 h 30.* La Galerie. Le Distrait : 20 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-*43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush :* 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. *15 h.*

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. *15 h 30.*

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Comme il vous plaira : 20 h 30. ▷ Dim. L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 14 h, 17 h et 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Spectacle Font *et Val : Bientôt l'Europe :* 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE *(42-26-47-47).* Spoutnick love : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : *20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.*

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-84). Trop tard pour pleurer Enfin des femmes à l'Elysée I : 20 h 30. La France ta fierté fout l'camp Enfin des femmes à l'Elysée I : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Krinsky Théâtre à une voix : 15 h. Ma chanson la plus triste est espagnole ; 20 h 30, dim. (dernière) 16 h. ▷ Dim. Ecouter dire : 16 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (40-78-87-81). *Zistoir Rosette :* 20 h 30, dim. 16 h.

FONTAINE *(48-74-74-40). Un Suédois* ou rien : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN) (42-49-77-22). La Dame de la mer, et les Revenants : 18 h et 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Passez muscade : 19 h. Divague *à l'âme : 20 h 30. Le Carcan : 22 h 15.*

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). *La Madeleine Proust au Gym*nase Deux spectacles en alternance : *20 h 30, dim. 15 h.*

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : *21 h 30.*

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30, dim. 16 h 30.

THÉATRE MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) *(42-65-90-00).* Les choses auraient pu mal tourner : 15 h et 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Spectacle Piat-Cocteau : Humeur d'amour : 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). *Les hommes naissent tous égo :* 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda *Alba : 20 h 30, dim. 15 h 30.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

OLYMPIA (47-42-25-49). ▷ Dim. Alex Métayer : Moral d'acier : 16 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30 et 22 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). *Dans la nuit la liberté : 15 h et 20 h 30.*

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Entrevue au parloir : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de *la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim.* 15 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-*00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.*

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45, dim. 16 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

SPOTLIGHT (46-65-32-89). En attendant... Feydeau ! Par la fenêtre, Feu la mère de Madame : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 17 h 30 et *20 h 30, dim. 15 h.*

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30. La Petite Phèdre : 21 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Oh ! Mais où est la tête de Victor Hugo ? Théâtre en liberté : 18 h, dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade *imaginaire : 20 h 30, dim. 15 h.* Salle Jean Vilar. *Macbeth :* 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE *(43-66-43-60).* Grande salle. *La Traversée de l'hiver* : 20 h 30. Petite salle. Avant la retraite : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. La Sonate à Kreutzer : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, *Modigliani : 19 h. François Silvant* et ses Dames : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 FÉVRIER

« Les multiples aspects du très vénéré *protecteur Avalokitesvara* », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« La messe polyphonique », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« *Le* château d'eau de Marie de Médicis avec ses réservoirs souterrains et l'infirmerie Marie-Thérèse, Fondation de Mme de Chateaubriand », 14 h 30, *devant le 71, avenue Denfert-Rochereau.*

« Saint-Sernin de Toulouse, deux siècles de restauration », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« L'hôtel de ville Tony-Garnier, le Musée municipal et le cimetière ancien de Boulogne-Billancourt », 14 h 30, métro Marcel-Sembat, sortie avenue Victor-Hugo (V. de Langlade).

« Les appartements du duc du Maine et du maréchal de la Meilleraie à l'Arsenal ; la bibliothèque du comte d'Artois », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

« Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, statue de Lulli (Arts et castera).

« L'hôtel Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Architecture et pouvoir royal ; la Cour carrée du Louvre », 14 h 30, bassin de la Cour carrée (Sauvegarde du Paris historique).

« De la crypte du Louvre médiéval au Louvre de la Pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais ; place *des Vosges », 14 h 30,* sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le message ésotérique de la tapisserie : *la Dame à la licorne* », 14 h 45, *Musée de Cluny, place Paul-Painlevé* (Paris et son histoire).

« Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 45, métro Palais-Royal, *sortie rue de Rivoli* (M. Banassat).

« Exposition : « Etudes de draperie de Léonard de Vinci » au Louvre, 15 heures, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli *(D. Bouchard).*

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 16 heures, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Rodin à l'hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« La peinture française du Moyen Age au dix-septième siècle », 19 h 30 ; « Exposition : « Léonard de Vinci. Etudes de draperie », 19 h 45 ; « *l'Enlèvement des Sabines*, de Poussin », 20 h 15, Musée du Louvre, accueil des groupes.

Pour les jeunes

« Le palais royal en l'île de la Cité, du Moyen Age à la Révolution : la Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

23, quai Conti, 14 h 45 : « L'Amérique latine et son destin », par Robert Richard (Académie des sciences morales et politiques).

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

— Christine et Fathe FAKRA
laissent à
Leslie, Eric, Isabelle, Marianne,
Laura,
la joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Joan, Soraya, Eve,

le 20 février 1990.

13, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Lydie et Philippe LAGEIX
et Yannick
ont la joie de faire part de la naissance de

Quentin,

le 5 février 1990.

M. et Mme Philippe Lageix,
4125 Blueridge Crescent,
appartement 44,
Montréal H3 Hi57 PQ Canada.

Décès

— Paris. Constantine.

Mme Simone Bakouche,
son épouse,
M. et Mme Claude S. Bakouche,
ses enfants,
Les familles Bakouche, Ghozlan, Martineau, Sananès,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BAKOUCHE,
docteur en chirurgie dentaire,

survenu le 20 février 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Jacques Roze,
président de l'Association Léopold-Bellan,
Le conseil d'administration,
Les directeurs d'établissement,
Le personnel de l'Association Léopold-Bellan,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Charles BOUTRY,
directeur de la Maison de retraite de Bois-Colombes,

survenu à Chevilly-Larue, le 21 février 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 39, boulevard Saint-Germain, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le 27 février, à Vegennes, Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).

Ni fleurs ni couronnes.

— Nîmes. Paris. Fort-de-France.

M. le docteur Claude Broussous,
chirurgien-dentiste,
chef de service honoraire des hôpitaux,
M. Frédéric Broussous,
Mlle Claudie Broussous,
M. Pascal Boivin,
Mlle Lucienne Prat,
M. Michel Prat
et ses enfants,
Le docteur Clément Nogarède et Mme,
ont le regret de faire part du décès, dans sa soixante-huitième année, de

Gabrielle BROUSSOUS,
née Prat,

survenu à son domicile à Nîmes, le 20 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes, dans l'intimité familiale.

« Tu m'as fait connaître les sentiers de la vie,
Tu me rempliras de joie par ta présence. »
Actes II, 28.

— Le président de la CIMADE, le pasteur Jacques Maury,
Sa secrétaire générale, Geneviève Jacques,
Tous les équipiers
Et amis de la CIMADE,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère

Jean-François FOUREL,
rédacteur en chef
de *CIMADE-Information,*
pasteur de l'Eglise réformée de France,

survenu accidentellement au Nicaragua, le jeudi 22 février 1990, dans sa trente-troisième année.

Jean-François se trouvait au Nicaragua pour y suivre le déroulement des élections qui auront lieu dans ce pays dimanche. Dans sa mort, il rejoint étrangement son ami et guide spirituel, le pasteur Georges Casalis, décédé lui aussi au Nicaragua en 1986.

Toute la CIMADE s'unit au chagrin de ses parents et de ses frères et sœurs.

Un premier service religieux sera célébré le lundi 26 *février* à 15 heures, *au grand temple de* Valence (Drôme).

Merci de vous y associer.

« Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir. »
(Matthieu, XXV, 34-36.)

— Mme Corinne Dumay,
M. et Mme Gilles Lefebvre-Dibon,
Mlle Sophie Astuguevieille,
ses enfants,
Olivier et Emmanuel Lefebvre-Dibon,
ses petits-fils,
La baronne de l'Espée,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy LEFEBVRE-DIBON,
née Dominique Gillon,

le 23 février.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 février, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 54, rue de Varenne, 75007 Paris.

35, rue Raffet,
75016 Paris.

— L'Association des amis de Maurice Ravel et de la musique
a la tristesse de faire part du décès de sa présidente

Dominique LEFEBVRE-DIBON,

le 23 février.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 février à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 54, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 45, rue de Varenne, 75007 Paris.

35, rue Raffet,
75016 Paris.

— Daly Jourdan-Barry,
Katell et Marine le Bourhis,
Holly Brabach,
Dick Brandsma,
Paul Frémont,
Rosemary et Samuel Perkins,
Jean-Paul Scarpitta,
Valérie Pédron,
Isabelle Dumielle-Chancelier,
Jérôme Papeil,
Et tous ses amis,
ont la profonde douleur et l'indicible regret de faire part de la disparition de

Stephen de PIETRI,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu à Paris, le samedi 17 février 1990.

— La vicomtesse Jean du Buisson de la Boulaye,
M. et Mme François Frachon,
Le docteur et Mme Jean-Claude Pignol,
M. et Mme Pierre de Guilhem de Lataillade,
M. Olivier Poydenot,
M. et Mme Daniel Poydenot,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du général de corps d'armée (C.R.)

Olivier POYDENOT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
Officer of Legion Merit,
Commander of the British Empire,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, le 23 février 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Saint-Pierre-d'Irrube (Pyrénées-Atlantiques).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de Mademoiselle,
78000 Versailles.

[Né le 6 janvier 1895, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) et ancien élève de Polytechnique, Olivier Poydenot sert, comme colonel, à la tête de la mission française détachée auprès du général Patton, puis du général Clark, commandant les forces américaines au Maroc en 1942-1943. Il commande, comme général de brigade, l'artillerie de la 2e division marocaine pendant la campagne d'Italie et il est nommé gouverneur français de Rome, à la prise de cette ville pendant la seconde guerre mondiale.

Inspecteur de l'artillerie en 1948, puis commandant la IIe région militaire (Lille), il devient ensuite, avec le rang de général de corps d'armée, en 1951, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et du Centre des hautes études militaires à Paris. Entre 1953 et 1955, il est chef d'état-major adjoint du général Alfred Gruenther, au commandement suprême des forces alliées en Europe (qui est alors installé en France, avant son départ en Belgique).

Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères (Legion of Merit et British Empire), le général Olivier Poydenot était grand officier de la Légion d'honneur.]

Anniversaires

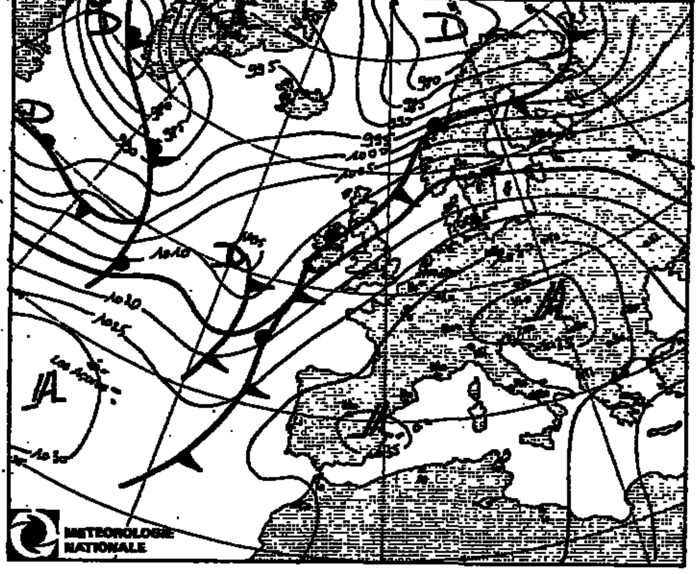
— Pour le seizième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

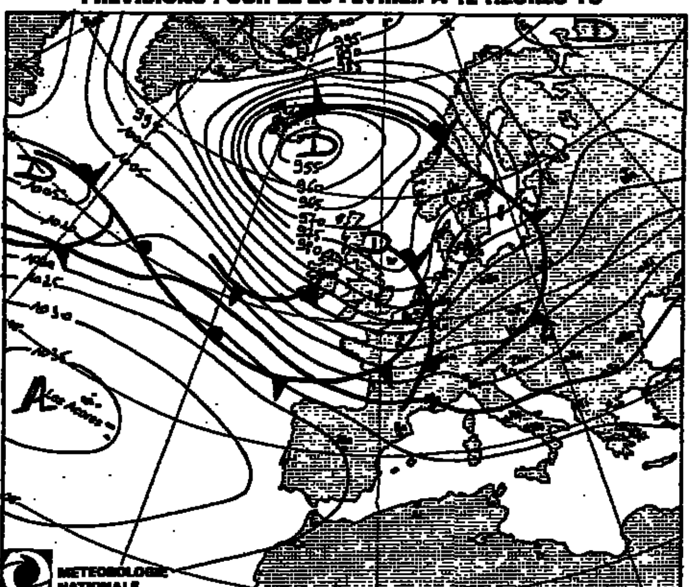
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 février à 0 heure et le dimanche 25 février à 24 heures :

L'anticyclone va s'effondrer pour laisser place à un courant perturbé d'ouest. Les vents se renforceront sur le nord-ouest du pays.

Dimanche : un peu de pluie passagère mais encore un temps doux.

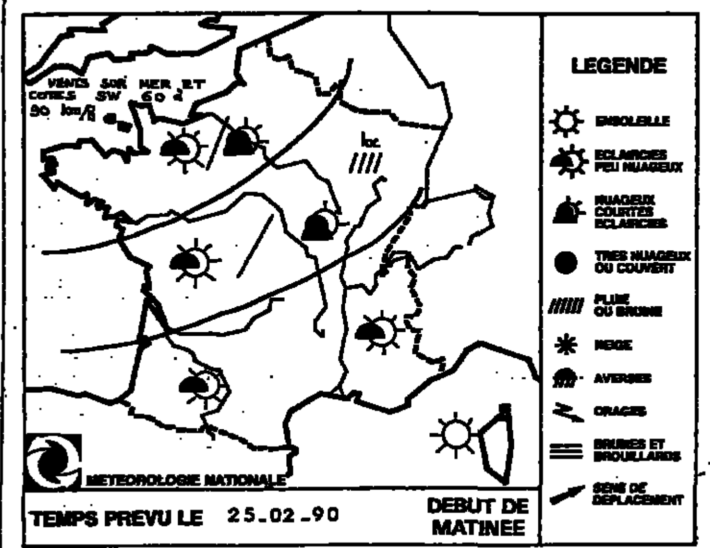
De la Bretagne et des pays de Loire au Nord-Picardie, après de belles éclaircies matinales, des nuages et quelques pluies seront de retour dans l'après-midi. Mais en fin de journée, le ciel s'éclaircira déjà sur la Bretagne. Sur les côtes de la Bretagne et de la Manche, le vent de sud-ouest sera fort avec des rafales avoisinant les 100 km/h.

Des Charentes et du Bordelais à l'Alsace, à la Lorraine et aux Ardennes, le temps sera à la pluie le matin. Dans l'après-midi, on pourra généralement profiter du soleil sauf en Alsace, où les nuages prédomineront encore.

Des Pyrénées au Massif Central à la région Rhône-Alpes et à la Franche-Comté, au petit matin un voile de nuages élevés annoncera l'arrivée d'un peu de pluie. Il neigera faiblement à partir de 1 800 mètres d'altitude.

Les régions proches de la Méditerranée bénéficieront du soleil tout au long de la journée.

Quant aux températures nocturnes, elles varieront entre 5 et 10 degrés en général sur l'ensemble du pays, mais il ne fera pas moins de 14 degrés à Biarritz. L'après-midi, il fera entre 14 et 18 degrés. Mais jusqu'à 20/22 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse, mais pas plus de 13 degrés en bordure de la Manche.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-2-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-2-1990 à 6 heures TU et le 23-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	6	C
BIARRITZ	26	17	D
BORDEAUX	24	9	D
BOURGES	21	6	N
BREST	18	11	N
CAEN	19	8	D
CHERBOURG	18	10	D
CLERMONT-FER	23	7	D
DIJON	18	1	B
GRENOBLE St-M-H	21	2	D
LILLE	17	8	B
LIMOGES	21	9	D
LYON	21	4	D
MARSEILLE-MAR	22	5	B
NANCY	18	2	D
NANTES	19	7	B
NICE	21	11	D
PARIS-MONTS	19	9	D
PAU	25	7	D
PERPIGNAN	17	5	B
RENNES	20	9	B
ST-ETIENNE	22	4	D
STRASBOURG	17	2	B
TOURS	20	7	D
TOULOUSE	21	3	D
POINTE-A-PITRE	29	22	P

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	19	4	D
AMSTERDAM	15	6	D
ATHÈNES	15	11	N
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	16	8	B
BELGRADE	15	1	D
BERLIN	17	3	D
BRUXELLES	17	9	N
LE CAIRE	16	9	D
COPENHAGUE	13	4	D
DAKAR	26	19	D
DELHI	26	16	P
DJERBA	17	10	D
GENÈVE	15	1	D
HONGKONG	20	14	P
ISTANBUL	9	3	N
JÉRUSALEM	11	0	C
LISBONNE	21	11	D
LONDRES	18	10	C
LOS ANGELES	26	11	N
LUXEMBOURG	14	5	B
MADRID	21	2	D
MARRAKECH	28	13	D
MEXICO	22	7	B
MILAN	19	4	D
MONTRÉAL	8	-6	A
MOSCOU	5	1	N
NAIROBI	27	14	N
NEW-YORK	18	10	A
OSLO	11	6	C
PALMA-DE-MAJ.	17	6	B
PÉKIN	1	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	C
ROME	21	5	B
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	12	7	C
SYDNEY	24	23	A
TOKYO	19	10	P
TUNIS	18	8	D
VARSOVIE	15	-2	D
VENISE	18	4	D
VIENNE	13	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 24 février

TF 1

20.45 Variétés : Succès fous.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.25 Série : Mésaventures
1.50 Feuilleton : Cogne et gagne (5e épisode).
2.35 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

20.45 Téléfilm : Ballroom.
22.15 Soir 3.
22.30 Documentaire : Maria.
23.10 Documentaire : Notre mère est un héros.
0.00 Série rose : L'épreuve d'amour.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le denier du colt.
21.50 Les superstars du catch.
23.00 Cinéma : Les yeux de l'étranger. □
0.20 Cinéma : Radio corbeau. □
2.00 Cinéma : La bande des quatre. ■ ■
4.35 Cinéma : Week-end. ■ ■
6.15 Le monde du cirque : Barnum 7.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le cascadeur électrique.
22.10 Série : Le voyageur.
22.40 Téléfilm : Les nuits de satin blanc.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Les nuits de satin blanc (suite).
0.40 *Série :* Histoire de voyous.
2.05 Série : Les faucheurs de Marguerite.
3.00 Journal de la nuit.
3.10 Opéra : La Grande Notte à Vérone.
4.10 Série : Tendresse et passion.
4.35 Série : Fantomas.
6.05 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.35 Téléfilm : Un jour, un mur.
22.15 Variétés : Seul en chaîne.
23.10 Magazine : Culture pub.
23.40 Musique : Boulevard des clips.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 *Série :* Henri Guillemin raconte. Du 9 thermidor au 18 brumaire.
1.00 Documentaire : Tan dura es la vida.
2.00 Rediffusions. Les visiteurs ; Culture pub ; Les visiteurs ; Succès ; Les visiteurs.

LA SEPT

20.45 Téléfilm : Ballroom.
22.15 Soir 3.
23.30 Documentaire : Maria.
23.10 Documentaire : Notre mère est un héros.

Dimanche 25 février

TF 1

13.25 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.45 Feuilleton : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Le gendarme à New-York. ■
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Classe tous risques. ■ ■
2.00 Série : Bergerac.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
22.15 Magazine : Musiques au cœur.
23.30 Journal et Météo.
23.50 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Expression directe.
14.50 Magazine : Sports loisirs.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan. Invitée : Marie-France Pisier.
23.00 Cinéma : Ces messieurs-dames. ■ ■
0.55 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Extraverty.
15.40 Documentaire : Les allumés....
16.20 Magazine : 24 heures.
17.15 Sport : *Dimanche aux courses.*
17.30 Documentaire : Terre fragile.
18.00 Cinéma : Moitié-moitié. □

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.25 Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Je suis le seigneur du château. ■
22.00 Cinéma : Le boucher. ■ ■
23.30 Magazine : Mon zénith à moi.
0.20 Cinéma : Horreur dans la ville. □

LA 5

13.35 Série : Histoire de voyous (rediff.).
15.05 Téléfilm : La mort amoureuse.
16.35 Magazine : Ciné Cinq.
16.50 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les morfalous. ■
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Cinéma : Driver. ■
0.00 Journal de minuit.
0.25 Feuilleton : *Fantômas.*
2.00 La mort amoureuse (rediff.).
3.20 Le journal de la nuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Les routes du paradis.
15.10 Série : Les visiteurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : *M 6 express.*
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Le guépard. ■ ■ ■
23.30 Magazine : Sport 6.
23.40 Capital.
23.45 Documentaire : Chasseurs d'images.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Documentaire : Destination le monde.
2.00 Rediffusions. Les visiteurs ; Succès ; Culture pub ; Les visiteurs ; Destination santé (Les allergies).

LA SEPT

14.30 Téléfilm : Sandra.
15.25 Téléfilm : Un ange passe.
16.20 Magazine : Dynamo.
16.50 Documentaire : Cuba, personne ne voulait *entendre (v.o.).*
17.50 Téléfilm : La route enchantée (v.o.).
19.25 Court métrage : La trajectoire amoureuse.
19.50 Documentaire : El megano.
20.10 Documentaire : Gens de Cuba.
21.00 Série : Le décalogue (8 et 9).
23.00 Hokusai.
23.05 Documentaire : Yasushi Inoue ou les sentiers de la mémoire.

ÉCONOMIE

Les conséquences de l'accord Renault-Volvo

Une alliance qui préserve l'identité des deux partenaires

Les présidents de Renault et de Volvo ont présenté vendredi 23 février à la presse – réunie à Amsterdam – les détails de l'accord entre les deux firmes. Le groupe né de ce rapprochement est le quatrième ensemble industriel européen.

En France, le premier ministre, M. Michel Rocard, s'est félicité de cette opération, qui, selon lui, mettra les deux sociétés en position d'aborder dans de bonnes conditions les défis technologiques de la voiture du futur. Contestant qu'il s'agissait d'une entorse à la règle présidentielle du « ni privatisation ni nationalisation », il s'est employé à démontrer que le rapprochement ne conduisait pas à une privatisation de Renault « *stricto sensu* ».

De leur côté le Parti communiste et la CGT condamnent cet accord.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Devant plus de 200 journalistes européens invités à la dernière minute, MM. Lévy et Gyllenhammar, les PDG de Renault et de Volvo, ont présenté, le vendredi 23 février, à Amsterdam, en terrain neutre, l'accord qu'ils viennent de conclure. Celui-ci, ont-ils dit, est *« une union forte et équilibrée »*. Forte parce qu'elle fait de l'ensemble le quatrième groupe industriel européen tous secteurs confondus, et le numéro un mondial du camion. Avec 2,3 millions de voitures (1,9 million pour Renault et 400 000 pour Volvo), il acquiert *« une taille critique »* suffisante à l'échelle mondiale et une part de marché de 12,5 % en Europe.

Union équilibrée parce que le schéma envisagé l'été dernier – fusion des divisions automobiles sous contrôle Renault et des activités camions sous contrôle suédois – avait été critiqué en Suède comme faisant la part trop belle aux Français.

Il a donc fallu un nouveau schéma dont l'essentiel est qu'il conserve les identités des deux partenaires. Renault et Volvo ne fusionnent pas. D'où un accord souple, *« d'une nature originale »*, a dit M. Lévy, qui *« crée des liens extrêmement forts entre les deux groupes, mais qui préserve leur identité dans un monde où il faut d'habitude dévorer ou être dévoré »*, selon M. Gyllenhammar.

La méthode retenue est une série de participations croisées *(voir graphique)*. Pour les calculs financiers, les activités d'automobiles et de camions de Renault ont été valorisées à 45,4 milliards de francs (34,1 et 11 respectivement) et celles de Volvo à 32 milliards de couronnes (16 et 16). Volvo détiendra 20 % de Renault (avec une option de 5 % supplémentaires pendant trois ans) qui devra, bien entendu, changer de statut pour très probablement celui d'une société anonyme. Il faudra en passer par le Parlement français, et M. Lévy souhaite que cela se fasse au plus vite. La Commission européenne devra aussi donner son aval.

Dans les camions, l'échange est égalitaire, 45 % contre 45 %. Mais Renault devra racheter les obligations convertibles acquises par les banques françaises pour 30 % du capital de Renault véhicules industriels (RVI), de façon à conserver les 55 % de sa filiale.

Une fois ces échanges réalisés, Volvo devra à Renault une soulte d'environ 8,1 milliards de couronnes (un peu moins de 8 milliards de francs) si Volvo prend 20 %. Cette soulte servira à financer l'achat, en Bourse, de 10 % d'actions Volvo.

Pour ce faire, le groupe suédois n'augmentera pas son capital même si la répartition entre les actions normales et les « privilégiées » (réservées aux Suédois) devra sans doute être revue. Renault, lui, devra, pour accueillir son partenaire, accroître son capital l'Etat conservant, bien entendu, 80 % ou 75 %, non compris les 2 % du personnel qui seront conservés. L'entreprise ainsi valorisée vaudra environ 60 milliards de francs.

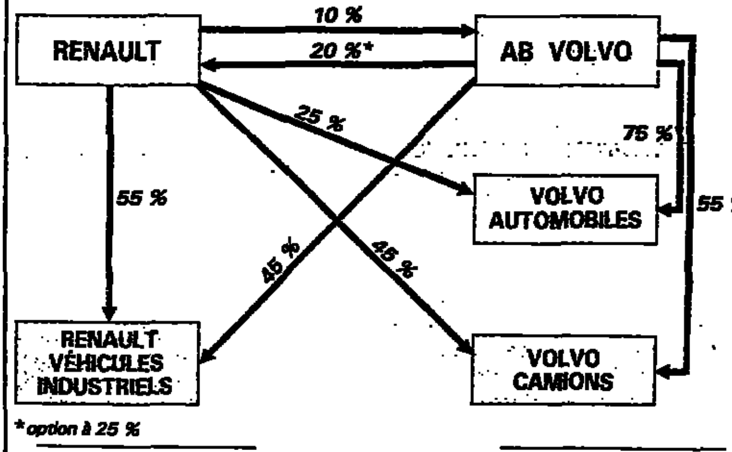
Rapprochement en amont

Ces participations sont destinées à *« faire que les équipes travaillent ensemble »*. Pas de fusion signifie que les usines, la marque et les réseaux commerciaux seront préservés pour l'essentiel (dans certains pays, toutefois, une sélection sera faite, ainsi en Finlande au profit du réseau Volvo). Tous les constructeurs créent de nouvelles marques, il ne pouvait être question d'en supprimer une. Il n'y aura pas non plus *« de voiture commune »* au sens propre. En revanche, tout ce qui est l'*« amont »* sera rapproché. Les deux groupes espèrent faire des économies dans les achats de machines et d'équipement et dans le développement des modèles (des bases et des équipements communs à l'image des Peugeot et des Citroën). Trois comités seront créés pour coordonner les actions ; le premier tous la présidence commune de MM. Lévy et Gyllenhammar, le deuxième pour les camions et le troisième pour les voitures. Le principe est que les partenaires essaient avec détermination de travailler ensemble mais qu'en cas de désaccord persistant, chacun suivra sa route. La seule exception concerne les autres partenaires éventuels. Les accords déjà conclus (Renault avec Chrysler dans les tout-terrain par exemple) seront maintenus, mais tous les projets nouveaux devront recevoir un aval commun.

Renault et Volvo insistent pour souligner que cette alliance est beaucoup plus forte, et donc sera plus solide, que celle conclue en 1979 : Renault avait à l'époque pris 15 % dans Volvo Car, la filiale automobile, mais en dépit de quelques collaborations, le mariage fut blanc. *« Nous nous connaissons désormais très bien et nous sommes complémentaires »*, affirme-t-on des deux côtés. Dans les voitures, la somme d'un Renault *« généraliste »* et d'un Volvo *« spécialiste de haut de gamme »* apparaît d'évidence fructueuse. Pour les camions, les deux partenaires sont également puissants et si risques de friction il y a, ils viendront de ce secteur.

Mais en fait, il faudra bien s'entendre au-delà des heurts inévitables entre des « champions » nationaux. Renault risque, du fait de son poids supérieur – (170 milliards de francs de chiffres d'affaires contre 100 pour Volvo) – de vouloir en imposer. La tentation sera naturelle. Mais Volvo était pour Renault le dernier partenaire possible. Hors du groupe suédois, il n'y a guère que les Japonais, c'est-à-dire le diable... Gageons que le mariage sera donc de raison.

E.L.B.



*option à 25 %

Vénissieux, porte B, 5 h 45

« Bonjour, monsieur Volvo ! »

LYON

de notre bureau régional

Un petit sac plastique à la main, leur sommeil encore en bandoulière, ils s'avancent à pas tranquille sous les projecteurs qui dominent la porte d'entrée B.

Plus ils approchent, plus la grappe humaine croît, plus le ton monte. L'accord Renault-Volvo. *« Ils nous ont bien eus ! N'importe comment, on est toujours perdant. Alors qu'on se fasse presser par des Suédois ou des Français, c'est du pareil au même. »*

Derrière la grosse moustache de cet ouvrier de la fonderie, d'autres propos, où se mêlent l'indignation et la désillusion, ne cessent de s'échapper à grands flots. Tous ses collègues acquiescent. Telles des balles de ping-pong, les apostrophes à l'encontre de M. Lévy, le PDG, rebondissent d'ouvrier en ouvrier. Avec de plus en plus de violence.

L'un d'eux annonce qu'il n'en a pas dormi de la nuit : *« Quand j'ai vu à la télé le nombre de robots qu'ils ont dans leurs usines, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que, dans quelque temps, je serais peut-être remplacé par une de ces machines. Ce n'est pas l'Europe des hommes que l'on construit, c'est l'Europe des machines. »*

Encore à moitié endormi sous sa casquette, un ouvrier ne cesse de ponctuer de la même phrase, dite sur un ton prophétique, chaque commentaire de ses collègues : *« On passera tous à la moulinette, j'vous le dit. » « N'importe comment, les Suédois, ils ne pourront pas faire pire. Vu ce qu'on gagne, on ne craint plus rien. »*

Quelques-uns parlent déjà de grève et prédisent que la semaine à venir sera chaude. D'un seul coup, le petit groupe s'arrête. L'homme de tête, qui jusque-là était resté silencieux dans sa cagoule, lève le bras droit vers le grand panneau dominant la porte d'entrée, où l'inscription Renault Véhicules industriels s'étale sur 6 à 7 mètres. *« Vous avez beau dire, mais je préfère traverser cette porte avec un grand Volvo au-dessus de ma tête, plutôt qu'un Toyota ou un Honda. »* Et il franchit l'enceinte en adressant au gardien un grand *« Bonjour, monsieur Volvo !... »*

PIERRE-YVES GRAVIER

La préfiguration de l'« ouverture » du secteur nationalisé

Suite de la première page

Cette « banalisation » s'est poursuivie par M. Raymond Levy, qui a annoncé, il y a quelques semaines, l'abandon de l'usine de Billancourt, ancienne citadelle, s'il en est, de la classe ouvrière.

Volvo n'est donc pas qu'un partenaire industriel, ou même financier. Devenant actionnaire, il achève la profonde modification des rapports de Renault l'Etat et la politique sociale de la France depuis la Libération. La question posée par la concurrence japonaise et par les nouvelles technologies est celle de la reconstruction d'une nouvelle cohérence industrielle et sociale pour l'après-crise. En passant d'une cogestion rigide, avec la CGT, de travailleurs sans qualification à un modèle, qu'on a appelé « néofordien », de relations souples avec des « ouvriers bacheliers » : Renault, sans plus être une « vitrine », peut conserver son rôle d'éclaireur pour toute l'industrie. Sa banalisation peut ne pas être synonyme de libéralisme antisocial. La venue de Volvo avec ses relations sociales « avancées » sera, à cet égard, utile.

Les nationalisations à 100 % sont finies. L'arrivée de Volvo montre que le gouvernement est prêt à accepter, cette fois-ci au grand jour, des privatisations partielles. Jusqu'à hier, il fallait encore inventer (on l'a vu lors de l'acquisition de Rorer par Rhône-Poulenc) des procédés complexes de vraies-fausses filialisations pour autoriser les mariages, les acquisitions ou les cessions. L'achat d'UTA par Air France avait ouvert la voie des nationalisations directes en France.

L'accord Renault-Volvo démontre que les sociétés dites de « premier rang » (celles qui ont été nationalisées par le Parlement) peuvent, dès lors que leur avenir industriel est en jeu, céder directement des parts de leur capital. Cela avait déjà été le cas lors de l'entrée de Thomson-CSF, semi-privée, dans le capital du Crédit lyonnais. Cette fois-ci, c'est clair : les groupes peuvent revenir, quand il le faut, à une part publique plus faible que 100 %.

La règle du *« ni-ni »* demeure, au sens légal ; M. Mitterrand ne se trahit pas. Mais celle du 100 % public est abandonnée : M. Rocard, partisan, en 1982, d'une nationalisation à 51 %, l'emporte, huit ans après. Renault aura encore une fois servi de symbole. Le franchissement de la barre des 51 % et la question de véritables privatisations sont renvoyés à une autre législature, après 1993. Mais, d'ici là, la marge de manœuvre est grande.

Le *« ni-ni »* a été contourné, écorné, déchiré : les firmes concernées ne s'en plaindront pas. Les privatisations partielles auxquelles se livre le gouvernement Rocard sont faites dans l'intention de les renforcer. Elles diffèrent des vraies privatisations de M. Balladur, non seulement par le passage de 100 % à 0 % de l'État, avec la droite, et de 100 % à 51 %, avec la gauche, mais en ce sens que les unes servaient les actionnaires « à la britannique », tandis que les autres servent les firmes « à l'allemande ».

Après 1993, faudra-t-il aller plus loin, par exemple, à 33 % pour l'Etat, voire plus bas ? Les socialistes n'ont, en fait, plus d'argument de fond à opposer au pragmatisme de M. Rocard et à la pression des PDG qui veulent tous être privatisés. Mais il ne faudrait pas aller trop vite. Dans la concurrence mondiale, face aux OPA japonaises, l'économie mixte du *« ni-ni »* pourrait être utile. Une mauvaise règle si bien appliquée n'est-elle pas une bonne règle ?

ÉRIC LE BOUCHER

Selon M. Rocard

Une loi est nécessaire pour modifier le statut de Renault

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a déclaré vendredi 23 février, à suite de l'accord intervenu entre Renault et Volvo, que le Parlement *« débattra d'une loi nécessaire pour modifier le statut de Renault »*. Le premier ministre, qui était l'invité de l'émission « Objections » sur France-Inter, a estimé qu'il s'agissait *« d'un excellent accord »*. *« Quand il nous a été soumis, nous l'avons trouvé tout à fait parfait »*, a ajouté M. Rocard.

Selon lui, Renault n'avait *« pas l'espoir d'arriver seul à autofinancer les moyens d'investir dans les voitures de la prochaine génération qui seront à automatisation presque complète ». Le fait de conjuguer les deux entreprises et d'avoir un échange de participation a paru à Renault et à l'Etat-actionnaire la meilleure des solutions. »* A propos du « ni-ni » (ni nationalisation, ni privatisation), le chef du gouvernement a souligné que, pour Renault, il ne s'agissait pas d'une privatisation : *« Les titres représentatifs de la propriété Renault ne seront pas mis dans le public. »*

Soulignant que le « ni-ni » n'était pas *« un dogme rigide »* mais *« une extraordinaire protection pour des pans essentiels de l'industrie, de la banque et des assurances françaises »*, M. Rocard s'est déclaré *« largement »* en désaccord avec M. Jacques Delors. Il a souligné en se référant à la « Lettre à tous les Français » du président François Mitterrand qu'il ne s'agissait pas de *« faire bouger la frontière entre le secteur public et le secteur privé car c'est un objet de guerre de religion »*. *« N'y touchons pas »*, a-t-il poursuivi en estimant toutefois, *« qu'il faut de temps en temps faire des alliances et que cela n'empêchait pas des rachats. »*

A une *« objection »* de M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, qui soulignait que les syndicats *« n'avaient pas été consultés »*, M. Rocard a répondu que *« la raison principale de cet accord, c'est tout de même de préserver l'entreprise et l'emploi. Le souci social est le souci premier. »*

« Volvo étant une société privée cotée en Bourse, la régie Renault avait besoin de conduire ses négociations dans le plus grand secret », a affirmé le premier ministre. Il a également souligné que le groupe Peugeot ne serait *« pas affecté »* par cette opération.

Les immatriculations de voitures neuves

Les parts de marché des différents constructeurs en Europe (17 pays) en 1989

	En unités	En parts de marché	Variation88/89
VOLKSWAGEN	2 002 612	14,9 %	4 %
FIAT	1 984 449	14,8 %	2,9 %
PEUGEOT SA	1 697 400	12,7 %	1,5 %
FORD	1 559 339	11,6 %	6,8 %
GENERAL MOT	1 468 276	10,9 %	9,6 %
RENAULT	1 384 461	10,3 %	5,4 %
MERCEDES	431 808	3,2 %	-1,1 %
ROVER	413 458	3,1 %	-7,4 %
VOLVO (1)	300 000	2,2 %	-
JAPON	1 448 127	10,8 %	-0,1 %
AUTRES	721 393	5,4 %	–
TOTAL	13 411 323	100 %	3,5 %

(1) chiffre 1988

ERRATUM : *les graphiques sur l'industrie automobile européenne publiés dans nos éditions datées du 24 février comportant de nombreuses erreurs nous publions ci-dessus les données exactes situant les différents constructeurs sur leur marché.*

Dans la presse

L'événement à la une

Mariage, alliance, noces... La presse emprunte largement au vocabulaire nuptial pour parler de l'accord Renault-Volvo, la palme revenant, dans le genre à *l'Humanité* avec *« le baiser qui tue »*. La plupart des journaux français et étrangers montent l'événement à la « une » avec, dans la presse nationale, deux grands idées mises en exergue : le coup de canif dans la règle du « ni-ni » *« du oui-oui dans le ni-ni »*, titre *Libération)* et les conséquences pour le statut de la Régie, sur lequel *« le Parlement devra se prononcer »*, remarque *le Figaro*.

Le *Herald Tribune* met l'accent sur les deux effets de l'accord. A ses yeux, *« il va renforcer la position de Volvo dans la Communauté européenne en prévision du marché unique européen de 1992 et entraîner une privatisation partielle de Renault »*. Les présidents des deux groupes, rapporte le *Herald*, ont souligné que la structure de l'accord était un début de ce que le patron de Volvo *« appelle la mentalité du « manger ou être mangé » du marché mondial des véhicules »*. *« Nous devons distinguer entre la fusion et l'alliance*, a-t-il dit. *Ceci est une alliance. »* Le *Financial Times*, pour sa part, souligne les *« économies d'échelle »* entraînées par l'alliance et relève, entre autres, que *« l'accord va entraîner la privatisation partielle du groupe français et le changement du statut controversé de la régie Renault en société anonyme (« limited company »)*.

ÉCONOMIE

et la remise en cause du statut de la Régie

Les socialistes découvrent qu'il y a plusieurs lectures possibles de la parole de « Dieu »...

Une atteinte au dogme présidentiel du « ni-ni » ? Quelle idée ! Et d'ailleurs, quel dogme ? Depuis vendredi après-midi, les socialistes, pour une fois toutes tendances confondues, de l'Elysée à Matignon en passant par la rue de Solferino, s'échinent à expliquer sur tous les tons que l'accord entre Renault et Volvo n'est absolument pas une remise en cause de l'engagement pris par le candidat François Mitterrand de ne plus jouer au yo-yo avec les nationalisations et les privatisations.

Eux-mêmes, pourtant, pouvaient peut-être en douter, puisque Michel Rocard a pris la précaution de transmettre aux patrons des principales tendances du PS la consigne présidentielle : pas question de faire de ce dossier une des armes de la bataille du congrès de Rennes.

L'importance de cette affaire méritait que les socialistes rompent avec un de leurs péchés mignons, et réussissent, cette fois, à préserver le secret. Le président de la République, bien sûr, a été tenu au courant du déroulement des négociations. Il n'avait pas besoin d'intermédiaire, puisqu'un des hommes qui suivent le dossier pour le gouvernement, M. Hervé Hannoun, le directeur de cabinet du ministre de l'économie, a longtemps été son collaborateur à l'Elysée.

Pendant le dernier week-end, M. Mitterrand est informé que les négociations approchent de leur terme. Il faut « verrouiller » les aspects politiques de l'affaire. Seulement, lundi 19 février à l'aube, le chef de l'Etat s'envole pour le Pakistan. C'est au premier ministre d'intervenir.

M. Michel Rocard doit faire face à deux impératifs qui auraient pu être contradictoires : il faut maintenir une confidentialité totale tout en évitant de froisser la susceptibilité, exacerbée en cette période de pré-congrès, des « éléphants » du PS. Le premier impératif ne peut que convenir au chef du gouvernement qui a toujours pensé que le secret était l'un des éléments de l'art de bien gouverner.

Les mésaventures subies lors des affaires Pechiney et Société générale n'ont pu que le conforter dans cette idée, d'autant que là encore des « initiés » mal intentionnés auraient pu réaliser de jolis coups de Bourse. C'est pourquoi, a expliqué, Michel Rocard vendredi soir à France-Inter, les dirigeants syndicaux n'ont pas été consultés avant la signature de l'accord.

Pieux mensonge

Les chefs de file du PS ont eu plus de chance. Le hasard fait parfois bien les choses et Louis Mermaz devait être reçu lundi en fin de matinée à Matignon. Michel Rocard en profite pour l'informer. Les autres dirigeants joignables sont invités d'urgence à succéder à M. Mermaz dans le bureau du premier ministre. C'est pourquoi, à la surprise générale, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Lionel Jospin s'y présentent à leur tour à midi. A la sortie, leurs entourages assurent d'une même voix qu'ils ont surtout parlé de l'organisation de la session parlementaire du printemps.

Pieux mensonge. Au moins par omission. Sous l'oeil intéressé de Jean-Louis Bianco, le secrétaire général de l'Elysée, il s'agissait de les informer, avec consigne de n'en rien dire, même à leurs plus proches collaborateurs, tout en obtenant leur aval à cette entorse au « ni-ni ». Leur accord est facilement obtenu. Logique : aucune des motions du congrès ne fait de la fameuse règle un dogme sacré, ce serait même plutôt le contraire. Les absents sont prévenus par téléphone. Si Jean-Pierre Chevènement, en voyage en Ecosse, a dû attendre son retour, jeudi, pour être informé, Jean Poperen l'a été dès lundi après-midi.

Cette réunion surprise jette l'émoi dans le Landerneau politico-médiatique. Les explications avancées, et renouvelées mardi soir par M. Rocard lui-même lors d'une conversation à bâtons rompus avec quelques journalistes, ne convainquent pas tout le monde, en tout cas pas certains des conseillers de... l'Elysée, qui n'ont pas été mis dans le secret et chercheront – vainement – plus d'informations. Pour justifier la raison officielle de la réunion, le ministre chargé des relations avec le Parlement (déja informé, on l'a vu, par téléphone), est prié de se rendre, à son tour, le mardi à Matignon, histoire de confirmer que seule l'organisation de la session était à l'ordre du jour.

Il fallait que le faux-semblant tînt jusqu'à vendredi. Ce sera – presque – réussi. La « forteresse ouvrière » livrée – même partiellement – au privé, et à un privé étranger de surcroît ! En d'autres temps, il y aurait eu de quoi faire monter au créneau un homme de gauche, fût-il modéré. S'il n'en est rien, cela tient, évidemment, à la profonde évolution du PS depuis 1981. Ses dirigeants ont appris les dures lois de l'économie capitaliste, et l'obligation, pour la France, de tenir son rang dans la bataille économique mondiale.

Encore fallait-il concilier cela avec l'engagement pris par M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle du printemps 1988. La règle du « ni-ni », il l'avait formulée dès l'annonce de sa candidature, le 22 mars, à Antenne 2. Dans « La Lettre à tous les Français », il avait écrit : *« Le va-et-vient nationalisation-privatisation ne se prolongerait pas sans dommage. »* Aujourd'hui ses plus fidèles exégètes expliquent que ceux qui ont voulu y voir une règle intangible se sont trompés. Il fallait la comprendre comme une arme dans la bataille économique mondiale, et comme toute arme elle doit être adaptée.

Heureusement d'ailleurs. Car ce précepte mitterrandien a fait l'objet de tant d'interprétations et d'applications « souples » qu'il finit par en être plus que malmené. Mais comme le verbe présidentiel reste sacré, le premier ministre et les « éléphants » du parti doivent parfois se livrer à des explications laborieuses pour concilier la lettre de ce commandement avec l'esprit qu'ils entendent lui donner. Il est hors de question de reconnaître que « Dieu » pourrait ébrécher lui-même les tables de sa propre loi, fût-ce pour tenir compte des impératifs de la « guerre économique » mondiale.

Fidèle à son indépendance d'esprit, et protégé par ses fonctions, Jacques Delors est le premier à oser dire publiquement, sur A2, le 23 janvier, après le rachat d'UTA par Air France : *« Il ne faut pas empêcher nos entreprises publiques ou privées d'avoir les capitaux nécessaires (...), donc, la règle du* « ni-ni » *(...) doit être transgressée, nous devons aller plus loin (...), ce n'est pas une question de dogme, c'est une question de bataille, c'est une question de survie économique. »*

Le lendemain, M. Pierre Bérégovoy réagit de façon très mesurée aux propos de M. Delors en affirmant que la règle du « ni-ni » n'est pas *« une doctrine éternelle »*. D'ailleurs, ce principe *« n'interdit rien »*. M. Jean-Pierre Chevènement critique M. Delors, mais moins par attachement au « ni-ni » que parce qu'il voudrait être sûr que l'abandon de ce principe ne dissimule pas la tentation de liquider le secteur public.

Une bataille parlementaire?

C'est M. Rocard lui-même qui, après toutes ces déclarations conciliantes, crée une certaine surprise, en affirmant le 7 février sur Europe 1 : *« Je suis en désaccord avec Jacques Delors (...), en France, le fameux* « ni-ni » *est protecteur. L'appareil productif français est défendu contre les OPA, et c'est une protection nécessaire. »* Le premier ministre ajoute même qu'il proposera la reconduction, au-delà des prochaines législatives, de ce principe, en précisant toutefois : *« Il faut peut-être assouplir un peu sa traduction financière dans l'équilibre du capital des entreprises publiques. C'est presqu'un détail. »* Ce *« détail »* annonce en fait l'opération Renault-Volvo, dont la phase finale est déja entamée.

Et maintenant ? Une difficile bataille parlementaire est-elle envisageable sur le projet de loi indispensable pour modifier le statut de la Régie ? Au sein de la gauche, la fusion Renault-Volvo a élargi la fracture entre le PS et le PCF. Le parti de Georges Marchais, qui prise les combats à forte charge symbolique pour mobiliser les forces qui lui restent, a fait de Renault depuis plusieurs années l'un de ses principaux chevaux de bataille. Qu'il s'agisse de la campagne pour la réintégration des dix délégués CGT licenciés par la Régie, de la défense du statut ou de l'opposition à la fermeture de l'usine de Billancourt, les communistes poursuivent, avec la CGT, une lutte obstinée. Avec des succès variables.

Il est peu probable que le PCF parvienne à provoquer une mobilisation populaire de grande ampleur contre cette fusion. En revanche, s'il en a la volonté politique, il a techniquement les moyens de conduire au Parlement une offensive d'envergure.

Le gouvernement peut, il est vrai, espérer que le RPR et l'UDF constitueront, pour lui, un appui plus solide que ne le fut le PS lorsque le gouvernement de Jacques Chirac tentait de modifier le statut de Renault. Il donnerait, alors, bien sûr, des armes à ceux qui, parfois même au-delà du PCF, accusent Michel Rocard de gérer la France comme la droite. Mais le congrès de Rennes sera passé...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI
ET THIERRY BRÉHIER

Déjà, en 1987, MM. Madelin et Chirac...

Une délicate bataille politique est-elle envisageable ? Le gouvernement ne paraît pas le redouter. Pourtant un précédent fâcheux, et pas si lointain, pourrait le faire craindre. Le statut de la Régie nationale des usines Renault ne pouvait être qu'un monstre aux yeux des libéraux qui gouvernèrent la France du 16 mars 1986 au 8 mai 1988. Calcul ou prudence, Renault ne fut, toutefois, jamais rangée parmi les entreprises que M. Edouard Balladur voulait privatiser. Seulement, quand le ministre de tutelle, celui de l'industrie, est aussi l'un des chantres de ce libéralisme, il lui est difficile de ne pas céder à la tentation de mettre en pratique sa doctrine. M. Alain Madelin, à l'époque, ne cacha donc jamais son intention de faire de ce constructeur automobile une entreprise comme les autres.

L'occasion lui en fut donnée par le début de redressement de la société, par la nécessité où elle était d'améliorer la présentation de ses comptes et de rembourser une partie de sa dette, alors que la Commission européenne commençait à regarder d'un oeil soupçonneux son statut particulier. Il promit donc que l'Etat effacerait une partie de l'ardoise que devait la Régie, à condition qu'elle soit dotée d'un statut de droit commun.

Le Monde, le 30 juillet 1987, révélait que le gouvernement préparait un nouveau statut pour Renault. Ce projet se heurtait immédiatement à une levée de boucliers de la CGT, du PC ... et du président de Peugeot, M. Jacques Calvet. M. Henri Krasucki parlait *« d'une revanche de la bourgeoisie »* ; M. André Sainjon, alors secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT et aujourd'hui parlementaire européen socialiste, expliquait que son organisation allait *« continuer à défendre »* le statut actuel ; le patron de Peugeot se plaignait que sa concurrente reste propriété de l'Etat et puisse donc encore bénéficier de son aide.

Inutile et irréaliste

Hésitant un temps devant ces menaces, le gouvernement adoptait le projet de loi modifiant l'ordonnance du 16 janvier 1945 qui avait créé la RNUR, au conseil des ministres du 28 octobre. M. Mitterrand ne fit alors aucun commentaire. Restait à faire adopter ce texte par le Parlement. C'est là que tout se gâcha. Occupée par le vote du budget, puis par d'autres textes de loi, l'Assemblée ne put commencer son examen que le samedi 12 décembre ... pour l'interrompre le même jour, tard dans la nuit.

Le promoteur de l' « obstruction » parlementaire, du temps de la première législature de gauche, M. Madelin, en fut à son tour la victime. Il surmonta les motions de procédure déposées par les socialistes, M. Philippe Bassinet, député socialiste des Hauts-de-Seine et proche de M. Jean Poperen, en profitant toutefois pour dénoncer *« un texte nocif, mauvais et dangereux »*, et M. Jean Le Garrec, député du Nord et ami de M. Pierre Mauroy, pour juger le projet *« inutile, inopportun et irréaliste »*.

Mais que faire devant les 2 700 amendements déposés par les communistes (ils en avaient préparé un par concessionnaire), qui en plus en disposaient de 9 000 autres en réserve ? Passer en force ? Le RPR y songea, M. Pierre Messmer, le président de son groupe, évoquant la possibilité de recourir à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, qui permet l'adoption d'un texte hors de tout débat, une fois que le gouvernement a engagé sa responsabilité.

L'UDF, toutes tendances confondues, de M. Madelin à M. Pierre Méhaignerie, y était aussi favorable. M. Chirac réfléchit, le temps que les députés examinent un autre projet, puis, le mardi, annonça – au grand désappointement de ses alliés, mais à la satisfaction de M. Pierre Joxe, alors président du groupe socialiste – qu'il n'utiliserait pas cette procédure contraignante, préférant renvoyer la suite du débat à une session extraordinaire du Parlement en janvier.

L'accord du président de la République était imposé au premier ministre par la Constitution. Le mercredi 16 décembre, le chef de l'Etat fit savoir au premier ministre qu'il ne le lui donnerait pas, en expliquant que *« pour obtenir le vote d'un projet de loi par le Parlement, le gouvernement dispose de nombreuses procédures prévues et organisées par la Constitution, les lois organiques et les règlements des assemblées »*, mais qu'en revanche la convocation d'une session extraordinaire, et son ordre du jour, relevaient *« de la seule responsabilité et de la seule appréciation du président de la République »*.

A quelques mois de l'élection présidentielle, cette décision de M. Mitterrand fut, bien entendu, appréciée à cette aune-là, les communistes s'en félicitant bruyamment. Il ne restait plus à M. Chirac qu'à annoncer au *« Club de la presse »* d'Europe N° 1, le dimanche 20 : *« Le texte sur Renault, texte souhaitable, sera reporté à la session de printemps. Point final. »* Sa prévision n'aura eu que deux ans d'avance.

TH. B.

Dans les partis politiques

Le PC dénonce la « nouvelle dérive du pouvoir »

La « une » de *l'Humanité* datée du 24 février dénonce *« la corde au cou »* pour Renault que constitue l'alliance entre *« la Régie nationale et le constructeur suédois »*. Sous le titre *« inacceptable ! »*, *l'Humanité* reproduit la déclaration de M. Claude Billard, membre du bureau politique, qui a déploré (nos dernières éditions du 24 février) cette *« étape nouvelle »* dans *« l'accélération du processus d'abandon de pans entiers de l'industrie française au capital étranger »*.

Dans son éditorial, le quotidien du PCF dénonce *« la défaite (...) des engagements pris et non tenus »*. *« Le* « ni-ni »*, en réalité, n'était qu'une formule (...). Ce coup de sabre témoigne d'une nouvelle dérive du pouvoir socialiste. Dans la corbeille de l'idylle avec la droite, il y a la privatisation de Renault »*, écrit Charles Silvestre, qui souligne que *« Michel Rocard a obtenu l'accord du président et des* « éléphants » *(...) du PS. Ils n'ont pas ménagé la porcelaine nationale »*, conclut l'éditorialiste.

A droite, le Parti républicain estime que l'accord Renault-Volvo *« illustre l'absurdité de la doctrine du* « ni-ni » *et la nécessité d'abandonner, à l'occasion d'un débat législatif, cette entrave »*. *« Faute d'un tel débat, les atteintes au principe du* « ni-ni » *aboutissent le plus souvent à élargir le secteur public »*, ajoute le PR.

M. Philippe Auberger, au nom du RPR, remarque qu' *« il a fallu moins de deux ans pour que tombe ce qui était considéré comme un dogme présidentiel (...). Quel spectaculaire revirement ! Quelle dure leçon ! »* M. Auberger note que, *« ce faisant, à quelques semaines du congrès de Rennes, le gouvernement apporte un soutien inattendu à Jacques Delors, premier responsable socialiste à avoir remis en cause* [ce dogme] *de façon publique »*.

Au Parti socialiste, M. Michel Charzat, secrétaire national et signataire de la motion de M. Chevènement, affirme que l'accord *« constitue une réponse offensive aux défis de la concurrence, notamment nipponne »*, et que *« l'avenir des productions de la Régie sera mieux assuré (...) sans que le contrôle public de la société mère de l'entreprise française soit remis en cause »*. *« Le PS se félicite que la représentation nationale soit prochainement saisie d'un projet de loi qui établira dans la transparence nécessaire les modalités de l'opération »*, conclut M. Charzat.

M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, qui soutient sa propre motion pour le congrès de Rennes, pense que *« cet accord est industriellement positif pour la construction nationale française »*. *« Les amis du premier ministre tourneront sept fois leur langue dans leur bouche avant d'affirmer que moi-même et mes amis n'avons* « qu'un pouvoir de nuisance » [alors que] *notre motion seule reprend l'idée d'une remise en cause du dogme du* « ni-ni »*, indique M. Dray.

Dans les syndicats

La CGT seule franchement hostile

Ceux qui pensaient que les syndicats de Renault verseraient des larmes sur la disparition du statut de la Régie seront déçus. Bien que pris de court par l'annonce du mariage avec Volvo, ces syndicats n'hésitent pas – hormis la CGT – à saluer cette alliance et ne manifestent pas d'inquiétude excessive à l'égard du changement de la nature juridique de l'entreprise.

« C'est une bonne opération industrielle, dans laquelle Renault a tout à gagner, et c'est la meilleure façon de faire pièce aux Japonais. Se maintenir au niveau actuel aurait été un pari plus risqué », assure M. Lucien Mérel, délégué central FO de la Régie. *« Si l'on nous donne des assurances sérieuses sur le maintien du statut social des salariés, pourquoi, dès lors, refuser l'évidence ? Beaucoup de choses ont changé depuis 1945 ! »*, considère M. Mérel.

A la CFDT, on se déclare *« toujours favorable aux coopérations européennes »* et l'on refuse de *« faire de l'idéologie »*, tout en reconnaissant que *« toute restructuration inquiète les salariés »*. D'ailleurs, la CFDT de RVI, la filiale poids lourds de Renault, les appelle à *« rester très attentifs »*.

L'ensemble des syndicats se plaignent de n'avoir pas été préalablement informés de l'opération et entendent interpeller la direction à l'occasion du prochain comité central d'entreprise. Pour sa part, la CFE-CGC juge l'accord *« positif »*, alors que la CFTC est plus mesurée, estimant que sur le plan industriel *« cela peut être positif ou négatif »*.

La CGT, elle, reprend son discours habituel et dénonce *« un marché de dupe qui va coûter cher au pays »* et prédit un *« fiasco »* pour *« cette stratégie guidée avant tout par le fric »*. Visiblement échaudée par son incapacité à mobiliser contre la fermeture de l'usine de Billancourt, la centrale évite toutefois soigneusement de lancer des appels trop précis à la mobilisation, se bornant à inviter les salariés *« à relever ce nouveau défi »*.

J.-M. N.

Les Suédois favorables mais prudents

STOCKHOLM

de notre correspondante

Asea-Brown Boveri, Saab-GM et maintenant Volvo-Renault... *« Cela peut paraître paradoxal, mais les grandes entreprises suédoises ne peuvent rester en Suède qu'à la condition de trouver des entreprises avec lesquelles coopérer à l'étranger »*, constatait samedi un éditorial du quotidien conservateur *Svenska Dagbladet*, qui, par ailleurs, consacre trois pages entières à l'affaire dans sa section économique. Volvo, symbole tout aussi national en Suède que Renault en France, n'est plus désormais *« super suédois »* et si d'aucuns le regrettent, ils estiment néanmoins que c'était la seule solution pour survivre.

A Göteborg, fief de Volvo, les réactions à l'annonce de l'affaire, étaient en général positives, qu'il s'agisse des travailleurs interrogés à la sortie de l'usine de Torslanda, ou des représentants syndicaux. *« Ce qui est bon pour Volvo est bon pour Göteborg »*. *« Renault sera un bon partenaire »*. *« Solution souple pour les deux »*. *« La réaction de l'actionnaire principal est positive »* (l'actionnaire principal de Volvo est la société d'investissement Custos). *« Les sous-traitants sont optimistes »*. *« L'attitude du syndicat est positive »*.

Quelques-uns des titres notés dans les médias suédois ne manquent cependant pas de relever les faiblesses de Renault dont l'éditorialiste du *Dagens Nyheter* (indépendant) qui écrit : *« Renault était bien sûr l'interlocuteur le plus intéressé qu'ait rencontré Volvo, mais peut-être pas le plus attractif. »* Renault n'a pas le label de prestige dont jouit Volvo et n'a pas non plus la meilleure des réputations, compte tenu de sa situation financière et de la qualité de ses produits, indique-t-on. Mais la concurrence est telle qu' *« il valait mieux cela que ne rien faire du tout »* estimait un représentant du syndicat de la métallurgie.

Premier pas vers une fusion?

Il reste que la question principale que chacun se pose est de savoir ce qui va se passer par la suite et si, malgré les assurances répétées de M. Pehr G. Gyllenhammar que Volvo protégerait son identité et son indépendance, le fameux « équilibre » sera respecté et si cette affaire n'est pas en fait le premier pas vers une fusion ou du moins une union plus étroite qui compromettrait à terme la production et l'emploi en Suède.

En filigrane ce serait en quelque sorte un *« d'accord pour que Volvo achète Renault, mais pas pour que Renault achète Volvo »* ... Le seul commentaire obtenu du gouvernement – toujours de transition tant que le Parlement n'a pas officiellement reconnu la nomination du premier ministre – est celui du ministre de l'industrie, M. Rune Molin : *« Le gouvernement évitera les incidences de l'affaire sur l'emploi et autres intérêts importants en Suède. »* Mais que ce soit du côté de la centrale syndicale ouvrière LO, du patronat SAF ou des grandes institutions actionnaires de Volvo, on préfère étudier l'accord dans le détail avant de se prononcer.

FRANÇOISE NIETO

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 19 au 23 février

Le réveil du « krach larvé »

Le « krach larvé », apparu depuis près de deux mois sur l'ensemble des places internationales, a pris plus d'ampleur ces derniers jours avec les deux violentes secousses venues du Japon. Pour la troisième semaine consécutive, la place parisienne s'est enfoncée dans le rouge, et le mouvement s'est progressivement amplifié. Ainsi, le recul au cours des cinq dernières séances a atteint les 3,6 % et l'indice CAC-40 en terminant vendredi à 1 803,62 est revenu à son niveau atteint à la fin du mois d'octobre dernier.

La Bourse de Paris a ainsi depuis le début de l'année connu pas moins de sept semaines (sur huit) de baisse et perdu 9,92 %. Le tableau s'assombrit encore avec le bilan négatif du terme boursier de février achevé mardi (– 4,82 %), le plus mauvais depuis janvier 1988 (– 9,41 %). A l'époque, la place touchait le fond après le krach d'octobre 1987. Pour mieux repartir ensuite, malgré les prophéties de récession.

Les raisons de ce vif recul sont toujours les mêmes depuis quelque temps s'expliquant par les tensions sur les taux d'intérêt en Allemagne, au Japon et aussi aux Etats-Unis. Dès lundi, la semaine commençait mal rue Vivienne. Après trois séances consécutives de hausse, la Bourse repiquait du nez. En repli de 0,91 % dès l'ouverture, l'indice CAC-40 perdait jusqu'à 2 % en fin de matinée avant de revenir à – 1,77 % à 17 heures. Certains boursiers évoquaient des scénarios catastrophiques pour l'avenir fondés sur une flambée des taux outre-Rhin dans la perspective de l'Union économique et monétaire entre la RFA et la RDA. Mardi, dernier jour du terme de février, ne sera guère plus brillant. Certes la baisse sera atténuée (– 0,97 %), mais pas le pessimisme. D'autant que la liquidation se révélait être fortement négative (– 4,82 %).

Mercredi, le mois boursier de mars débutait sous de noirs auspices, impressionné par le recul de Wall Street la veille et par l'effondrement du Kabuto-Cho quelques heures auparavant. Outre-Atlantique, mardi, la situation s'était nettement détériorée après les déclarations de M. Alan Greenspan. Le président de la FED, Réserve fédérale américaine, en écartant tout risque de récession aux Etats-Unis et en signalant une *« modeste »* reprise n'a visiblement pas rasséréné les esprits. Au contraire, il a persuadé les intervenants que les autorités monétaires ne sont pas près d'assouplir leur politique. Ces propos, dans le climat de morosité régnant autour du Big Board, ont alors accéléré la baisse. L'indice Dow Jones perdait 1,5 %. Plus tard, Tokyo était à son tour entraînée dans une tourmente beaucoup plus violente et vivait la troisième plus forte baisse de son histoire. L'indice Nikkei plongeait de 3,1 %. Les investisseurs nippons redoutaient cette fois une remontée du loyer de l'argent dans leur pays pour lutter contre l'inflation et raffermir le yen. Ils craignaient d'autant plus ce réajustement qu'il avait jusqu'alors été repoussé dans l'attente de l'élection du 18 février.

A Paris, dans ces conditions, l'indice CAC-40, après s'être déprécié de 1,7 % mercredi, parvenait tout de même à effacer une partie de ses pertes, revenant à – 0,90 %. Pour de nombreux gestionnaires, les excès commis ailleurs ne devaient pas se reproduire dans l'Hexagone, les conditions étant très différentes. Cette idée était alors exposée publiquement par les grands ténors de la finance. Ainsi le directeur général de la BNP, M. Daniel Lebègue, estimait devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) qu'il n'y avait aucune raison pour que le marché des actions baisse lourdement. *« Les perspectives des entreprises françaises sont bonnes et la Bourse de Paris est dans l'ensemble peu chère... Il existe des opportunités de placements sur les actions. »* Dans un entretien publié par *la Tribune de l'Expansion*, jeudi 22 février, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, sur le même thème, s'est employé à rassurer les opérateurs en jugeant une nouvelle fois *« excessives »* les réactions des marchés.

La bourrasque semblai se calmer, jeudi, après les signes d'apaisement observés sur le front des taux en Allemagne. L'heure était alors à la reprise (+ 1,84 %), mais ce redressement, pour être convaincant, se devait d'être confirmé. Las! il ne le sera pas. Le nouvel accident de Tokyo vendredi au cours duquel le Nikkei a dévissé de 2,6 % a perturbé la journée, malgré la poursuite de l'amélioration observée sur les marchés obligataires. L'indice CAC-40 ouvrait sur une baisse de 0,94 % et perdait en quelques heures tout le terrain rattrapé la veille. Il terminait à – 1,81 %.

Les appels au marché de l'UAP et de Michelin

Dans ces conditions d'incertitude sur l'avenir, l'événement de la semaine reste l'annonce par l'UAP d'une augmentation de capital de 10,5 milliards de francs dont 4,5 milliards de francs pour le public *(voir encadré)*. Une telle émission d'actions est la plus importante jamais réalisée en France (hormis les privatisations). Cet appel au marché financier porte à une dizaine le nombre d'opérations engagées depuis le début de l'année. La plus importante depuis deux mois était celle lancée en janvier par BSN pour un montant de 3,3 milliards de francs. De son côté, Michelin a préféré se tourner vers le marché international pour collecter au moins 750 millions de dollars (4,3 milliards de francs). Par cet emprunt d'une durée de quinze ans, la firme de Clermont-Ferrand entend financer le rachat d'Uniroyal et la reprise du passif du fabricant de pneumatiques américains. Dans cette optique, l'équipement français a aussi cédé sa chaîne britannique de distribution de pneus à une filiale du fabricant allemand Continental. La transaction estimée à 1,35 milliard de francs, n'a en rien regonflé l'action qui poursuit sa baisse amorcée depuis maintenant près d'un mois.

Eurotunnel, victime à la mi-février des querelles opposant les entreprises chargées de construire la liaison sous-marine au concessionnaire, a profité de l'accord intervenu en début de semaine comprenant la nomination d'un nouveau directeur général. Cette réconciliation a permis aux banques de débloquer 4 milliards de francs de crédit. Toutefois, pour que le chantier retrouve sa sérénité, il faudra qu'Eurotunnel arrête, au mois de mai, le montage financier permettant de réunir les 15 milliards de francs indispensables pour maîtriser les dépassements des coûts de l'ouvrage.

Plusieurs annonces ont rythmé la semaine à commencer par le succès du RES sur Fougerolle. 70 % du personnel ont participé à la reprise de leur entreprise de BTP et le programme se poursuit *« comme prévu »*, a annoncé la Financière Fougerolle initiatrice de l'opération. *« Dans ce cadre, une procédure de garantie de cours sera organisée permettant aux actionnaires de Fougerolle qui le souhaiteraient de vendre leurs titres au prix de 885 francs par actions jouissance 1er janvier 1989 (ou 875 francs par action jouissance 1er janvier 1990). »*

Les cotations de Clause sont demeurées *suspendues*, le conseil d'administration de ce fabricant de semences demandant des *« vérifications complémentaires »* sur les comptes de l'exercice 1988-1989. Les nouveaux actionnaires de la firme, Rhône-Poulenc et Lafarge-Coppée s'interrogent sur la *« dégradation »* des résultats par rapport aux prévisions.

La Compagnie du Midi, possesseur de 98,34 % des actions de la Compagnie financière de Paris, a décidé de lancer une offre publique de retrait sur ce holding détenant des participations du groupe AXA-Midi dans le domaine financier. Cette OPR s'effectuera, du 26 février au 9 mars, par échange de titres. La parité est de quatre Financière de Paris pour une Midi, faisant ressortir une prime de 48,9 %.

Enfin, vendredi, la Société des Bourses françaises a, comme elle le fait régulièrement depuis un an, présenté l'état des suspens, ces opérations d'achat et de vente de titres non apurées. Par rapport au 6 octobre dernier, les suspens à plus de trois mois sont *« en sensible diminution »* (– 36,7 % pour ceux entre les sociétés de Bourse et les banques). La tendance est analogue pour ceux à moins de trois mois. Selon les autorités boursières dans ce dernier cas, le montant approche aujourd'hui d'un *« niveau relativement incompressible »*.

DOMINIQUE GALLOIS

Filatures, textiles magasins

	23-2-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 430	– 70
BHV	719	– 51
CFAO	673	– 29
Damart	3 612	– 238
DMC	571	– 17
Galeries Lafayette	1 700	– 30
La Redoute	3 090	+ 33
Nouvelles Galeries	702	– 48
Printemps	564	– 56
SCOA	40,20	– 2,10

Produits chimiques

	23-2-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 350	– 60
Labo. Bell.	2 480	– 120
Roussel Uc	1 900	– 155
BASF	1 000	– 54
Bayer	1 000	– 67
Hoechst	983	– 82
Imp. Chemic.	99,30	– 3
Norsk Hydro	168	– 8,50

Bâtiment, travaux publics

	23-2-90	Diff.
Auxil. d'entr.	998	+ 11
Bouygues	531	– 36
Ciments Français	1 278	– 80
Dumez	825	– 7
GTM	1 256	– 36
Immob. Phenix	74,50	– 5,65
J. Lefebvre	982	– 58
Lafarge	313	– 27
Poliet et Chausson	485	– 10
SCREG	1 100	– 50
SGE-SB	222	– 20

Pétroles

	23-2-90	Diff.
BP - France	172,20	– 8,80
Elf-Aquitaine	575	– 17
Esso	640	– 50
Exxon	266,50	– 14
Petrofina	1 700	– 80
Primagaz	770	– 135
Raffinage	201	– 10
Royal Dutch	424,50	– 23,50
Sogerap	500	– 8
Total	530	– 25

Banques, assurances sociétés d'investissement

	23-2-90	Diff.
Bail Équipement	308	– 24
Bancaire (Cie)	505	– 3
Cetelem	497	– 9
CCF	215,10	– 18,40
CFF	1 221	– 48
CFI	493	– 7
CPR	467	– 16
Chargeurs SA	1 070	– 62
Eurafrance	2 301	– 109
Hénin (La)	551	– 39
Locafrance	526	– 11
Locindus	835	– 20
Midi	1 220	– 100
Midland Bank	171	– 1
OFP	1 580	– 115
Paribas	635	– 1
Prétabail	1 146	– 44
Schneider	850	– 45
Société générale	548	– 12
Suez (Cie Fin.)	415	– 17,60
UCB	245	+ 2

Alimentation

	23-2-90	Diff.
Béghin-Say	736	– 54
Bongrain	2 799	– 101
BSN	698	– 24
Carrefour	3 079	– 171
Casino	142	– 23,20
Euromarché	4 080	– 245
Guyenne et Gasc.	1 069	– 26
Moët-Hennessy	4 601	– 242
Nestlé	33 050	– 950
Occid. (Gle)	766	– 34
Olipar	378	+ 0,50
Pernod-Ricard	1 301	– 66
Promodès	3 717	– 83
St-Louis-Bouchon	1 420	– 105
Source Perrier	1 490	– 54

Matériel électrique

	23-2-90	Diff.
CGE	530	– 28
CSEE (ex-Signaux)	311	– 7,40
Générale des Eaux	2 042	– 50
IBM	583	– 19
Intertechnique	1 587	– 8
ITT	296,80	– 13,20
Legrand	3 250	+ 15
Leroy-Somer	2 125	+ 40
Lyonnaise des Eaux	524	– 20
Matra	330	– 17,40
Merlin-Gérin	4 680	– 170
Moulinex	122	– 9
PM Labinal	1 050	– 77
Radiotechnique	602	– 57
Schlumberger	275	– 11
SEB	1 035	+ 5
Sextant-Avionique	537	– 39
Siemens	2 490	– 120
Thomson-CSF	129,50	– 6,80

Valeurs diverses

	23-2-90	Diff.
Accor	805	– 51
Air liquide	590	– 46
Arjomari	2 400	– 150
Bic	640	– 15
Bis	513	– 75
CGIP	1 199	– 79
Club Méditerranée	650	– 60
Essilor	2 590	– 205
Euro-Disney	97	– 6,30
Europe 1	1 240	– 10
Eurotunnel	57,75	+ 3,35
Groupe Cité	715	– 15
Hachette	348,50	– 33,50
HAVAS	1 410	– 49
L'Oréal	4 366	– 89
Navigation Mixte	1 881	+ 1
Nord-Est	168	– 3
Saint-Gobain	523	– 32
Sanofi	963	– 62
Saulnes Chatillon	325	– 9
Skis Rossignol	1 051	– 34

Métallurgie construction mécanique

	23-2-90	Diff.
Alspi	542	– 37
Avions Dassault-B.	516	– 31
De Dietrich	1 650	– 246
FACOM	1 650	– 115
Fives-Lille	383	– 19
Marine Wendel	379,80	– 18,70
Penhoët	550	– 24
Peugeot SA	736	– 3
Sagem	1 459	– 21
Strafor	1 189	– 10
Valeo	662	– 41
Vallourec	398	– 30

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Locabail Imm.	+ 3,2	Primagaz	– 13,8
Sodecco	+ 2,9	Packaging SA	– 13,7
Synthelabo	+ 2,1	BIS	– 13,5
UIS	+ 2	Casino	– 13,5
UIC	+ 1,9	Metrologie Int.	– 12
Peugeot SA	+ 1,1	Rochette (La)	– 11,4
Redoute (La)	+ 1,1	De Dietrich Cie	– 11,3
Legrand	+ 0,6	Hachette	– 10,3
Fimatel	+ 0,5	Metaleurop	– 9,4
Auxil. Entrep.	+ 0,3	Pechelbronn	– 9,3
Bancaire (CIE)	+ 0,2	BIP	– 9,2
Paribas	+ 0,2	Printemps (Au)	– 9,2
SEB	+ 0,1	SGE	– 9,1
Amrelt-Rey	+ 0,0	UFB Locabail	– 9,1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Aux. Entreprises	641 184	786 340 815
Suez financière	967 532	641 852 544
Peugeot SA	834 226	597 096 233
Elf-Aquitaine	883 380	515 086 329
CGE	827 088	450 009 289
Source Perrier	288 056	435 365 677
Eaux (Génér. des)	174 134	356 393 347
Saint-Gobain	595 383	322 611 279
LVMH	66 967	317 778 962
Eurotunnel SA	5 524 814	313 403 447
Midi (Cie du)	238 474	307 977 270
Paribas	464 361	296 996 756
BSN	415 110	293 892 662
Eurodisneyland	2 784 319	280 297 759

(*) Du vendredi 16 au jeudi 22 février inclus.

10,5 milliards de francs pour l'UAP

L'UAP, premier groupe d'assurances de France, va demander au marché français environ 4,5 milliards de francs, les marchés étrangers étant sollicités pour 2 milliards de francs environ, par les soins de la BNP, de la banque Indosuez et de la banque Worms, l'Etat souscrivant pour 3,9 milliards de francs, 10,5 milliards de francs au total, la plus grosse opération de ce genre réalisée à Paris.

La souscription (une action nouvelle pour quatre anciennes) commencera le 26 février pour se terminer le 15 mars, avec une priorité pour les actionnaires actuels jusqu'au 8 mars. Il va être créé 16,8 millions d'actions nouvelles, au prix de 625 F, ce qui portera la part du public à près de 25 %, contre 65,8 % pour l'Etat et 10 % pour la BNP, après apport de sa souscription par ce même Etat. Les titres de l'UAP seront négociés sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris à partir du 23 mars prochain. Les dirigeants de la compagnie ont précisé que son chiffre d'affaires consolidé (primes émises) pourrait passer de 64 milliards de francs en 1989 à presque 100 milliards de francs en 1990, compte tenu d'une augmentation moyenne du chiffre d'affaires de 15 % et de l'acquisition de 34 % du capital du groupe d'assurances Victoire (plus de 52 milliards de francs de primes).

Quant au bénéfice par action, qui dépassera 50 F en 1989, il ne sera pas dilué par l'augmentation de capital, et sera donc au moins égal, avec les profits tirés du groupe Victoire et des 10 % de capital de la BNP. M. Jean Peyrelevade, président de l'U.A.P., questionné sur la valeur du groupe, fixée à 42 milliards de francs pour établir le prix des actions offertes, a indiqué que, pour le banquier, cette valeur frôlait 50 milliards de francs, chiffre que, personnellement, il majorerait d'au moins 10 %.

Il est vrai que certaines acquisitions se sont faites récemment à une valeur représentant deux fois les premières émises. Mais c'était pour s'assurer une part de marché, et l'UAP, au surplus, n'est pas à vendre. La croissance extérieure de la compagnie va se poursuivre principalement en Europe et non pas aux Etats-Unis (trop loin, trop cher). Mais, en Europe, il ne reste plus grand-chose à acheter, sauf en Grande-Bretagne, où la City, très suceptible, sait se défendre.

F. R.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 février 1990

Nombre de contrats : 107 239.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	99,54	99,70	99,36	–
+ bas	98,80	99,10	99,14	–
Dernier	99	99,24	99,36	–
Compensation	99	99,26	99,38	99,62

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19 fév.	20 fév.	21 fév.	22 fév.	23 fév.
RM	2 282 061	3 443 091	2 613 169	1 960 229	–
Comptant					
R. et obl.	11 201 406	9 148 907	7 435 444	6 770 216	–
Actions	219 994	211 969	1 235 103	193 369	–
Total	13 703 461	12 803 967	11 283 716	8 923 814	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	91,5	90,6	89,6	90,7	–
Étrangères	97,6	96,8	95,4	95,8	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	507	499,7	488,6	493,8	494,6
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40.	1 838,03	1 820,16	1 803,79	1 836,91	1 803,62

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 16-2-90	Cours 23-2-90
Or fin (kilo en barre)	76 800	76 000
– (kilo en lingot)	76 800	76 150
Pièce française (20 fr.)	443	441
● Pièce française (10 fr.)	410	409
Pièce suisse (20 fr.)	493	482
Pièce latine (20 fr.)	442	437
● Pièce tunisienne (20 fr.)	440	438
Souverain	559	555
● Souverain Elisabeth II	596	559
● Demi-souverain	415	415
Pièce de 20 dollars	2 856	2 660
– 10 dollars	1 400	1 375
● – 5 dollars	930	820
– 50 pesos	2 905	2 885
● – 20 marks	546	557
– 10 florins	461	451
● – 5 roubles	308	306

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Recul de 2,70 %

Le recul de Wall Street s'est accéléré en réponse à un regain de tension sur les taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la semaine en retrait de 71,39 points (– 2,70 %) par rapport à la clôture de vendredi dernier. Malgré quelques tentatives de reprise, la chute de la Bourse new-yorkaise s'est poursuivie, accentuée par les déclarations mardi de M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, et dans lesquelles il a écarté tout assouplissement de la politique de crédit de l'institution à court terme. Le mouvement de baisse s'est accéléré mercredi dans les premiers échanges, après la dégringolade de Tokyo, qui avait accusé sa plus forte baisse en une séance (moins 3 %) depuis le krach du 19 octobre 1987. Ensuite, Wall Street a retrouvé quelque vigueur. Ce mouvement s'est momentanément poursuivi jeudi, le principal indicateur de tendance gagnant plus de 30 points à la mi-séance avant de fléchir à nouveau et de finir vendredi la semaine à moins 10,58 points.

Indice Dow Jones du 23 février : 2 564,19 (contre 2 635,58).

	Cours 16 fév.	Cours 23 fév.
Alcoa	62 3/4	62 3/8
ATT	39 3/4	38 1/8
Boeing	62 5/8	60
Chase Man. Bank	30	29 1/2
Du Pont de Nemours (*)	38 1/4	37 3/8
Eastman Kodak	38 3/4	37 1/4
Exxon	48	47 1/8
Ford	44 3/8	44 3/4
General Electric	62	60 5/8
General Motors	43	43 3/8
Goodyear	35	33
IBM	103 3/8	102 5/8
ITT	53 1/8	52 3/4
Mobil Oil	62 1/4	61 1/4
Pfizer	66 3/8	56
Schlumberger	49 1/4	47 5/8
Texaco	59 5/8	57 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	130 5/8	129
Union Carbide	23	23 1/4
USX	35	35 1/4
Westinghouse	70 1/2	69 1/8
Xerox Corp	50 1/4	51 1/4

(*) Divisé par trois.

FRANCFORT

Forte baisse (– 5 %)

Le marché a été affecté par une envolée des taux d'intérêt allemand à laquelle s'est ajouté l'effondrement des Bourses de New-York et de Tokyo. Le recul a avoisiné les 5 %.

Indices du 23 février : Commerzbank : 2 192 (contre 2 308,20) ; DAX : 1 789,64 (contre 1 893,64).

	Cours 16 fév.	Cours 23 fév.
AEG	325,50	305,50
BASF	312	300
Bayer	317,50	301,30
Commerzbank	310,70	288,50
Deutschebank	824,50	770
Hoechst	319	303,50
Karstadt	669	622
Mannesman	368	347
Siemens	771	734,50
Volkswagen	573	548,50

LONDRES

Au plus bas depuis douze semaines

Le Stock Exchange est tombé à son plus bas depuis la fin novembre dans le sillage de la glissade sévère de la Bourse de Tokyo, qui est venue s'ajouter à l'évolution négative des taux d'intérêt et aux doutes sur les chances de réussite de la stratégie anti-inflationniste du gouvernement.

L'indice Footsie des cent valeurs principales a terminé en recul de 89,2 points (– 3,8 %) par rapport au vendredi précédent.

Indices FT du 23 février : 100 valeurs, 2 236,7 (contre 2 325,9) ; 30 valeurs 1 762,3 (contre 1 836,6) ; fonds d'Etat, 80,15 (contre 80,48) et mines d'or, 295,6 (contre 298,4).

	Cours 16 fév.	Cours 23 fév.
Bowater	453	442
BP	348	335
Charter	453	442
Courtaulds	384	364
De Beers (*)	16,82	18,50
Glaxo	7,45	13,50
GUS	14,25	14,13
ICI	10,70	10,37
Reuters	10,68	10,23
Shell	489	460
Unilever	658	620
Vickers	201	195

(*) En dollars.

TOKYO

Deux violentes secousses (– 6,8 %)

Le Kabuto Cho a connu mercredi la troisième plus forte chute de son histoire, l'indice Nikkei perdant 3,1 % suite aux rumeurs de remontée du loyer de l'argent au Japon. Après une tentative de rétablissement, la Bourse connaissait vendredi une spectaculaire rechute (– 2,61 %).

Indices du 23 février : Nikkei, 34 890,37 (contre 37 460,32) ; Topix, 2 554,31 (contre 2 746,05).

	Cours 16 fév.	Cours 23 fév.
Akai	1 010	1 070
Bridgestone	1 640	1 520
Canon	1 710	1 550
Fuji Bank	3 480	3 300
Honda Motors	1 780	1 650
Matsushita Electric	2 240	2 070
Mitsubishi Heavy	1 100	1 020
Sony Corp.	8 360	7 900
Toyota Motors	2 520	2 320

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le Danemark et son adjudication

Le prochain emprunt international du royaume du Danemark retient déjà toute l'attention des spécialistes de l'euromarché. D'une durée de cinq ans, l'opération devrait voir le jour cette semaine pour un montant se situant entre 500 millions et 1 milliard de dollars. Ses modalités et sa taille précise seront déterminées jeudi 1er mars par voie d'adjudication, selon une formule nouvelle pour le compartiment des emprunts à taux fixe. Le système avait déjà été appliqué à la grande époque des transactions à taux variable, en 1984, alors que le Trésor suédois régnait en maître sur le marché et s'en était servi pour obtenir des conditions particulièrement avantageuses pour lui. Mais il avait été rapidement abandonné. On en attend beaucoup aujourd'hui. Il pourrait corriger bien des imperfections inhérentes à la méthode américaine de type classique qui, depuis l'automne dernier, tend à s'imposer de ce côté-ci de l'Atlantique.

Cette méthode américaine concerne essentiellement des émissions qui s'adressent à des investisseurs institutionnels, dont les titres sont destinés à trouver preneur rapidement. Elle exige une grande discipline de la part des banques chargées de la direction d'un emprunt. Ces banques s'engagent, en effet, à respecter durant une période initiale de lancement un prix minimal au-dessous duquel elles ne céderont pas d'obligations. Comme les commissions retenues pour leur travail sont incluses dans le prix de revente dont elles sont convenues, les banques sont théoriquement – si elles respectent leurs engagements – assurées d'une réelle rémunération. Après quelques heures, une ou deux journées tout au plus, le temps de distribuer les titres, le chef de file affranchit l'opération de toute contrainte. Les titres peuvent alors se négocier librement, au gré de l'offre et de la demande.

D'une façon générale, les commissions chargées pour de telles émissions sont de loin inférieures à celles imposées par le rigide barème de l'euromarché, qui était encore officiellement en vigueur jusqu'en août dernier. En réalité, ces commissions traditionnelles n'étaient guère respectées depuis longtemps déjà. Les emprunteurs en étaient venus à ne plus les dissocier du coût global de la transaction. Et, sous la pression de la concurrence, pour maintenir leurs positions dans le marché, de nombreuses eurobanques acceptaient des mandats pour lesquelles elles ne pouvaient espérer qu'une rétribution fictive. Les rendements étant calculés au plus juste, il leur fallait abandonner leurs commissions aux prêteurs si elles voulaient vraiment placer les titres.

Dans ces conditions, l'introduction de la méthode américaine, en août dernier, a été accueillie avec soulagement par de nombreux établissements financiers en proie à de douloureux problèmes de rentabilité. Mais, rapidement, on s'est aperçu que la solution pouvait être très coûteuse pour les emprunteurs, qui ne sont plus en mesure de faire jouer la concurrence. La Nouvelle-Zélande, le premier débiteur à en faire l'expérience sur l'euromarché, a probablement surpayé son emprunt. Le système reposant au fond sur l'entente de quelques banques entre elles, on a pu craindre la constitution de cartels qui dicteraient leurs lois aux emprunteurs. C'est dans ce contexte que s'est inscrite la réaction maladroite de la Banque mondiale, qui, il y a une dizaine de jours, redoutant que son emprunt « planétaire » soit trop généreux, en a brusquement rajusté les conditions jusqu'à les rendre trop exiguës.

De l'expérience de ces derniers mois, l'impression laissée n'est donc pas entièrement convaincante. La méthode américaine apparaît trop subjective pour l'euromarché, dont la raison d'être est de faire coïncider au mieux les intérêts des emprunteurs et des investisseurs. C'est à ce but que vise, en fait, le recours à la technique de l'adjudication. Toutes les banques qui comptent étant invitées à participer à l'opération en tant que soumissionnaires, il ne devrait plus être question de connivence ou de cartel. L'emprunteur, voyant les offres affluer, pourra réagir en connaissance de cause, et ne devrait pas être incité à prendre des décisions arbitraires. Les offres engageant les banques, celles-ci ne devraient les faire qu'en fonction de la demande qu'elles auront pu déceler de la part des investisseurs.

D'une façon pratique, en ce qui concerne l'emprunt du Danemark, les banques intéressées devront indiquer à quel niveau au-dessus des fonds d'Etat américains de référence (l'emprunt 8 1/2 % qui viendra à échéance en mai 1995), elles sont prêtes à acquérir ces nouvelles euro-obligations. Le débiteur, qui se réserve la possibilité de procéder ou non à la transaction, retiendra comme prix unitaire celui qui lui permettra de lever la somme recherchée aux meilleures conditions. A cette fin, on additionnera les offres reçues en commençant par celles qui correspondent aux rendements les plus faibles jusqu'à obtenir le total requis. Les banques qui auront soumissionné au prix retenu et, bien sûr, celles qui auront proposé des prix inférieurs seront toutes servies. Les premières à l'être seront celles qui se seront montrées les plus audacieuses, celles qui auront exigé les rendements les moins élevés.

L'opération a été confiée à J. P. Morgan Securities, qui, de Londres, assurera le secrétariat de l'émission. Cet établissement s'est également engagé à tenir un marché, quelle que soit la part de l'opération qui lui reviendra à la suite de l'adjudication.

L'eurofranc et la Bourse

Pour ce qui est du marché des euro-emprunts en francs français, l'activité primaire a été ranimée ces derniers jours par l'émission d'obligations indexées sur la Bourse de Paris, telle que la reflète l'indice CAC 40. Deux opérations nouvelles y ont vu le jour. La première porte sur 500 millions de francs. D'une durée de cinq ans, elle a été montée par la Société générale pour son propre compte. La seconde, de 350 millions pour une durée de trois ans, a été lancée par le truchement de Paribas pour Nord-Est, une société de son groupe.

Dans les deux cas, la formule employée est très proche de celle que le Crédit local de France avait inaugurée au début du mois dans le compartiment de l'écu. Toutefois, le prix de remboursement est lié au seul indice de la Société des Bourses françaises, alors que quatre autres indices représentatifs des performances d'autres grandes places boursières européennes sont pris en considération pour l'emprunt du Crédit local (*le Monde* daté 11-12 février). Les souscripteurs sont certains de récupérer au moins leur mise initiale à l'échéance de l'emprunt, mais les titres ne rapporteront pas d'intérêt. Le gain qu'on peut en espérer est lié au comportement de la Bourse, toute progression d'ici à l'échéance des titres étant pleinement répercutée. Les débiteurs y trouvent une source de financement très avantageuse. Le produit de leurs emprunts fait l'objet de contrats de swap qui leurs procurent finalement des fonds en francs, mais à taux variables, à des conditions particulièrement basses.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Fléchissement du mark et du yen

Les deux grandes victimes de la semaine sont le mark et le yen, pour des raisons tout à fait différentes, mais avec un résultat identique : la baisse. Pour le mark, les milieux financiers internationaux ne voient maintenant que le côté négatif d'une fusion RFA-RDA après avoir, au début de l'année, considéré très positivement les conséquences d'une telle fusion. Vendredi matin, les rumeurs d'un échange de monnaies à raison d'un mark de l'Ouest pour un mark de l'Est, répandues par notre confrère le *Herald Tribune* selon des sources gouvernementales à Bonn, jetaient un froid. La parité officiellement fixée par la RDA est d'un deutschemark pour trois marks de l'Est, et au marché noir c'est un pour huit au minimum.

La circulation fiduciaire atteignant 180 milliards de marks de l'Est, on voit ce qu'un échange créerait comme masse de monnaie allemande, l'équivalent de 600 milliards de francs, plus de la moitié du budget de la RFA. *A Bonn, on estimerait que seule une* parité aussi élevée serait susceptible d'inciter les Allemands de l'Est à demeurer dans leur pays. Mais, revers de la médaille, ces Allemands pourraient se mettre à dépenser ces marks, jusqu'à présent immobilisés faute de biens disponibles (combien d'années d'attente pour une voiture, par exemple ?) d'où un risque majeur d'inflation, et l'idée de limiter les possibilités d'échange dans l'immédiat, comme en 1948, avec un gel temporaire d'une bonne partie de l'épargne à l'Est. A Bonn, on sait tout cela, mais on sait aussi qu'une parité d'échéance d'un deutschemark pour quatre ou cinq marks de l'Est précédemment envisagée, va plutôt encourager l'émigration, puiqu'en RFA elle réduirait dramatiquement les salaires et amputerait l'épargne constituée. Conclusion : *« On n'a pas le choix : en avant pour la parité 1 contre 1 »*. Inutile de dire qu'une telle éventualité fait frissonner pas mal d'économistes.

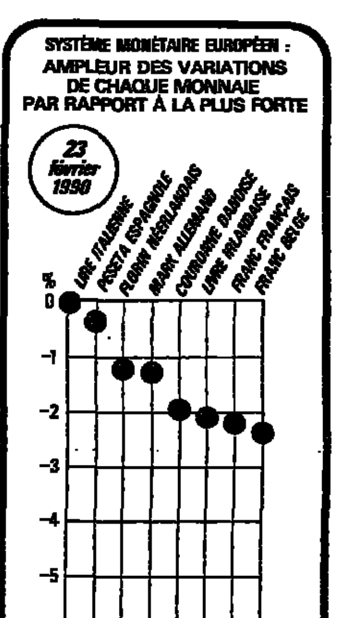
En fin de semaine, un grand établissement d'outre-Rhin, *la* Deutsche Genossen Schaft (DG Bank), a décidé de ne pas exécuter un certain nombre d'accords de réméré sur des emprunts d'Etat allemands (Bunds) conclus avec des banques françaises par un de ses courtiers obligataires, qui a depuis quitté l'établissement. Un réméré consiste à prêter un titre, en le vendant avec l'engagement de le racheter plus tard à un prix fixé d'avance. L'Association française des banques a déclaré, vendredi, que la DG Bank devait respecter ses accords, car ils ont été contractés dans les conditions normales du marché avec un mandataire dont les actions engageaient la banque. Sur les marchés, on parlait d'une « facture » de 500 millions à 1 milliard de marks (1,7 milliard de francs à 3,4 milliards de francs).

En outre, un facteur technique venait encore déprimer la monnaie allemande, à savoir la grande fermeté de la lire italienne, dopée par des taux d'intérêt très élevés et qui, vendredi, était proche de son cours-plafond au sein du système monétaire européen (SME) aux dépens du mark. Ce dernier s'est donc affaibli par rapport à de toutes les devises du SME, le florin excepté et, notamment, vis-à-vis du franc, retombant aux environs de 3,3850 F, au plus bas depuis cinq mois.

Quant au yen, au lendemain des élections législatives du 18 février, dont le résultat, à savoir le maintien au pouvoir du parti gouvernemental, aurait dû rassurer les milieux financiers, il s'est enfoncé vis-à-vis de toutes les monnaies. Il a glissé à 147 yens pour un dollar contre 144 auparavant *et à Paris est tombé en des*sous de 3,90 centimes, en recul de plus de 22 % sur ses cours de début de 1989. Pour expliquer cette faiblesse du yen, on met en avant le niveau des taux d'intérêt japonais encore trop bas par rapport aux taux américains et allemands. Et tout le monde d'attendre un nouveau relèvement du taux d'escompte de la Banque du Japon, porté à 4,25 % le 26 décembre dernier.

Le dollar, enfin, n'a pratiquement pas souffert d'une hausse des prix de la consommation de 1,1 % en janvier, supérieure aux prévisions (0,8 %) et que M. Alan Greenspan a jugé *« temporaire ». Hors facteurs excep*tionnels, cette hausse des prix a tout de même atteint 0,6 % contre 0,3 % le mois précédent. Sur le marché, certains redoutent une baisse du billet vert, les taux d'intérêt américains, traditionnellement supérieurs aux autres, commençant à leur être inférieurs (c'est le cas de la RFA) ou faiblement supérieurs (c'est le cas du Japon).

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7080	–	17,6211	67,8426	59,6659	2,8628	52,9661	0,0806
	1,6870	–	17,4429	66,6666	59,2768	2,8393	52,6838	0,0799
Paris	9,6929	5,6758	–	385,00	338,60	16,2468	300,58	4,5766
	9,6715	5,7330	–	382,20	339,83	16,2776	301,57	4,5827
Zurich	2,5176	1,4740	25,9740	–	87,9474	4,2198	78,0720	1,1887
	2,5305	1,5000	26,1643	–	88,9152	4,2589	78,9058	1,1990
Francfort	2,8626	1,6760	29,5333	113,70	–	4,7981	88,7712	1,3516
	2,8460	1,6870	29,4264	112,46	–	4,7898	88,7427	1,3485
Bruxelles	59,5556	34,93	6,1550	23,6974	20,8413	–	18,5010	2,8169
	59,4161	35,22	6,1434	23,4480	20,8772	–	18,5271	2,8153
Amsterdam	3,2247	1,8880	332,69	128,08	112,65	5,4051	–	1,5225
	3,2869	1,9010	331,60	126,73	112,68	5,3975	–	1,5195
Milan	2117,92	1240	218,50	841,25	739,86	35,4996	656,78	–
	2110,43	1251	218,21	834,00	741,55	35,5196	658,07	–
Tokyo	250,90	146,90	25,9000	87,9475	87,6491	4,2055	77,8072	0,1185
	243,77	144,50	25,2048	96,3333	85,6550	4,1028	76,0126	0,1155

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 février, 3,8631 F contre 3,9675 F le vendredi 16 février.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café sans conviction

La couleur du café ? Noire, bien sûr ! Comment pourrait-il en être autrement près de huit mois après l'éclatement de l'accord international qui contingentait les exportations et soutenait – mal – les prix mondiaux. Depuis janvier, les cours se sont montrés très irréguliers. Une tonne d'arabica à Londres valait 570 livres dans les premiers jours de janvier. Les professionnels estimaient que, cette fois, on avait vu le fond. Début février, il fallait de nouveau *déchanter : à 557 livres par tonne* sur le marché britannique, le café baissait à son niveau le plus bas depuis quatorze ans.

Depuis une quinzaine de jours, un certain espoir a cependant gagné les opérateurs. La sécheresse semble provoquer des dégâts dans les plantations brésiliennes. Le Mexique serait sur le point d'annuler ou de reporter des livraisons pour un montant de cent cinquante mille sacs de 60 kilos. Autant d'informations qui ont redonné du nerf au marché. Dès la mi-février, les prix sont repassés au-dessus des 600 livres la tonne. *Le* 23 février, ils s'établissaient à 623 livres.

C'est lundi *26 février* que les représentants des pays producteurs et consommateurs de café se réuniront à San-José, au Guatemala, pour mettre au point un projet de nouvel accord international. Selon le ministre costaricien du commerce M. Luis Diego Escalante, cette réunion associera principalement des interlocuteurs *améri*cains, colombiens, mexicains et centro-américains. Le projet serait basé sur la retenue de 10 % des exportations internationales de café au cours de la première année, en vue de permettre une remontée des prix. Des quotas seraient en outre imposés, calculés sur la moyenne des exportations réalisées par les producteurs au cours des trois campagnes précédentes. Il est peu probable que le Brésil, premier producteur mondial d'arabica, acceptera de telles propositions qui conduiraient vraisemblablement à grignoter sa part de marché au profit des petits producteurs d'Amérique centrale.

Au Pérou et en Colombie, les responsables politiques continuent d'insister auprès de Washington pour que les autorités américaines encouragent l'essor des cultures de substitution dans la lutte contre la drogue. Ces pays espèrent des mesures qui garantiraient aux planteurs de coca reconvertis dans la culture du café un débouché sûr et stable sur le marché des Etats-Unis. Pour l'instant, et malgré les récents débats tenus dans l'enceinte des Nations unies sur la drogue, ce geste en faveur de l'Amérique du Sud reste un vœu pieux.

Mais l'enjeu du café arabica outre-Atlantique éclipse celui non moins crucial du café robusta d'Afrique. Les pays du continent *noir paraissent exclus du jeu et des* préoccupations, alors que leur sort, souvent très étroitement lié au café, reste préoccupant. A la concurrence exercée par l'arabica – souvent présenté abusivement comme la seule variété noble, – s'ajoute celle, plus déloyale, des cafés d'Asie. L'an passé, l'Indonésie a exporté près de 204 000 tonnes de petits grains noirs, alors que son quota d'exportation, avant l'éclatement de l'accord international, atteignait seulement 162 300 tonnes. Une performance qui tient davantage à la politique commerciale agressive de Djakarta qu'à la qualité intrinsèque de son café. C'est en cassant les prix que l'Indonésie prend sa place sur ce marché et déloge peu à peu l'Afrique.

Selon les négociants français, un point d'optimisme est à signaler. La chute du mur de Berlin et l'ouverture générale des économies de l'Est est bon signe pour le café. Alors qu'un Allemand de l'Ouest en consomme chaque année 8 kilos, son voisin de l'Est devait jusqu'ici se contenter de 5 kilos. Il est vrai qu'une livre de café représentait encore récemment 8 % du salaire mensuel moyen d'un Allemand de l'Est, contre 0,8 % en France. La réunification pourrait se faire autour d'une tasse fumante. Arabica ou robusta ? Les prix des variétés africaines sont très bon marché...

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 23-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 424 (+ 3) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 497 (– 19) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 725 (+ 150) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 410 (– 40) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	623 (+ 15) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 059 (+ 69) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	394 (+ 10) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	245 (+ 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	161,80 (– 3,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une semaine folle

Ouf ! C'était le cri du cœur des opérateurs à Paris et ailleurs, à la veille du week-end, au terme d'une semaine absolument folle, où les rendements et les cours des obligations dansaient littéralement sur les écrans des terminaux sous les yeux effarés desdits opérateurs, un peu hagards. Il y avait de quoi : en quelques heures, et parfois en quelques minutes, les cours du MATIF flambaient ou s'écroulaient, au gré des nouvelles et des rumeurs. Qu'on en juge : en début de semaine, le rendement de l'emprunt fédéral allemand à dix ans (Bund) bondissait de 8,60 % à 9 %, au plus haut depuis sept ans, sur des rumeurs *les plus diverses, toutes dans le* sens d'une forte ponction à prévoir sur le marché obligataire allemand, déjà étroit ; à Francfort, ne parlait-on pas de l'émission possible d'un emprunt fédéral de 50 milliards de marks (170 milliards de francs) à 9 % ou 10 % sur vingt ans, exonéré d'impôt ? De quoi mettre le feu un peu plus aux cotations du Bund dix ans et de quoi déprimer encore davantage le MATIF, où le cours de l'échéance mars plongeait de 98,48 à presque 96, au plus bas depuis le début de novembre 1987, juste après le krach boursier d'octobre. A cet égard, une erreur matérielle s'est *glissée dans notre commentaire* du 18-19 février : une variation de 1 point de ce cours correspondait à un écart de 0,20 point sur les rendements correspondants, un cours de 98,48 donnait un rendement de 10,30 % pour l'OAT dix ans, et non 9,30 % : le lecteur averti aura corrigé de lui-même. A 96 % et quelque, ledit rendement de l'OAT dix ans, l'équivalent du Bund dix ans, s'établissait, en spéculation, à plus de 10,70 %. Au comptant, ce rendement atteignait 10,60 % contre 10,23 % le vendredi précédent : une véritable et folle escalade.

Tout cela allait trop vite, trop loin. En RFA, des voix s'élevaient pour dénoncer la psychose de l'inflation, la peur hystérique d'une explosion monétaire et d'un assèchement du marché obligataire. Ainsi, M. Helmut Geiger, président de la toute-puissante Fédération des caisses d'épargne allemandes, (40 % des dépôts) estime que l'inquiétude soulevée par la fusion monétaire RFA-RDA est *« largement exagérée »*, que la RFA est parfaitement capable de supporter le coût de la réunification et qu'il ne voyait *« aucun risque d'inflation »*. La Bundesbank n'est peut-être pas ce cet avis, tant s'en faut, mais tout en continuant à tenir la bride serrée à l'économie et en portant de 8,25 % à 8,35 % le haut de sa fourchette de prises en pension à court terme, elle s'est efforcée de calmer le jeu. Annonçant une augmentation de 8,5 % en rythme annuel, de la masse monétaire M 3 en janvier, elle a recommandé au marché de ne pas *« surréagir »*, jugeant cette aug*mentation temporaire et justifiée* par des considérations évidentes. Reste à savoir ce qu'elle ferait s'il y avait, effectivement, dérapage : dans ces colonnes, nous avons toujours affirmé qu'elle réagirait sans pitié, relevant ses taux contre vents, marées et... gouvernement.

Toujours est-il qu'après ces excès, un peu de sang-froid réapparaissait, le rendement du Bund dix ans revenant à 8,75 % et, à Paris, le MATIF se redressait pour finir à 99. Quant au rendement de l'OAT dix ans, il dégringolait brutalement, par paliers, jusqu'à 10 % et bien en dessous, terminant la semaine à 10,10 % environ. Il est à noter que l'écart entre les rendements français et allemands ne cesse de se réduire. De 3 % au début de 1988, il est passé à 2 % fin 1989, pour tomber, un instant, ces jours-ci, à 1,30 % et se situer, en ce moment, à environ 1,40 %-1,60 %. Certains estiment que, si le mark faiblit, en raison de l'inflation outre-Rhin, et que, donc, le franc se renforce, comme il le fait en ce moment, l'écart pourrait tomber à 0,75 % ou même à rien du tout, ce qui favoriserait nettement le marché français. A Francfort, on y pense beaucoup...

En fin de semaine donc, un peu de sang-froid était revenu à Paris. M. Pierre Bérégovoy avait raison d'affirmer que rien ne justifie une contagion qui conduirait à un emballement des taux longs en France, où les *« données fondamentales sont bonnes »* et qu'un *« excès de pessimisme »* succède *« à un excès d'euphorie »*.

Beaucoup d'investisseurs inclinent à penser qu'à Paris on est proche du sommet en matière de taux longs, sauf « explosion » en Allemagne. Cette semaine, les emprunts nouveaux se sont correctement casés, profitant toutefois de l'accalmie du milieu de semaine, sinon il aurait fallu payer 11 %. Ainsi, la Caisse autonome de refinancement (Caisse des dépôts) a pu facilement, avec comme chef de file le Crédit lyonnais, lever un milliard de francs à 10,50 % nominal et 10,76 % réel. Ce « gros » coupon a fait craquer les souscripteurs. La Banque européenne d'investissements, très hésitants en début de semaine, a, elle aussi, profité du créneau pour demander, et obte*nir sans difficulté, un milliard de* francs et 10,47 % de rendement réel, 10,67 % avec les ristournes sur commissions de placement et une durée de huit ans correspondant à celle des bons de capitalisation et des PEP, ainsi « bien bordés ». Pour le chef de file, Indosuez et Caisse des dépôts, ce fut un soulagement.

De toute manière, au-dessus de 10 %, les guichets, c'est-à-dire les particuliers, souscrivent, tandis que les gérants de portefeuilles de SICAV, hantés par leurs performances, n'osent pas encore s'engager. Il est vrai que la barque peut encore tanguer.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Tandis que la reprise de l'emploi se confirme

Le chômage a diminué de 0,5 % en janvier

Selon les statistiques publiées le 23 février par le ministère du travail, le chômage a légèrement diminué en janvier de 0,5 % en données corrigées. Pour la première fois depuis trois ans et demi, le nombre des demandeurs d'emploi, en données corrigées, se situe en dessous de la barre des 2,5 millions avec 2 491 600 personnes, soit 2,3 % de moins qu'en janvier 1989.

En données brutes, l'augmentation du chômage est de 0,6 % en un mois et la baisse de 2,3 % en un an avec 2 600 600 chômeurs inscrits à l'ANPE, notablement moins nombreux qu'en 1987 et 1988 à la même date. D'après l'INSEE, le taux de chômage, par rapport à la population active s'établit à 9,4 %, sans changement sur décembre dernier.

Parallèlement, la reprise de l'emploi se confirme puisque, selon les premiers résultats de l'enquête trimestrielle, les effectifs salariés dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles s'élevaient à 14 080 600 à la fin de l'année 1989. Ils ont progressé de 0,6 % au cours du dernier trimestre et de 1,6 % sur les douze mois. C'est-à-dire que 218 000 emplois supplémentaires ont été créés. Même si ce chiffre est en retrait par rapport aux estimations de l'UNEDIC, il montre bien que la relance profite aux salariés.

Pour autant, la situation du chômage ne s'améliore pas à due proportion, ainsi qu'on le constate depuis de nombreux mois maintenant. Pis, les mêmes phénomènes se prolongent qui pénalisent les femmes agées de vingt-cinq à quarante-neuf ans et les chômeurs de longue durée. En un an, le nombre de ces femmes inscrites à l'ANPE s'est accru de 3,6 %, et de 0,5 % pour celui des femmes agées de plus de cinquante ans, tandis que toutes les autres catégories, et notamment les jeunes, voient leur taux de chômage diminuer. En douze mois, la proportion de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, soit 802 899 personnes, a augmenté de 0,7 point. Durablement éloignés du monde du travail, ils représentant 30,9 % du nombre total des chômeurs.

Inscriptions en baisse

Entre le chômage et l'emploi, une frontière relativement étanche demeure qui s'explique par le ralentissement des flux d'entrées comme de sorties. Désormais, un chômeur reste en moyenne 365 jours – une année pleine – sur les listes de l'ANPE, soit 13 jours de plus qu'en janvier 1989. Ceux qui ont retrouvé une activité ou un stage ont attendu en moyenne 206 jours, soit 3 de plus qu'il y a un an. La proportion de ceux qui sont sortis du chômage en un mois ou en trois mois, déjà faible (12 % et 26 %), continue de baisser, respectivement, de 0,8 et 0,9 point en un an.

Signe satisfaisant, les nouvelles arrivées à l'ANPE reculent de 3,7 % en un an et particulièrement les licenciements économiques. La place prise par les démissions, les recherches d'un premier emploi et le mouvement de baisse pour les préretraites FNE tendraient à prouver que le marché commence à réagir normalement, si l'on excepte le cas toujours préoccupant, parmi les nouveaux chômeurs, de ceux qui proviennent de la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim.

Mais, en même temps, la diminution des sorties des listes de 2,4 % en un an offre une autre image. Tout se passe comme si le dynamisme retrouvé ne pouvait pas atteindre ceux qui ont été privés d'emploi. Ainsi, les retours dans un poste baissent de 4,8 %, heureusement compensés par les radiations à la suite d'une absence à un contrôle qui signifie souvent que l'on a retrouvé un travail.

En fait, il apparait de plus en plus que la lente érosion des statistiques est due non pas à l'inefficacité croissante du traitement social, mais à sa disparition progressive. Les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) et les TUC s'enfonçent dans le déclin tandis que les stages pour les chômeurs de longue durée ont atteint un régime de croisière.

Seuls les contrats d'adaptation et de qualification pour les jeunes continuent de progresser. Cette situation a été voulue par le gouvernement, qui a par ailleurs préparé d'autres mesures de lutte contre le chômage, à base d'exonérations de charges sociales. Celles-ci sont encore en phase de lancement.

ALAIN LEBAUBE

Favorable à une augmentation

M. Rocard souhaite exclure le tabac de l'indice des prix

Lors de son intervention à l'émission « Objections » sur France Inter, le vendredi 23 février, le premier ministre Michel Rocard s'est déclaré *« favorable à l'augmentation des prix du tabac »*, sans néanmoins se prononcer sur le niveau de hausse qu'il juge souhaitable.

« Dans la période récente, nous avions un peu de tension sur les prix... Il faudrait que l'ensemble des partenaires sociaux, patronat, organisations syndicales, s'orientent vers l'idée de conduire des négociations sur la base d'indice de prix qui ne comporte pas le tabac, de manière à ne pas faire peser une menace économique sur notre pays à raison d'une politique sociale concernant la santé », a déclaré le premier ministre.

Motivée par des préocupations relatives à la santé, la hausse des prix du tabac doit aussi permettre à l'Etat d'augmenter ses recettes fiscales. Mais une telle décision avait été jusqu'à présent rapportée par crainte des conséquences prévisibles sur le niveau de l'indice des prix.

Par ailleurs, M. Rocard a affirmé avoir obtenu en 1989 *« entre plus 1 % et plus 3 % de pouvoir d'achat »* pour les fonctionnaires. *« On n'est pas dans la rigueur, on est dans le redémarrage »*, a conclu le ministre.

Le cheikh Fadlallah appelle à la libération des otages occidentaux

Le guide spirituel des intégristes pro-iraniens au Liban, le cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, a appelé vendredi 23 février à la libération des otages occidentaux du Liban. Dans son prêche du vendredi à la mosquée de Bir al-Abed, fief du Hezbollah pro-iranien dans la banlieue chiite de Beyrouth, il a déclaré : *« Il faut clore ce dossier. La question des otages a été trop longtemps exploitée par l'Occident pour défigurer l'image de l'islam et des musulmans. Il faut résoudre cette affaire de manière à rendre la liberté aux otages et à garantir en même temps les droits des musulmans. »*

Cet appel intervient alors que le cheikh Fadlallah est rentré la semaine dernière d'un long séjour à Téhéran où il a notamment rencontré le président iranien Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani, le guide de la révolution iranienne Ali Khamenei, et le chef de la diplomatie Ali Akbar Velayati. Le *Teheran Times*, proche des milieux dirigeants, avait appelé jeudi à la libération des otages, et affirmé que *« cette libération constitue un geste islamique, éthique et humanitaire »*. (*Le Monde* du 24 février).

Commentant ces appels, un responsable américain a déclaré : *« Nous aimerions voir des actes et non pas seulement entendre des mots. »* Dix-sept otages occidentaux, dont huit Américains, sont détenus au Liban, la plupart par des groupes clandestins présumés proches des intégristes pro-iraniens. Les Etats-Unis ont à de très nombreuses reprises appelé l'Iran à user de son influence pour faire libérer ces otages. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE : l'agitation des étudiants

Des contestataires arrêtés à la sortie de la cathédrale d'Abidjan

ABIDJAN

correspondance

Une centaine d'étudiants qui occupaient la cathédrale d'Abidjan, vendredi 23 février, ont finalement évacué les lieux après douze heures de longues négociations. Le ministre de la sécurité intérieure, M. Issouf Kone, s'est rendu à deux reprises sur les lieux pour suivre de près l'évolution de la situation. Une trentaine de policiers ont dispersé les badauds et les étudiants réunis devant la cathédrale. Une vingtaine d'entre eux ont été interpellés.

Un premier compromis a été trouvé quand les manifestants retranchés ont accepté d'être fichés par les services des renseignements généraux. Puis, à 2 heures du matin, les jeunes gens ont obtenu deux fourgons pour être raccompagnés sur leur campus, avec comme garantie la présence de deux prêtres dans chacun des véhicules. Finalement, les contestataires ont été grugés. Les fourgons de police se sont dirigés vers le commissariat central.

Depuis plusieurs jours, l'université d'Abidjan est en ébullition. Par ailleurs, les autorités ivoiriennes s'apprêtent à prendre des mesures sévères dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel dont le principe a été approuvé en octobre dernier. Une baisse de la rémunération des agents de l'Etat est prévue avec en contrepartie une diminution des prix sur certains produits de première nécessité. Le désarroi des étudiants révèle, en fait, un malaise social plus profond.

ROBERT MINANGOY

Concurrence oblige

Le gouvernement autorise à nouveau les crédits à la Chine

La France a recommencé depuis quelques semaines à accorder des crédits à la Chine. Dans une lettre adressée le 13 février aux entreprises françaises ayant d'importants intérêts en Chine – qui lui avaient exprimé leur inquiétude devant le blocage de nombreux dossiers, – le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, écrit en effet : *« Le gouvernement vient de décider que des nouveaux crédits à moyen terme, à l'exclusion des crédits d'aide, pourront de nouveau être octroyés, au cas par cas et sous réserve d'une concurrence soutenue par des financements. »*

Les affaires sont les affaires. Depuis que les Douze de la Communauté européenne ont décidé à la fin de l'année dernière d'assouplir leurs sanctions vis-à-vis de la Chine, tout en laissant à chaque pays le soin de définir son attitude, l'heure est au dégel.

Les images chocs de la répression de la place Tiananmen du mois de juin dernier s'estompent derrière une actualité européenne foisonnante. En Chine, la loi martiale a été levée en janvier et certaines personnes arrêtées pour leur participation au « Printemps de Pékin » auraient été libérées. Dans les hôtels pour hommes d'affaires étrangers, ce n'est plus le grand vide et on retrouve peu à peu l'animation de naguère.

Aussi les entreprises françaises qui viennent ou reviennent en Chine ne tiennent pas à se faire doubler par leurs concurrentes pour une banale question de crédit. La COFACE, organisme public d'assurance du commerce extérieur, a décidé le 5 février dernier, dans la plus grande discrétion, d'accorder de nouveau sa garantie aux crédits commerciaux en direction de la Chine. La logique commerciale ressort d'ailleurs clairement de la lettre ministérielle, puisque les nouveaux crédits ne seront accordés que s'il y a, en face, une concurrence qui dispose de financements. A ce stade, on y va si les autres y vont...

La gêne manifeste qui entoure, du côté des politiques, la reprise des affaires avec la Chine, n'a en tout cas nui en aucune façon aux bonnes relations commerciales durant l'année 1989. Tous les records ont été battus : les exportations françaises vers la Chine ont progressé de 79,6 % par rapport à 1988 et elles ont représenté 9,88 milliards de francs ; les importations ont augmenté de 28,4 % et ont dépassé les onze milliards de francs. Magie des nomenclatures : la France a surtout vendu à la Chine du blé tendre et lui a acheté des jeux et jouets...

SOPHIE GHERARDI

Le CSA se donne un délai pour clarifier le dossier TDF 1

La septième chaîne hertzienne attendra... le congrès de Rennes

L'appel à candidatures pour une fréquence hertzienne parisienne n'a pas calmé les polémiques sur l'attribution du septième réseau, le sort du câble et du satellite TDF 1. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel s'est accordé un délai de trois mois, en espérant que le dossier se clarifiera d'ici là.

En décidant, lundi 19 février, d'attribuer une fréquence de télévision couvrant Paris, le CSA semblait vouloir calmer la polémique entre partisans du câble et du satellite. Mais, en fixant un délai de réponse de trois mois aux candidats, il prolonge, de fait, le suspense. La Lyonnaise des Eaux, exploitant du câble à Paris, l'a bien compris et continue à s'opposer à la concurrence de la diffusion hertzienne. Et les candidats au satellite ne sont guère plus satisfaits.

Euromusique écartée de fait de l'appel de candidatures du CSA, réservé à une chaîne payante, continue à réclamer une place pour la chaîne musicale dans le concert hertzien, en arguant des autres fréquences disponibles sur la région parisienne. Et posent un ultimatum discret : ses actionnaires pourraient reconsidérer, mardi 27 février, leur présence sur le satellite TDF 1.

Canal Enfants agite la même menace. La proposition du CSA semblait pourtant taillée sur mesure pour ce projet soutenu par Canal Plus, Antenne 2, la CEP, Bayard, la Caisse des Dépôts et d'autres. *« Il n'y a que 292 644 enfants de moins de quinze ans à Paris intramuros au dernier recensement,* proteste M. Yves Beccaria, de Bayard Presse. *Un pourcentage (13 % de la population) bien inférieur à celui des départements limitrophes et d'autres villes de province. Nous proposer le canal 35 seulement, avec une faible puissance, c'est ne pas donner à cette chaîne son vrai public, et donc les moyens de faire de bons programmes ».* *« Nous avons toujours réclamé 5 millions de foyers,* renchérit M. André Rousselet. *Qu'on ne nous accuse pas aujoud'hui de faire la fine bouche. Un entrepreneur doit monter des projets viables. Pourquoi cette demi-mesure ? De quoi a-t-on peur ? Canal Enfants ne menace pas le câble, sur lequel la chaîne sera aussi offerte sans surcoût. La véritable économie de l'audiovisuel, c'est de jouer la complémentarité entre les supports, câble, hertzien, satellite... »*

Du côté de Sports 2/3 et du groupe Chargeurs, on estime que l'enjeu principal consiste à développer la réception directe par satellite. Mais une fréquence terrestre étant ouverte, les responsables de la chaîne sportive discutent des conditions pratiques d'une association avec Canal Enfants, avant d'être formellement candidats.

A la décision des candidats s'ajoutent les incertitudes sur le calendrier de TDF 2, perturbé par l'échec d'Ariane (*le Monde* du 24 février). C'est assez pour que certains spéculent sur la défection d'un ou plusieurs candidats au satellite, obligeant le CSA à revoir les autorisations accordées en avril 1989.

TF 1 a ainsi officieusement présenté au CSA ses projets : la duplication sur satellite de ses émissions actuelles en clair, et une nouvelle chaîne payante, destinée aux familles. Avec l'avantage de ménager l'avenir, en accompagnant l'introduction des nouvelles normes D 2 MAC, qui préfigurent la télévision haute définition.

Pour le satellite lui-même, la présence de TF 1 – ou d'une autre chaîne généraliste comme Antenne 2 – a aussi des avantages mis en avant par certains industriels et membres du CSA. Comme au printemps 1989, ils soutiennent que seul ce type de chaîne, peut faire démarrer le marché des téléviseurs aux nouvelles normes.

Dans les trois mois qui viennent, les tensions sur le dossier mêlés du satellite et de la fréquence hertzienne – entretenues par les intérêts contradictoires de tous les acteurs – ne peuvent que s'exacerber. Pourquoi le CSA maintient-il si longtemps la boîte de Pandore ouverte ? Espère-t-il une hypothétique conciliation entre les opérateurs, ou attend-il plutôt une clarification politique du dossier ? Il semble que le conseil interministériel prévu il y a dix jours pour départager partisans et adversaires du septième réseau n'ait pas encore eu lieu, les divisions du gouvernement se superposant à celles des courants du parti socialiste. D'ici trois mois, le congrès de Rennes du PS aura eu lieu, et un gouvernement sans doute remanié pourra se pencher avec plus de sérénité sur le problème...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN

En raison de l'abondance de l'actualité, nous avons été obligés d'ajourner notre page « dates ». Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

EN BREF

□ **L'« *ouverture* » selon M. Rocard.** – Invité, vendredi 23 février, de « Objections », l'émission de France-Inter - *le Figaro*, M. Michel Rocard a affirmé, à propos de l' *« ouverture »* et de l'organisation d'un centre gauche : *« François Mitterrand, en mai 1988, a eu 33 ou 34 % des voix au premier tour et 54 et quelque chose pour cent au second tour... De quel droit veut-on que les électeurs qui ont voté pour lui au second tour mais pas au premier ne soient pas représentés au gouvernement ? Cette situation est toujours durable. François Mitterrand est élu pour sept ans, point ! Que les représentants non socialistes de la majorité présidentielle s'organisent entre eux me paraît utile, indispensable, mais c'est leur chantier, ce n'est pas le mien »*. Le premier ministre a ajouté qu'il aurait *« très bien pu »* prendre des ministres communistes dans son gouvernement si la ligne du PCF n'avait pas consisté à *« déclarer plutôt la guerre aux socialistes qu'à coopérer avec eux »*. *« Le refus vient d'eux, pas de nous »*, a conclu M. Rocard.

□ **La chaîne cryptée Filmnet à vendre.** – Le groupe suédois Esselte, propriétaire de la chaîne de cinéma payante Filmnet, se prépare à la vendre ainsi que l'ensemble de ses activités dans les médias. Filmnet, qui compterait plus se 300 000 abonnés au Benelux et dans les pays scandinaves, est transmise par le satellite Astra. Outre Canal plus, d'autres acquéreurs potentiels seraient en discussion avec Esselte, le groupe allemand Springer et le groupe de presse suédois Bonnier notamment.

□ **ALGÉRIE : collision ferroviaire : 80 blessés.** – Une collision entre deux trains, samedi 24 février à El-Harrach, dans la banlieue est d'Alger, a fait environ 80 blessés, dont 64 avaient été hospitalisés en fin de matinée. L'accident s'est produit à une heure de trafic intense, dans le quartier de la Glacière, près d'El-Harrach : un train de voyageurs et un train de marchandises circulant sur la même voie et dans la même direction sont entrés en collision. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 février a été tiré à 519 794 exemplaires

Les consommateurs américains saisissent la justice

Plusieurs plaintes ont été déposées contre Perrier

Plusieurs actions en justice ont été intentées depuis une semaine aux Etats-Unis contre la filiale du groupe français Perrier, accusé d'avoir sciemment vendu de l'eau contaminée au benzène. Une première plainte a été déposée à Bridgeport (Connecticut) par un cabinet d'avocats, au nom d'une habitante de Pennsylvanie, Mrs B. Vahlsing, assortie d'une demande faite au juge de déclarer cette action collective *(class action)*. Six à huit plaintes similaires ont été déposées à Philadelphie (Pennsylvanie), avec également demande de portée collective.

Les procédures de *class action*, qui n'existent pas en France, permettent, suivant des modalités diverses, à une personne (ou à ses représentants), membre d'une groupe de personnes dans une situation identique, de poursuivre pour tous sans avoir reçu mandat de chacun, ni même demandé leur consentement, ce qui est particulièrement efficace lorsque le dommage individuel est très petit.